

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

**Le rôle de la profession et du secteur économique sur le risque de
dépression majeure**

Par
Mélissa Murray

Relations industrielles
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade
Maîtrise en relations industrielles (Msc.)

Décembre 2007

© Mélissa Murray, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le rôle de la profession et du secteur économique sur le risque de dépression majeure

présenté par

Mélissa Murray

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Durand
président-rapporteur

Alain Marchand
directeur de recherche

Diane Veilleux
membre du jury

RÉSUMÉ

L'objet de ce mémoire de maîtrise est d'identifier les professions et les secteurs économiques les plus à risque de dépression majeure selon une base de données de 32 279 travailleurs et travailleuses de la main-d'œuvre canadienne. Nous cherchons aussi à savoir si le genre a un effet modérateur sur la relation entre la profession et le risque de dépression majeure, et la relation entre le secteur économique et le risque de dépression majeure. Les données proviennent du cycle 2.1 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistique Canada (2003).

Les analyses multivariées ont démontré que les directeurs/directrices de l'administration publique; les directeurs/directrices des services de protection; les directeurs/directrices de la construction et du transport; le personnel de supervision du travail de bureau; le personnel de soutien familial et de garderie; l'autre personnel de la vente et personnel assimilé; les conducteurs/conductrices d'équipement lourd; les aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction; les conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé, avaient un lien significatif avec le risque de dépression majeure par rapport aux groupes de référence des caissiers. De plus, les analyses ont démontré que les personnes oeuvrant dans les secteurs économiques de l'extraction de pétrole et de gaz et extraction minière, des détaillants hors magasin, des services d'information et de traitement des données, des services de location et de location à bail et d'assistance sociale étaient plus à risque de dépression majeure que le groupe de référence des services d'enseignement. Les résultats ont également indiqué que le genre n'agissait pas en tant que variable modératrice sur la relation entre le risque de dépression majeure, la profession et le secteur économique.

À partir des résultats de cette recherche, il est maintenant possible de prioriser les cibles pour l'intervention et la prévention dans les secteurs de travail particulièrement touchés.

Mots clés : risque de dépression majeure, profession, secteur économique, genre, facteurs du travail, situation familiale, caractéristiques individuelles.

ABSTRACT

This study examines the role of occupations and industries on the risk of major depression using a large database of 32 279 Canadian workers. It also examines the extent to which gender moderates these relationships. Data come from the Cycle 2.1 of the Canadian Community Health Survey (CCHS) of Statistics Canada (2003).

Multivariate analyses demonstrated that people with the following occupations had a significant relation with the risk of major depression compared to cashiers: managers and directors in public administration; protective services, construction and transportation, clerical supervisors, childcare and home support workers, other sales and related occupations, heavy equipment operators, trades helpers and labourers, and machine operators and related workers in textile processing. Furthermore, the analyses demonstrated that people in the following industries were more at risk of major depression than those of the reference group services of education: mining, oil and gas extraction, non-store retailers, information services, data processing services, rental and leasing services, as well as social assistance. The results also indicated that gender did not act as a moderating variable in the relations between the risk of major depression, occupation and the industry.

At this point, it is now possible to prioritize targets for intervention and prevention of major depression in specific segments of the work market.

Keywords : major depression, occupation, industry, gender, working conditions, family situation, personal characteristics, workplace, risk, depression.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE	v
REMERCIEMENTS	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : L'OBJET DE RECHERCHE ET L'ÉTAT DES CONNAISSANCE	5
1.1 L'objet de recherche, les questions de recherche et la pertinence en relations industrielles	5
1.1.1 L'objet de recherche.....	5
1.1.2 Les questions de recherche.....	5
1.1.3 La pertinence et l'importance des questions de recherche en relations industrielles.....	6
1.2 L'état des connaissances	7
1.2.1 Définition de la dépression majeure.....	7
1.2.2 État des connaissances concernant les professions et la dépression majeure.....	10
1.2.2.1 Études sur la population de travailleurs en général.....	10
1.2.2.2 Études sur des milieux de travail spécifiques.....	12
1.2.3 Recension des écrits sur les conditions de l'organisation du travail.....	14
1.2.3.1 La conception des tâches.....	14
1.2.3.2 Les demandes du travail.....	15
1.2.3.3 Le soutien social.....	16
1.2.3.4 Les gratifications.....	17
1.2.3.5 Les modèles explicatifs.....	18
1.2.4 État des connaissances concernant la situation familiale.....	19
1.2.5 État des connaissances concernant les caractéristiques individuelles.....	20
1.3 La synthèse de l'état des connaissances	24
CHAPITRE 2 : LA PROBLÉMATIQUE ET LE MODÈLE D'ANALYSE	29
2.1 La problématique de recherche	29
2.2 Le modèle d'analyse	32
2.3 Les hypothèses	35
CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE	36
3.1 Les sources de données	36
3.2 Les mesures	37
3.2.1 La variable dépendante.....	37
3.2.2 Les variables indépendantes.....	40
3.2.3 La variable modératrice et les variables de contrôle.....	41
3.3 Les analyses	47
3.3.1 Analyses descriptives.....	47

3.3.2 Analyses bivariées.....	47
3.3.3 Analyses multivariées	47
CHAPITRE 4 : LES RÉSULTATS.....	50
4.1 Résultats descriptifs.....	50
4.2 Résultats des analyses bivariées.....	52
4.3 Résultats des analyses multivariées.....	56
CHAPITRE 5 : DISCUSSION	62
5.1 Synthèse de la recherche.....	62
5.2 Interprétation des résultats	63
5.3 Les forces et les limites de l'étude	73
5.4 Les pistes de recherche future.....	75
CONCLUSION.....	78
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXE 1 : DÉTAILS DES ÉTUDES RECENSÉES SUR LES PROFESSIONS, LE TRAVAIL ET LA DÉPRESSION MAJEURE.....	i
ANNEXE 2 : RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ANALYSES MULTIVARIÉES	xi

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

CHAPITRE 1

TABLEAU I : SYNTHÈSE DES PROFESSIONS LES PLUS À RISQUE.....	25
TABLEAU II: SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.....	26
TABLEAU III: SYNTHÈSE DES FACTEURS RELATIFS À LA SITUATION FAMILIALE .	27
TABLEAU IV: SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES	27

CHAPITRE 2

FIGURE 1 : LE MODÈLE CONCEPTUEL	32
---------------------------------------	----

CHAPITRE 3

TABLEAU V: MESURE DE LA VARIABLE DÉPENDANTE	37
TABLEAUX VI: MESURE DES VARIABLES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES ET DE GROUPE	43
TABLEAU VII: MESURE DES VARIABLES RELATIVES À LA SITUATION FAMILIALE	45
TABLEAU VIII : MESURE DES VARIABLES RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES.....	46

CHAPITRE 4

TABLEAU IX : STATISTIQUES DESCRIPTIVES.....	51
TABLEAU X : LES DIX PROFESSIONS LES PLUS À RISQUE ET LES DIX PROFESSIONS LES MOINS À RISQUE.....	53
TABLEAU XI : LES DIX SECTEURS ÉCONOMIQUES LES PLUS À RISQUE ET LES DIX SECTEURS ÉCONOMIQUES LES MOINS À RISQUE.....	55
TABLEAU XII : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES PROFESSIONS.....	57
TABLEAU XIII : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES	58
TABLEAU XIV : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES PROFESSIONS EN AJUSTANT POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES, ET POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES EN AJUSTANT POUR LES PROFESSIONS.....	59

ANNEXE 2

TABLEAU I : RÉSULTATS POUR LES PROFESSIONS.....	xi
TABLEAU II : RÉSULTATS POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES	xiv
TABLEAU III: RÉSULTATS POUR LES PROFESSIONS EN AJUSTANT POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES ET RÉSULTATS POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES EN AJUSTANT POUR LES PROFESSIONS.....	xvii
TABLEAU IV : RÉSULTATS DES INTERACTIONS ENTRE LA PROFESSION ET LE GENRE.....	xxiii
TABLEAU V : RÉSULTATS DES INTERACTIONS ENTRE LE SECTEUR ÉCONOMIQUE ET LE GENRE.....	xxvii

REMERCIEMENTS

Je désire tout spécialement remercier mon directeur de recherche, Alain Marchand, pour tout l'encadrement et les nombreux encouragements qu'il m'a apportés tout au long de la réalisation du mémoire. Je suis ravie d'avoir pu bénéficier de son enthousiasme face à la recherche et de ses connaissances en santé mentale.

J'aimerais également remercier Élyse Picard pour sa grande patience, et aussi pour tout le temps qu'elle a passé à m'aider avec les statistiques nécessaires pour mettre à terme les résultats de cette recherche. Merci aussi à Marie-Ève Blanc, pour m'avoir apporté un soutien moral et intellectuel du début à la fin de mon parcours. Sans vous les filles, cette étape de ma maîtrise n'aurait certainement pas été aussi plaisante et les obstacles n'auraient sûrement pas été aussi faciles à surmonter!

Merci à tout le personnel travaillant au Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP), pour m'avoir fourni un poste de travail et une constante assistance pour faciliter et agréments mon travail.

Je tiens aussi à remercier Statistique Canada et le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour m'avoir donné accès aux données essentielles à la réalisation de ce mémoire et pour tout le support logistique de la part du centre de recherche.

Merci aux membres de mon jury, Pierre Durand et Diane Veilleux, pour les commentaires constructifs apportés afin d'enrichir le projet final.

Enfin, un gros merci à mon cher mari, John, pour sa patience, son enthousiasme face à mes études et son aide dans les moments les plus difficiles. Merci aussi à ma famille, spécialement à mes parents, pour leurs encouragements à persévérer et pour leur support tout au long de mes études.

INTRODUCTION

De nombreux changements sont survenus dans les dernières décennies quant à la nature du travail dans les pays industrialisés. L'augmentation de la dérèglementation, la minimisation de la taille des compagnies, l'augmentation de l'insécurité en emploi ainsi que le progrès de la technologie ont changé le caractère du travail et de l'environnement de travail (Dewa et al. 2004). Plusieurs de ces changements se sont avérés potentiellement menaçants pour les travailleurs et peuvent avoir un impact important sur la santé, autant mentale que physique. La santé mentale est un aspect du bien-être qui mérite d'être considéré attentivement dans le milieu du travail. Malheureusement, les conséquences sur la santé mentale, plus subtiles à percevoir à première vue, demeurent souvent incomprises, sous-diagnostiquées et négligées comparativement aux conséquences sur la santé physique des travailleurs qui sont généralement bien connues. C'est une des raisons pour laquelle de nombreux chercheurs se sont intéressés au vaste champ d'étude de la santé mentale qui gagne en popularité à chaque année.

Plusieurs ouvrages dans la littérature présentent des statistiques inquiétantes à ce sujet. Au Canada, une étude menée par Dewa et al. en 2004 a rapporté qu'annuellement, 12% des Canadiens âgés entre 15 et 64 ans souffraient d'un désordre mental. La dépression serait un des problèmes les plus prévalents dans la population générale et elle entraînerait les coûts médicaux les plus importants de tous les problèmes de santé mentale au travail (Conti et Burton, 1994; Rice et Miller, 1993). Des résultats provenant de l'Ontario ont aussi estimé que mensuellement, environ 8% de la population active au travail souffrait d'un désordre mental. Une autre étude a rapporté que le pourcentage de toutes les maladies et blessures attribuables aux maladies mentales se rapprochait de 25%, avec 13% attribuable à la dépression seule (Murray et Lopez, 1997). D'autres recherches ont aussi rapporté qu'entre 62% et 76% des incapacités à court terme dues à des désordres mentaux étaient attribuées à la dépression (Conti et Burton, 1994; Dewa et al. 2002). En 2000, l'ENSP (l'Étude nationale sur la santé des populations) a publié les résultats d'une grande enquête sur l'incidence de la dépression majeure au Canada, dont

l'échantillon comprenait 11 859 sujets au total (Patten, 2000). Les résultats de cette enquête ont démontré que chez les hommes âgés de 12 à 44 ans, l'incidence annuelle de dépression majeure était de 2.9% à 3.3%. Chez les hommes âgés de 45 ans et plus, l'incidence était plutôt de 1.8%. Chez les femmes âgées entre 12 et 24 ans, l'incidence annuelle de dépression majeure était de 4.5% à 7.1%, tandis que chez les femmes âgées de 45 ans et plus l'incidence était de 1.3% à 4.1%. L'Organisation mondiale de la santé, en 2001, a même classé les désordres dépressifs comme étant la première cause d'absentéisme dans les pays hautement industrialisés.

Bien que les statistiques semblent nous renseigner abondamment sur l'importance du problème, les conséquences entraînées par les maladies mentales valent aussi la peine d'être étudiés. Dans la littérature, l'impact des maladies mentales au travail a été examiné en termes de ses effets sur le présentéisme (travailleurs qui ont un problème de santé mentale mais qui persistent à demeurer en emploi tout en étant non productifs), l'absentéisme, le nombre de jours d'incapacité et le coût des réclamations. Il a été observé qu'une proportion significative du fardeau entraîné par la maladie mentale provenait des journées de présentéisme (Dewa et Lin, 2000; Kessler et Frank, 1997; Lim et al. 2000). De plus, des estimés assez récents ont rapporté qu'au total, le Canada perdait approximativement 4,5 millions de dollars en 2001 dû au ralentissement de la productivité (Stephens et Joubert, 2001). Perez et Wilkerson (1998) ont observé que 7% des travailleurs canadiens s'absentaient du travail pour des raisons dues à des problèmes mentaux et émotionnels. Aux États-Unis, la perte de productivité reliée au présentéisme dû à la dépression serait d'environ 4 heures par semaine, ce qui correspond à 36 milliards de dollars US par année. Quant à l'absentéisme dû à des problèmes de dépression chez les travailleurs américains, il correspondrait à environ 1 heure par semaine en moyenne, équivalant environ à 8.3 milliards de dollars US par année (Stewart et al. 2003).

Les maladies mentales sont aussi associées à des incapacités à court et à long terme, qui en retour ont souvent pour effet d'augmenter le coût des assurances défrayées par les employeurs. Certaines recherches ont rapporté que le coût des incapacités reliées aux

maladies mentales aurait doublé dans les dernières années et que les maladies mentales compteraient pour 30% des réclamations à un coût annuel de 15 à 33 milliards de dollars canadiens. Des résultats provenant du Royaume-Uni ont montré que les absences reliées aux maladies d'anxiété avaient provoqué en 2003 des pertes de 4 milliards de dollars au travail (Mental Health Organization, 2003). De plus, approximativement 50% des travailleurs s'absentant du travail pour des problèmes mentaux ou émotionnels prendraient en moyenne 13 jours de congé ou plus pour cause de maladie ou bien ne reviendraient simplement plus au travail (Perez et Wilkerson, 1998). Comparé au reste de la population, les travailleurs souffrant d'un désordre psychiatrique passeraient beaucoup plus de journées à être ni productifs et ni capables de travailler à pleine capacité (Dewa et Lin, 2000; Lim et al. 2000; Kessler et Frank, 1997).

Ainsi, comme nous pouvons le constater, il n'y a aucun doute de l'ampleur des conséquences qu'ont les problèmes de santé mentale sur les travailleurs en général. Pourtant, les connaissances portant sur les caractéristiques des milieux de travail dans lesquels des travailleurs souffrent de problèmes de santé mentale particuliers demeurent toujours très limitées (Archambault et al. 2003).

Notre recherche aura donc pour but d'examiner et de cibler les différentes professions et secteurs économiques au sein desquels les travailleurs sont les plus à risque de développer un problème de dépression majeure. Pour parvenir à une évaluation plus solide des différences, nous tiendrons aussi compte des conditions de l'organisation du travail, de la situation familiale ainsi que des caractéristiques individuelles pouvant avoir un lien avec le développement du problème de dépression majeure dans le milieu de travail. Les travailleurs et les employeurs doivent être conscients des déterminants de problèmes mentaux à travers les différentes professions et les différents secteurs économiques afin qu'éventuellement des politiques et des programmes d'aide et de prévention puissent être élaborés sur de solides bases. La population commence de plus en plus à comprendre pleinement la prévalence et l'étendue des problèmes de santé mentale au travail. Toutefois, nous savons qu'il existe un besoin pressant d'élaborer des stratégies afin de rencontrer les besoins des travailleurs. Une façon d'atteindre cet

objectif sera de parvenir à comprendre les profils de problèmes mentaux parmi les différents groupes de professions et les différents secteurs économiques. En effet, avec la pénurie de travailleurs qui se fait de plus en plus ressentir, il deviendra essentiel de pouvoir reconnaître les professions et les secteurs économiques étant les plus critiques (Dewa et al. 2004).

Ce mémoire de recherche est divisé en cinq chapitres. Nous présenterons d'abord dans le premier chapitre l'objet de recherche et l'état des connaissances. Le deuxième chapitre sera consacré à la problématique de recherche, au modèle d'analyse ainsi qu'aux hypothèses de recherche. Nous examinerons dans le troisième chapitre la méthodologie et dans le quatrième chapitre les résultats de la recherche. Finalement, la discussion sera présentée dans le cinquième chapitre de ce mémoire.

CHAPITRE 1

L'OBJET DE RECHERCHE ET L'ÉTAT DES CONNAISSANCE

1.1 L'objet de recherche, les questions de recherche et la pertinence en relations industrielles

1.1.1 L'objet de recherche

L'objet de notre recherche vise à savoir dans quelles professions et dans quels secteurs économiques sont concentrés les risques de dépression majeure, et dans quelle mesure ces risques varient entre les hommes et les femmes. En étudiant les professions et les secteurs économiques, nous pourrons aussi déterminer quelles sont les conditions de l'organisation du travail qui sont associées plus particulièrement à ce problème de santé mentale.

1.1.2 Les questions de recherche

Nous allons maintenant présenter nos deux questions de recherche. Elles ont été formulées, d'une part, de façon à vérifier l'effet indépendant de la profession et du secteur économique sur la prévalence de risque de dépression majeure et d'autre part, pour vérifier si le genre a un effet modérateur sur la relation qui unit les deux variables précédentes à la prévalence de risque de dépression majeure.

Voici donc nos deux questions de recherche :

1) La profession et le secteur économique influencent-ils le risque de dépression majeure au sein de la main-d'œuvre canadienne?

2) Le genre agit-il en tant qu'effet modérateur sur la relation entre la profession, le secteur économique et le risque de dépression majeure au sein de la main-d'œuvre canadienne?

La recherche comprend ainsi deux grands objectifs :

- 1) Estimer le risque de vivre un épisode de dépression majeure en fonction des professions et des secteurs économiques.
- 2) Analyser l'effet modérateur du genre sur le risque de souffrir de ce problème de santé mentale en fonction des professions et des secteurs économiques.

1.1.3 La pertinence et l'importance des questions de recherche en relations industrielles

La pertinence et l'importance de nos questions de recherche en relations industrielles proviennent du fait qu'elles relèvent d'un phénomène réel existant dans les milieux de travail. Dans les dernières décennies, nous avons pu assister à une montée fulgurante des problèmes de santé mentale chez les travailleurs et travailleuses, d'où l'importance de cibler les professions et secteurs économiques les plus à risque pour ensuite intervenir dans le milieu de travail et ainsi diminuer l'impact que peut avoir le problème de santé mentale. Il est évident, d'après ce que rapportent les écrits, que le risque des canadiens de développer un problème de dépression majeure est plus élevé que ce que nous sommes tentés de croire. La dépression majeure ayant été à plusieurs reprises identifiée comme l'un des désordres mentaux parmi les plus prévalents dans les milieux de travail, il s'avère d'autant plus important d'étudier les caractéristiques des professions, des secteurs économiques ainsi que les conditions de l'organisation du travail pour agir le plus efficacement possible afin de minimiser les conséquences sur les employés touchés par la dépression majeure. L'objet de notre recherche relève sans aucun doute du domaine de la santé et sécurité au travail, partie intégrante du vaste champ des relations industrielles.

En dégagant des résultats sur ce phénomène actuel, résultats qui seront d'ailleurs très profitables pour les travailleurs et pour les entreprises québécoises et canadiennes, il sera éventuellement possible de développer des politiques, des programmes de prévention, ou encore des plans spécifiquement conçus pour venir en aide aux employés touchés par la dépression majeure. En sachant qu'un grand nombre de travailleurs ont déjà souffert et

souffrent toujours en 2007 de dépression majeure dans leur milieu de travail, il est important d'investiguer en profondeur sur le sujet afin de mieux comprendre les enjeux et ensuite apporter des solutions solides au problème.

1.2 L'état des connaissances

Dans cette section, notre objectif sera de présenter de façon exhaustive les études qui ont traité de la relation entre la dépression majeure et les professions et secteurs économiques, ainsi que la relation entre la dépression majeure et les nombreuses conditions de l'organisation du travail, les facteurs reliés à la situation familiale et les caractéristiques personnelles de l'individu. Nous chercherons à faire un état complet des connaissances afin de faire ressortir davantage l'intérêt de poursuivre les recherches dans ce domaine.

Dans un premier temps, nous présenterons la définition du concept de dépression majeure selon différents auteurs, pour poursuivre ensuite avec l'état des connaissances concernant les professions et les secteurs économiques. Par la suite, nous ferons une revue de la littérature sur les différents facteurs du travail et nous analyserons aussi deux modèles théoriques qui ont grandement influencé le champ d'étude sur les conditions de travail et la santé mentale. Enfin, nous recenserons les écrits portant sur la situation familiale et les caractéristiques individuelles qui peuvent influencer le risque de souffrir de dépression majeure. Tous les détails sur les études recensées sont présentés en annexe.

1.2.1 Définition de la dépression majeure

De part et d'autre de la littérature, les auteurs définissent un épisode de dépression majeure de la même façon. La raison en est simple, c'est que ce trouble de santé mentale est considéré, depuis les années 80, comme un trouble psychiatrique définissable de façon univoque partout dans le monde. C'est dans la 3^e et 4^e édition du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-III et DSM-IV) que la définition

la plus valide réside. Elle a été créée à partir de symptômes bien distincts étendus sur une période de temps bien précise.

Le DSM-IV est le manuel de référence le plus utilisé à l'échelle internationale pour diagnostiquer les troubles psychiatriques. Il a été édité par l'Association américaine de psychiatrie (APA) en 1994. Les diagnostics de pathologie psychiatrique élaborés à l'aide du DSM-IV reposent sur l'identification clinique de syndromes et sur les données paracliniques fournies par les examens complémentaires (examen biologique, imagerie médicale, etc.). Ces diagnostics sont catégoriels, c'est-à-dire qu'ils identifient un nombre minimum de critères afin qu'une personne soit considérée comme présentant une pathologie psychiatrique ou neuropsychiatrique.

Dans la plupart des articles que nous avons consultés, les auteurs se basent sur la définition du DSM-III ou IV puisqu'ils se servent en grande majorité du *Composite International Diagnostic Interview* (CIDI) comme instrument de mesure (Ahola et al., 2005; Chevalier et al., 1996). Le CIDI est un questionnaire fondé sur les travaux de Kessler et Mroczek (World Health Organisation, 1990) qui permet de produire des diagnostics de dépression majeure selon la définition de la 4^e édition du DSM. Cette version du DSM reconnaît 410 troubles psychiatriques. Elle approfondit et prolonge le travail entamé à partir du DSM-III. Les deux autres instruments de mesure les plus utilisés dans les recherches scientifiques sont la version originale ou modifiée du *Structured Clinical Interview* (SCI) pour le DSM-III-R élaboré par Spitzer et al en 1990 (Bromet et al. 1990; Scott et al. 1997; Nakao et Yano, 2003, 2006) et le *Diagnostic Interview Schedule* (DIS), créé par le *National Institute of Mental Health* (NIMH) en 1978. Les études d'Eaton et al. (1990) et de Roberts et Lee (1993) ont d'ailleurs utilisé cet instrument de mesure. Le DIS est une entrevue très structurée désignée pour ressembler à une entrevue psychiatrique typique qui comporte des diagnostics de troubles mentaux conformément au DSM-III.

Selon le DSM-IV (1994), le terme de dépression majeure peut être appliqué dès « qu'un individu expérimente un épisode discret de dépression émotionnelle persistante et

pénétrante ». Voici donc à quoi correspondent les critères d'un épisode de dépression majeure selon le DSM-IV. Les cinq critères suivants doivent être respectés lors du diagnostic de la personne qui souffre de dépression majeure:

A. Cinq ou plus des symptômes suivants ont été présents pendant 2 semaines consécutives et représentent un changement par rapport au fonctionnement normal. Au moins un des symptômes correspond à :

- Humeur dépressive
- Perte d'intérêt ou de plaisir

Les autres symptômes sont :

- Humeur dépressive pour la plus grande partie de la journée, presque à chaque jour
- Perte d'intérêt marquée ou de plaisir dans toutes, ou presque toutes les activités de la journée, presque à chaque jour
- Perte de poids significative (n'inclue pas les diètes ou le gain soudain de poids) Changement de plus de 5% du poids corporel en un mois, ou diminution ou augmentation de l'appétit quasiment à tous les jours
- Insomnie ou hypersomnie presque à tous les jours
- Agitation psychomotrice ou retard presque à tous les jours (observables par les autres, pas simplement des sentiments subjectifs d'agitation ou de retard)
- Fatigue ou perte d'énergie presque à tous les jours
- Sentiments d'être sans valeur ou culpabilité excessive ou inappropriée (qui peut être fantasque) presque à tous les jours (pas simplement de l'auto-reproche ou de la culpabilité pour le fait d'être malade)
- Capacité diminuée de penser ou de se concentrer, ou indécision presque à tous les jours
- Pensées récurrentes sur la mort (pas juste la peur de mourir), idéation suicidaire récurrente sans plan spécifique, ou tentative de suicide/plan spécifique pour commettre un suicide

B. Les symptômes ne rencontrent pas les critères d'un épisode mixte.

Un épisode mixte prend forme dès qu'un individu expérimente une période dans laquelle sont rencontrés à la fois les critères d'épisodes de dépression majeure et de manie, pendant au moins une semaine à tous les jours. (Manie: sentiments persistants et pénétrants d'irritabilité, d'enchantement ou d'euphorie pendant au moins une semaine quasiment à tous les jours.)

C. Les symptômes causent de la détresse clinique et significative ou un dommage dans les sphères sociale, occupationnelle ou autre du fonctionnement.

D. Les symptômes ne sont pas dus aux effets directs d'une substance (abus de drogue, de médicaments) ou d'une condition médicale générale.

E. Les symptômes ne sont pas dus à une perte quelconque (ex. perte d'un être aimé) et les symptômes persistent plus longtemps que 2 mois, ou sont caractérisés par un dommage fonctionnel, une préoccupation morbide avec le sentiment de ne rien valoir, une idéation suicidaire, des symptômes psychotiques ou un retard psychomoteur.

1.2.2 Les professions et la dépression majeure

Nous étudierons attentivement dans la section suivante les principales études provenant de la littérature qui ont établi un lien entre les professions et les individus qui souffrent de dépression majeure. Dans la première sous-section, nous présenterons les études qui portent sur la population de travailleurs en général, tandis que dans la deuxième sous-section nous nous attarderons sur les études qui portent sur des milieux de travail spécifiques. L'annexe 1 présente le détail des études recensées.

1.2.2.1 Études sur la population de travailleurs en général

La première et la plus importante étude dans le domaine a été menée par Eaton et al. (1990) sur une population de 11 789 travailleurs américains âgés de 18 à 64 ans

(*Epidemiologic Catchment Area (ECA)*, 1985). Cette étude transversale est à notre connaissance la plus importante de la littérature entourant notre sujet de recherche puisque les chercheurs se sont attardés à comparer 104 professions entre elles en lien avec la dépression majeure (*Bureau of the Census*, 1980). Dans leurs analyses, ils ont contrôlé pour l'âge des individus, leur genre, leur niveau de scolarité, leur ethnie et leur statut d'emploi.

D'après les résultats de cette étude, les sept professions les plus à risque de rencontrer des cas de dépression majeure seraient les avocats, les secrétaires, le service de la vente/habillement, les professeurs et moniteurs, les superviseurs de la vente et propriétaires, les opérateurs d'équipement d'ordinateur ainsi que les dactylographistes et ce, par rapport à l'ensemble des travailleurs en général (rapports de cotes > 1.5 ou prévalence augmentée de 50%). Par contre, les professions suivantes: les programmeurs d'ordinateurs, les autres inspecteurs de production d'échantillons et d'appareils de contrôle, les réparateurs d'équipement électronique et électrique, les autres réparateurs et mécaniciens, les professions dans le textile de précision ainsi que celles qui diagnostiquent, évaluent et traitent la santé seraient les moins à risque de rencontrer des cas de dépression majeure par rapport à l'ensemble des travailleurs en général (rapports de cotes < 0.5 ou prévalence diminuée de 50%).

Une seconde étude transversale importante poursuivie par un groupe de chercheurs qui a aussi travaillé à partir de l'*ECA* de 1985, est celle de Roberts et Lee (1993). Ces chercheurs ont recensé 8 592 travailleurs américains âgés de 18 à 64 ans ayant été employés au moins six mois avant l'entrevue. La même classification de professions que celle utilisée par Eaton et al. en 1990 (*Bureau of the Census*, 1980) a été réutilisée. Toutefois, ils ont restreint cette classification de professions à 13 catégories plus générales par rapport à celles utilisées par Eaton et al. (1990) afin de faciliter les comparaisons avec d'autres études américaines. Les chercheurs ont tenu compte de l'âge des individus, du genre et de leur niveau de scolarité. La prévalence de dépression majeure a été évaluée en quatre temps, c'est-à-dire à un mois, six mois et 12 mois avant l'entrevue et aussi pour la durée de vie en entier. Dans l'intérêt de notre recherche, nous

nous sommes cependant uniquement intéressés aux résultats ajustés, qui correspondent dans cette étude aux résultats pour les périodes de six mois avant l'entrevue et de vie en entier exclusivement.

Ainsi, pour la prévalence à six mois avant l'entrevue, les résultats révèlent, par rapport au groupe de référence des cadres exécutifs, que les employés de la vente, du service de l'entretien et des opérations étaient soumis à un risque significativement plus élevé par rapport à celui peu élevé des employés du service de protection, de la production et des techniciens. Concernant la prévalence pour la durée de vie en entier, toujours par rapport aux cadres exécutifs, les résultats ont démontré que les professions touchant l'agriculture, le service du ménage, les professionnels ainsi que le soutien administratif étaient significativement plus à risque, contrairement aux professions du service de protection, du transport et de la manœuvre qui présentaient les risques les plus faibles de dépression majeure.

Dans une dernière étude que nous allons rapporter dans cette section, Bromet et al. (1990) ont révélé un résultat intéressant concernant la profession et la dépression majeure. Ils ont découvert que, parmi les 1 870 superviseurs et professionnels de la compagnie *Westinghouse Electric Corporation*, le fait d'avoir un poste de superviseur ou de professionnel n'était pas significativement relié à la dépression majeure. Les superviseurs et les professionnels inclus dans l'échantillon provenaient des catégories d'emploi suivantes: ingénieurs, moniteurs, chercheurs scientifiques pour le développement technologique et travailleurs pour les systèmes de service pour la production de l'énergie électrique.

1.2.2.2 Études sur des milieux de travail spécifiques

D'abord, concernant les deux études de Nakao et Yano (2003, 2006), nous pouvons dire que la population à l'étude ($n=1443$; 2003, $n=1066$; 2006), l'enquête, les analyses ainsi que les résultats produits étaient relativement semblables, la principale différence se situant au plan méthodologique. L'étude de 2003 était transversale, tandis que l'étude de

2006 était longitudinale. Dans les deux cas néanmoins, l'objectif des chercheurs japonais était d'étudier la dépression majeure chez les cols blancs, plus précisément chez les chercheurs, les assistants-chercheurs et les travailleurs cléricaux.

Selon leur étude de 2003, Nakao et Yano ont trouvé que la prévalence de dépression majeure chez les cols blancs s'élevait à 2.9% au total (4% chez les femmes et 2.4% chez les hommes), ce qui semble relativement faible. Ils ont aussi démontré que la catégorie d'emploi n'était pas significativement reliée à la dépression majeure, ce qui signifie que le fait d'être un chercheur, un assistant-chercheur ou un travailleur clérical n'influencait pas le taux de prévalence de dépression majeure chez les cols-blancs dans cette enquête. En 2006, ils ont trouvé que le taux de prévalence de dépression majeure mesuré en T1 était de 3.7% et celui en T2 de 3.4% (à 12 mois d'intervalle entre T1 et T2), donnant un taux combiné légèrement plus élevé qu'en 2003 pour une même profession. Il a aussi été noté par les auteurs que parmi les travailleurs qui ne souffraient pas de dépression majeure en T1, 2% de ceux-ci avaient toutefois été diagnostiqués en T2.

Enfin, dans l'enquête menée par Chevalier et al. (1996), réalisée en collaboration avec des travailleurs recensés auprès d'une compagnie française de gaz et d'électricité, les résultats ont démontré un haut taux de dépression majeure chez ces travailleurs. En effet, 9.3% des sujets par rapport à un échantillon de 483 travailleurs (travailleurs manuels, superviseurs et exécutifs) souffraient de dépression majeure au travail (17.9% de femmes et 7.6% d'hommes). Les résultats ont montré de façon significative que la majorité des cas de dépression majeure se retrouvaient dans la catégorie d'emploi des superviseurs (65.4%). De plus, d'après les analyses, le fait d'être un travailleur manuel dans la compagnie n'était pas significativement relié au fait de souffrir de dépression majeure.

Comme nous avons pu remarquer dans cette section, très peu d'études ont évalué la prévalence de la dépression majeure à travers les différentes professions. Nos connaissances concernant le rôle que les professions jouent dans le développement de

certains désordres mentaux demeurent ainsi très limités, d'où l'importance à notre avis de poursuivre les recherches dans ce domaine.

À notre connaissance, il n'existe pas dans la littérature d'études mettant en lien les secteurs économiques avec la dépression majeure. Bien qu'il soit possible que des secteurs économiques soient plus à risques que d'autres pour développer des problèmes de santé mentale chez les travailleurs, la littérature ne nous permet pas pour l'instant de cibler ceux qui sont les plus particulièrement touchés et jusqu'à quel point ils le sont.

1.2.3 Recension des écrits sur les conditions de l'organisation du travail

Au-delà des caractéristiques propres à chaque profession, la littérature démontre aussi la contribution de certains facteurs liés à l'organisation du travail s'associant à la prévalence de dépression majeure chez les travailleurs. Cette section sera donc divisée en cinq sous-sections. Nous passerons d'abord en revue la littérature portant sur la conception des tâches, les demandes du travail, le soutien social ainsi que les gratifications, et nous examinerons ensuite brièvement deux modèles théoriques explicatifs incontournables dans la recherche sur la santé mentale depuis les années 80: les modèles de Karasek (1979) et Karasek et Theorell (1990).

1.2.3.1 La conception des tâches

Voyons en premier lieu ce que la littérature a rapporté concernant la conception des tâches au travail. Le concept de conception des tâches est défini en fonction de deux grands facteurs: l'utilisation des compétences et l'autorité décisionnelle. L'utilisation des compétences réfère aux compétences et qualifications particulières que l'individu doit posséder et utiliser pour accomplir une tâche. L'autorité décisionnelle est caractérisée, quant à elle, par le niveau de contrôle plus ou moins élevé que l'individu exerce sur ses tâches et par l'autonomie dont il fait preuve dans l'accomplissement de ces dernières pendant une journée de travail (Karasek, 1979). Également, la nature, le contenu et la conception des tâches qu'un individu doit réaliser peut varier selon la

nature de sa profession ainsi que selon le type d'organisation dans laquelle il travaille (Marchand, 2004).

D'après ce que nous avons observé, les résultats des études semblent en général converger vers une relation significative entre l'utilisation des compétences et la dépression majeure (Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Wang, 2004; Chevalier et al. 1996). En effet, ces études ont démontré qu'une sous-utilisation des compétences pour le travailleur augmentait son risque d'avoir des épisodes de dépression majeure. D'autre part, en lien avec l'autorité décisionnelle, Mausner-Dorsch et Eaton (2000) ont démontré que les travailleurs ayant une plus grande autorité décisionnelle couraient moins de risque de souffrir de dépression majeure. Wang (2004), pour sa part, a plutôt démontré qu'il n'y avait pas de relation significative entre ces variables.

1.2.3.2 Les demandes du travail

Les demandes du travail réfèrent à la charge de travail de l'individu, à ses obligations envers l'organisation (ex. horaire de travail), de même qu'aux efforts personnels qu'il doit fournir pour atteindre ses objectifs de travail (Karasek, 1979; Karasek et Theorell, 1990). Les demandes peuvent être de nature physique, psychologique ou contractuelle.

Plusieurs auteurs ont aussi fait ressortir des données intéressantes en ce qui concerne les demandes du travail. En premier lieu, au niveau des demandes psychologiques, Mausner-Dorsch et Eaton (2000) ainsi que Chevalier et al. (1996) ont rapporté qu'il n'y avait pas de relation significative entre cette variable et la dépression majeure. Wang (2004) toutefois, d'après son étude longitudinale qu'il a effectuée en quatre temps de 1994 à 2001 et qui avait comme échantillon 7 371 travailleurs canadiens âgés de 18 ans et plus, les demandes psychologiques avaient une relation significative et positive avec la dépression majeure.

Concernant les demandes physiques, Mausner-Dorsch et Eaton (2000), Chevalier (1996) et Wang (2004) ont trouvé qu'elles n'étaient pas significativement associées avec la dépression majeure. Mausner-Dorsch et Eaton (2000) ont aussi rajouté dans leurs

résultats que le travail dangereux, en faisant référence au travail sur des machines, n'avait pas non plus de relation significative avec des épisodes de dépression majeure.

Pour ce qui est des demandes contractuelles, telles que les heures travaillées et l'horaire de travail, l'étude de Bromet et al. (1990) a d'abord fait ressortir que la moyenne d'heures travaillées par jour n'avait pas de relation significative avec la dépression majeure. Quant à l'étude de Scott et al. (1997), réalisée auprès d'une petite population de cols bleus âgés de 40 à 65 ans et travaillant sur des chiffres rotatifs (n=98), elle a démontré que le nombre d'années à avoir travaillé sous un horaire de travail de nuit ou un horaire rotatif (alternant) avait un lien significatif et positif avec la dépression majeure. L'échantillon retenu dans l'étude de Scott et al. (1997) était composé de travailleurs de métal, d'autres travailleurs industriels, de travailleurs du service de l'entretien, de travailleurs de la police/sécurité, de programmeurs d'ordinateurs et de travailleurs du service médical. Pour ce qui est de l'étude de Chevalier et al. (1996), les résultats présentés ont confirmé que le travail de nuit n'avait pas de relation significative avec la dépression majeure.

En dernier lieu, l'enquête de Chevalier et al. (1996) a également fait ressortir quelques conditions de l'organisation du travail ayant un lien significatif et positif avec la dépression majeure. Ces facteurs correspondent aux changements dans l'emploi, au risque d'échouer, aux risques électriques, ainsi qu'au fait de travailler en étant filmé sur vidéo. Par ailleurs, le transfert des employés, le voyage, le travail dangereux sur les machines ainsi que les explosions, les risques de feu et le bruit n'ont pas présenté de lien significatif avec la dépression majeure.

1.2.3.3 Le soutien social

Le soutien social a fait l'objet d'une attention considérable sur les déterminants de la santé et de la sécurité au travail, particulièrement à la suite des travaux de Karasek et Theorell (1990). Selon ces derniers, le soutien social au travail désigne toute interaction sociale ou relation d'aide chez les travailleurs exposés à des conditions de travail adverses, pouvant servir à augmenter leur contrôle sur ces conditions de travail

particulières. Les superviseurs et les collègues sont les deux principales sources de soutien social pour la majorité des employés, bien que le soutien provenant des clients ou des patients ne soit pas négligeable. Les deux dimensions du soutien social les plus importantes sont les dimensions instrumentales (ex. quelqu'un de disponible pour fournir de l'aide au niveau des ressources matérielles) et émotionnelles (ex. quelqu'un avec qui partager des sentiments personnels à propos d'un problème au travail).

La quantité d'informations contenues dans la littérature au sujet du soutien social et de la dépression majeure est plutôt limitée. Nous avons recensé uniquement deux auteurs qui ont émis des résultats à ce sujet. Chevalier et al. (1996) ont démontré que le soutien social en général, en incluant aussi le soutien social hors-travail, n'avait pas de relation significative avec la dépression majeure. En contrepartie, Wang (2004) a démontré qu'un faible soutien au travail de la part d'un collègue ou d'un supérieur était significativement et positivement associé à une prévalence élevée de dépression majeure.

1.2.3.4 Les gratifications

Les gratifications font entre autre référence, dans le milieu de travail de l'individu, à l'insécurité d'emploi et au prestige. Wang (2004) a rapporté que l'insécurité en emploi avait une relation significative et positive avec la dépression majeure. Mausner-Dorsch et Eaton (2000), pour leur part, ont rapporté que le prestige n'était pas significativement relié à ce problème de santé mentale.

Maintenant, avant de passer en revue les études traitant des facteurs reliés à la situation familiale dans la prochaine section, nous examinerons brièvement deux modèles théoriques explicatifs traitant plus particulièrement de la tension au travail, qui ont eu un impact important dans le domaine de la santé mentale et sur le problème de dépression majeure au travail.

1.2.3.5 Les modèles explicatifs

Le modèle demande-contrôle de Karasek (1979) ainsi que le modèle demande-contrôle-soutien de Karasek et Theorell (1990) sont pertinents pour notre recherche puisqu'ils s'insèrent dans le domaine de la santé mentale au niveau de la dépression majeure, en se concentrant plus spécifiquement sur la tension au travail et les autres conditions de l'organisation du travail. Nous avons pu constater, suite à nos nombreuses lectures dans la littérature, l'intérêt marqué de plusieurs auteurs envers ces deux modèles.

Le modèle théorique de Karasek (1979), qui domine la recherche sur la tension au travail depuis plus de vingt ans, repose sur le postulat que les sources primaires de tension au travail sont basées sur deux caractéristiques de l'emploi : les demandes du travail et la latitude décisionnelle. Comme nous l'avons vu précédemment, Karasek définit les demandes du travail ou charge de travail comme des stressseurs psychologiques présents dans l'environnement de travail. Par ailleurs, il décrit le concept de latitude décisionnelle comme l'habilité du travailleur à contrôler ses propres activités et l'usage de ses compétences. Enfin, dans son modèle, la tension au travail (*job strain*) correspond à un état psychologique et physique particulier qui résulterait des effets combinés des demandes liées à l'emploi et du niveau de latitude décisionnelle de l'employé (Karasek, 1979). La principale prédiction du modèle de Karasek est que les situations de travail caractérisées par de fortes demandes psychologiques et une faible latitude décisionnelle auront tendance à favoriser le déclenchement d'un état très défavorable chez l'employé où la tension psychologique est la plus élevée.

Suite au modèle initié par Karasek en 1979, Theorell (1990) s'est joint à lui pour intégrer une troisième composante au modèle, le soutien social au travail, amenant un nouveau concept: celui de l'iso-tension. Cette composante fait référence aux différents niveaux de soutien social au travail puisé dans les relations avec les collègues et les superviseurs. Le modèle renouvelé de Karasek et Theorell (1990) prédit donc que de fortes demandes psychologiques, combinées à une faible latitude décisionnelle et à un faible soutien social au travail (situation anxiogène) accentuera le risque de subir une forte tension psychologique (situation qualifiée «*d'iso-strain*»). Le niveau de bien-être

social des travailleurs dans cette situation serait ainsi à son plus faible. Les deux plus importantes sources de soutien social au travail, selon Karasek et Theorell (1990), sont instrumentales (lorsqu'il y a un manque au niveau des ressources matérielles) et socio-émotionnelles (avoir quelqu'un avec qui partager ses problèmes au niveau professionnel).

La tension au travail serait donc l'un des principaux facteurs de risque augmentant la prévalence de problèmes de santé mentale dans le milieu du travail selon les approches de Karasek et Theorell (1979, 1990). Plusieurs études ont apporté un soutien empirique important à ces modèles en démontrant une relation entre la tension au travail et la dépression majeure. Les résultats des enquêtes de Wang (2005, 2006) ont d'ailleurs montré que les personnes qui avaient une tension élevée présentaient un risque accru de dépression majeure. D'après son enquête longitudinale de 2005 effectuée auprès de 6 099 travailleurs âgés entre 18 et 64 ans, et son enquête transversale de 2006 effectuée auprès de 36 984 travailleurs âgés de 15 ans et plus, Wang (2005, 2006) a démontré que la tension au travail était significativement et positivement relié à des épisodes de dépression majeure (uniquement pour les travailleurs ayant des scores supérieurs au 75^e percentile pour l'étude de 2005) en ne considérant pas l'effet de professions spécifiques, mais en contrôlant pour les autres variables telles que le genre, l'âge et le niveau d'éducation. Bien que ces deux études soient différentes au plan méthodologique, les résultats concernant la tension se sont montrés comparables.

Enfin, Mausner-Dorsch et Eaton (2000), dans leur étude transversale auprès de 905 travailleurs américains, ont également trouvé que la tension au travail (peu de contrôle et de fortes demandes) avait une relation significative et positive avec la dépression majeure, mais seulement chez les femmes cette fois.

1.2.4 La situation familiale

En plus des conditions de l'organisation du travail que nous venons d'examiner, nous savons que certains facteurs hors-travail peuvent aussi avoir un effet sur la dépression

majeure dans la main-d'œuvre. Dans cette section, nous traiterons d'une seule grande catégorie de facteurs hors-travail: la situation familiale (statut marital et statut économique du ménage).

Concernant le statut marital, Bromet et al. (1990) ont rapporté une relation significative avec la dépression majeure tant chez les hommes que chez les femmes, mais uniquement pour la prévalence au niveau de la durée de vie entière. Ainsi, les résultats ont démontré que la prévalence de dépression majeure était moins élevée parmi les travailleurs à leur premier mariage et plus élevée parmi les travailleurs séparés ou divorcés. Ils ont aussi fait ressortir que la prévalence de dépression majeure était plus élevée chez les hommes jamais mariés et sans enfants que chez les hommes avec des enfants.

Toujours concernant le statut marital, Mausner-Dorsch et Eaton (2000) ont trouvé d'après leurs résultats qu'il y avait une relation significative entre les sujets non mariés et la dépression majeure. L'effet de cette relation était cependant plus important chez les hommes que chez les femmes, c'est-à-dire que le fait de vivre en couple serait un facteur plus important pour diminuer le risque de dépression majeure chez les hommes plutôt que chez les femmes.

Concernant le statut économique du ménage, nous n'avons recensé qu'une seule étude en traitant dans la littérature. Les résultats de l'étude de Wang (2006) ont fait ressortir que le fait d'avoir un faible revenu du ménage avait une relation significative et positive avec les risques de souffrir de dépression majeure.

1.2.5 Les caractéristiques individuelles

Au-delà des traits particuliers de chaque profession et des conditions internes et externes au travail, certaines caractéristiques individuelles peuvent agir en tant que facteurs de risque dans l'apparition du problème de dépression majeure chez les travailleurs. Dans cette section, nous ferons le point sur les connaissances concernant les caractéristiques

individuelles telles que les variables démographiques, la santé physique, les événements de vie ainsi que les habitudes de vie.

Au niveau des variables démographiques, les chercheurs ont centré leur recherche sur le genre, l'âge, le niveau d'éducation et l'ethnie. Concernant la variable genre, le résultat qui semble prédominer dans la littérature est que les femmes souffrent plus de dépression majeure que les hommes. Plusieurs auteurs ont d'ailleurs confirmé ce résultat (Bromet et al.1990; Nakao et Yano, 2003, 2006; Roberts et Lee, 1993; Chevalier et al.1996; Marcotte et al.1999; Scott et al. 1997). Wang et Patten (2001) ont trouvé spécifiquement deux fois plus de dépression majeure chez les femmes que chez les hommes, tout comme Marcotte et al. (1999) (10.2% comparé à 5.9%). Quant à Chevalier et al. (1996) ils ont trouvé des taux de dépression majeure de 17.9% chez les femmes contre 7.6% chez les hommes. Les résultats de l'étude de Bromet et al. (1990) ont également permis de découvrir des taux de prévalence de dépression majeure assez élevés pour les deux genres, surtout chez les femmes. Chez les hommes, le taux de prévalence pour la durée de vie entière était de 22.9%, et 8.6% pour l'année avant l'entrevue. Le taux d'incidence de dépression majeure était quant à lui de 4.2%. Chez les femmes, le taux de prévalence pour la durée de vie entière était de 36%, et 16.6% pour l'année avant l'entrevue. Le taux d'incidence était plutôt de 7.4%. Scott et al. (1997) ont trouvé d'après leur étude un taux de prévalence de dépression majeure de 22.6% chez les femmes et 13.4% chez les hommes. Quelques auteurs ont aussi démontré qu'il n'y avait pas de relation significative entre la dépression majeure et le genre (Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Wang, 2005; 2006). Enfin, Eaton et al. (1990) (dans Weissman et al. 1988) ont mentionné que le genre pouvait être une variable confondante dans la détermination du taux de dépression majeure pour certaines professions.

Concernant l'âge des individus, plusieurs auteurs ont démontré d'après leurs analyses que ce facteur n'était pas significativement associé à la dépression majeure (Nakao et Yano, 2006; Bromet et al. 1990, Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Wang, 2005; 2006). Par contre, Roberts et Lee (1993) ont démontré dans leur étude que la prévalence de dépression majeure était significativement plus élevée chez les travailleurs âgés de

moins de 45 ans, tandis que Marcotte et al. (1999) ont rapporté des prévalences plus élevées chez les travailleurs en âge moyen (40 à 45 ans) que chez les travailleurs plus jeunes (20-24 ans) et plus âgés (50 ans et plus). Eaton et al. (1990) ont aussi mentionné, sans toutefois rapporter de résultats précis, que l'âge pouvait être une variable confondante pour déterminer le taux de dépression majeure dans certaines professions.

Pour ce qui est du niveau d'éducation, les auteurs ont obtenu des résultats plutôt mitigés. En effet, Wang, dans son étude de 2005, a démontré que le risque de souffrir de dépression majeure était supérieur pour les travailleurs ayant un faible niveau d'éducation. Par contre, dans son étude de 2006 et aussi d'après l'étude de Mausner-Dorsch et Eaton (2000), il n'y avait pas de relation significative entre le niveau d'éducation et la dépression majeure. Un autre résultat divergent proviendrait de l'étude de Roberts et Lee (1993). Ces derniers ont rapporté qu'un plus grand niveau d'éducation était significativement et positivement associé à la dépression majeure, mais ce uniquement pour la période de la durée de vie entière. Eaton et al. (1990) ont rapporté, quant à eux, que le niveau d'éducation était une variable confondante dans la détermination du taux de dépression majeure pour certaines professions.

Nous avons aussi recensé quelques études traitant de la race et de l'ethnie. Mausner-Dorsch et Eaton (2000) ont fait ressortir que le fait d'être un Blanc n'était pas relié significativement avec la dépression majeure. Toutefois, Eaton et al. (1990) ont rapporté que la race était une variable confondante sur le taux de dépression majeure uniquement dans certaines professions et que les Blancs avaient un taux de dépression majeure plus élevé que les Noirs ou les Hispaniques (dans Weissman et al. 1988).

Pour ce qui est de la santé physique de l'individu, Wang (2005) et Chevalier et al. (1996) ont démontré que le nombre de maladies chroniques chez les travailleurs était significativement et positivement relié à la dépression majeure. Dans leurs études, Nakao et Yano (2003, 2006) ont découvert et identifié des symptômes somatiques significativement prédicteurs de dépression majeure après avoir contrôlé pour l'âge. En effet, d'après leur étude longitudinale de 2006 (T1 et T2), les symptômes les plus

fréquents et prédictors de dépression majeure pour les deux genres étaient la fatigue physique, les maux de dos, les maux de tête et l'hypertriglycéridémie. De plus, ils ont montré que le vertige, les douleurs au bas du dos, les douleurs abdominales et l'hypertriglycéridémie prédisaient la dépression majeure uniquement en T2. D'après leur étude transversale de 2003, la fatigue, les maux de tête, les maux de dos et l'insomnie correspondaient aux symptômes physiques les plus fréquents pour prédire la dépression majeure chez les travailleurs, comparativement aux autres travailleurs qui souffraient de dépression mineure ou qui n'avaient pas de problème de santé mentale. Par ailleurs, Ahola et al. (2005) ont aussi démontré que les cas d'épuisement professionnel étaient significativement et positivement associés à la dépression majeure pour environ 30.1% des sujets constituant l'échantillon.

Au sujet des événements de vie, nous avons recensé trois études ayant découvert une relation avec la dépression majeure. D'abord, les résultats de l'étude de Wang (2005) ont démontré une relation significative et positive entre la dépression majeure et les événements traumatisants dans l'enfance et à l'âge adulte. Bromet et al. (1990) ont aussi démontré qu'un historique d'alcoolisme familial augmentait significativement le risque de souffrir de dépression majeure chez les hommes. De plus, ils ont rapporté que deux fois plus de travailleurs rencontraient un problème de dépression majeure pour la période de vie entière lorsqu'ils avaient un historique de dépression dans la famille (37.9% contre 18.1%). Finalement, Chevalier et al. (1996) ont conclu d'après leurs analyses que la dépression majeure avait un lien significatif et positif avec l'atmosphère d'enfance à la maison en général, de même qu'avec les travailleurs ayant un historique familial de désordres psychologiques, d'alcoolisme et de tentatives de suicide.

Enfin, concernant les habitudes de vie telles que le sommeil, le déjeuner, le tabac, l'alcool et l'activité physique, l'état des connaissances s'avère plutôt limité. Nakao et Yano (2006) ont toutefois trouvé que le sommeil court avait une relation significative et positive avec la dépression majeure, et Scott et al. (1997) ont trouvé d'après leurs résultats que le manque de sommeil sur les chiffres de nuit, particulièrement chez les femmes, avait une telle relation avec la dépression majeure. En regard du déjeuner, du

tabac et de l'activité physique, Nakao et Yano (2006) ont démontré que les petits déjeuners irréguliers étaient associés significativement et positivement avec la dépression majeure, de même que le fait de fumer et de ne pratiquer aucun sport. Pour ce qui est de l'alcool, le seul résultat que nous avons recensé provient de l'étude de Nakao et Yano (2006). D'après cette étude, la relation entre l'alcool et la dépression majeure serait non significative. Ainsi, le fait de consommer de l'alcool n'influencerait pas dans aucun sens la prévalence de dépression majeure chez les travailleurs.

1.3 La synthèse de l'état des connaissances

En portant un regard global sur la littérature, nous pouvons constater qu'il existe un risque plus important de dépression majeure chez les travailleurs de certaines professions. Nous pouvons aussi remarquer qu'il existe un lien entre le risque de dépression majeure et certaines conditions de l'organisation du travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles. Nous pouvons toutefois noter que les études mettant en lien les professions et le risque de dépression majeure sont très limitées. Nous présentons, dans les tableaux suivants, la synthèse des études que nous avons répertoriées dans la littérature.

Le tableau I présente une synthèse des professions les plus à risque. Le tableau II présente une synthèse des conditions de l'organisation du travail qui ont une relation significative avec la dépression majeure. En dernier lieu, les tableaux III et IV présentent une synthèse des facteurs reliés à la situation familiale et une synthèse des caractéristiques individuelles qui ont également une relation significative avec la dépression majeure.

TABLEAU I : SYNTHÈSE DES PROFESSIONS LES PLUS À RISQUE

PROFESSIONS	AUTEURS
Avocats	Eaton et al. (1990)
Professeurs et moniteurs	
Secrétaires	
Superviseurs de la vente et propriétaires	
Opérateurs d'équipement d'ordinateur	
Dactylographistes	
Service du ménage	Roberts et Lee (1993)
Professionnels	
Soutien administratif	
Opérateurs sur des machines	
Autres employés de services	
Opérateurs	
Agriculteurs	Eaton et al. (1990); Roberts et Lee (1993)
Service de la vente/habillement	
Superviseurs	Chevalier et al. (1996)

TABLEAU II: SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

FACTEUR	RELATION OBSERVÉE	AUTEURS
Conception des tâches:		
Utilisation des compétences	Relation significative (-) avec DM	Mausner-Dorsch et Eaton (2000); Wang (2004); Chevalier et al. (1996)
Autorité décisionnelle	Relation significative (-) avec DM	Mausner-Dorsch et Eaton (2000)
Demandes du travail:		
Demandes psychologiques	Relation significative (+) avec DM	Wang (2004)
Demandes contractuelles:		
Horaire de travail de nuit ou alternant	Relation significative (+) avec DM	Scott et al. (1997)
Autres demandes:		
Tension au travail	Relation significative (+) avec DM	Wang (2005; 2006); Mausner-Dorsch et Eaton (2000); Chevalier et al. (1996)
Risque électrique	Relation significative (+) avec DM	Chevalier et al. (1996)
Changements dans l'emploi	Relation significative (+) avec DM	
Risque d'échouer	Relation significative (+) avec DM mais faible	
Travail sur vidéo	Relation significative (+) avec DM	
Soutien social:		
Soutien social au travail de la part d'un collègue ou d'un supérieur	Relation significative (-) avec DM	Wang (2004)
Gratifications:		
Insécurité d'emploi	Relation significative (+) avec DM	Wang (2004)

TABLEAU III: SYNTHÈSE DES FACTEURS RELATIFS À LA SITUATION FAMILIALE

FACTEUR	RELATION OBSERVÉE	AUTEURS
Statut marital	Relation significative (+) avec DM	Bromet et al. (1990); Mausner-Dorsch et Eaton (2000); Chevalier et al. (1996)
Statut économique du ménage	Relation significative (+) avec DM pour ceux ayant un faible revenu du ménage	Wang (2006)

TABLEAU IV: SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES

FACTEUR	RELATION OBSERVÉE	AUTEURS
Variables démographiques:		
Genre	Les femmes présentent significativement plus de dépression majeure que les hommes	Bromet et al. (1990); Nakao et Yano (2003, 2006); Roberts et Lee (1993); Wang et Patten (2001) (dans Weissman, 1987); Marcotte et al. (1999); Chevalier et al. (1996)
Âge	Relation significative (+) avec DM	Roberts et Lee (1993); Marcotte et al. (1999)
Faible niveau d'éducation	Relation significative (+) avec DM	Wang (2005)
Niveau d'éducation élevé	Relation significative (-) avec DM	Roberts et Lee (1993)
Ethnie	Relation significative (+) avec DM	Eaton et al. (1990) (dans Weissman et al. 1988)
Santé physique :		
Nombre de maladies chroniques	Relation significative (+) avec DM	Wang (2005); Chevalier et al. (1996)
Nombre de symptômes somatiques	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2003)
Fatigue, maux de tête, maux de dos et hypertriglycéridémie	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2006)

FACTEUR	RELATION OBSERVÉE	AUTEURS
Fatigue, maux de tête, maux de dos et insomnie	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2003)
Épuisement professionnel:	Relation significative (+) avec DM	Ahola et al. (2005)
Événements de vie:		
Événements traumatisants dans l'enfance et à l'âge adulte	Relation significative (+) avec DM	Wang (2005)
Historique d'alcoolisme familial	Relation significative (+) avec DM chez les ♂ seulement	Bromet et al. (1990)
Atmosphère d'enfance à la maison	Relation significative (+) avec DM	Chevalier et al. (1996)
Historique familial de désordre psychologique, d'alcoolisme ou de tentative de suicide	Relation significative (+) avec DM	Chevalier et al. (1996)
Habitudes de vie :		
Sommeil court	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2006)
Manque de sommeil sur les chiffres de nuit	Relation significative (+) avec DM	Scott et al. (1997)
Petits déjeuners irréguliers	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2006)
Tabac	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2006)
Absence d'activité physique	Relation significative (+) avec DM	Nakao et Yano (2006)

CHAPITRE 2

LA PROBLÉMATIQUE ET LE MODÈLE D'ANALYSE

2.1 La problématique de recherche

Nos questions de départ sont directement en lien avec un problème réel dans le domaine de la santé et sécurité au travail. Nous savons que la santé mentale, plus spécifiquement la dépression majeure, est un problème de plus en plus prépondérant dans les entreprises en général. De nombreux chercheurs se sont d'ailleurs déjà intéressés au phénomène de la santé mentale chez les travailleurs. Par contre, en faisant l'état des connaissances sur le sujet, nous avons pu constater que très peu d'études avaient traité de la dépression majeure en lien avec les différentes professions. De plus, à notre connaissance, il n'existe pas d'étude ayant examiné les secteurs économiques en lien avec la dépression majeure de même qu'ayant examiné l'effet modérateur du genre en fonction des professions, des secteurs économiques et de la dépression majeure. Tous ces faits constituent donc, selon nous, une importante limite aux connaissances entourant notre sujet de recherche.

Dans le cadre de notre revue de la littérature, nous avons également constaté que la plupart des études étaient basées exclusivement sur des données auto-rapportées (questionnaire rempli par le travailleur lui-même sans l'intervention d'un médecin ou d'un psychiatre). Nous savons que ces données peuvent être en quelque sorte biaisées puisque la subjectivité de l'individu est la seule information sur laquelle peuvent se fier les chercheurs pour faire leurs analyses. Dans des situations comme celles-là, nous n'avons aucun moyen de savoir si les informations auto-rapportées par les individus sont totalement exactes ou non. Ceci pourrait possiblement s'expliquer par le fait qu'en répondant au questionnaire, certains individus auraient pu avoir peur de dévoiler des informations personnelles à leur sujet et auraient pu ainsi fausser leurs réponses ou répondre de façon incomplète. Néanmoins, le fait que certaines études soient de nature

longitudinale (dans lesquelles les informations ont pu être vérifiées sur une période de temps donnée) a sûrement aidé à contrebalancer, dans une certaine mesure, le biais dû au fait que les données étaient auto-rapportées (Nakao et Yano, 2006, Roberts et Lee, 1993, Wang, 2004, 2005).

Nous avons aussi remarqué que certaines enquêtes avaient un petit échantillon à l'étude (Chevalier et al. 1996, Scott et al. 1997, Mausner-Dorsch et Eaton, 2000). Or, nous savons que le fait d'avoir un petit échantillon peut poser un problème au niveau de l'étendue de la généralisation applicable aux résultats de l'enquête. En effet, plus l'échantillon est grand et représentatif de la population en général, plus la généralisation des résultats risque d'être grande, toute chose étant égale par ailleurs. Dans une étude comme celle de Nakao et Yano (2003, 2006) cependant, même avec un grand échantillon, la généralisation des résultats demeure tout de même discutable puisque nous savons que le milieu de travail et les conditions de travail dans les pays comme le Japon sont très différents des nôtres et de ceux de la majorité des pays occidentaux.

Mis à part la taille de l'échantillon, nous croyons que les taux de réponses peuvent aussi être assujettis à certaines critiques. Plusieurs études recensées ont présenté des taux de réponses plutôt faibles. Par ailleurs, nous avons remarqué que le nombre d'hommes et de femmes compris dans les échantillons était souvent très inégal. Dans l'étude de Scott et al. (1997) par exemple, l'échantillon comprenait 89 individus âgés entre 40 et 65 ans (TR=65%), dont seulement 31.6% étaient des femmes. Une différence significative comme celle-ci aurait pu, selon nous, avoir un impact sur les résultats. De plus, les individus étant tous âgés entre 40 et 65 ans, la généralisation des résultats pouvant être faite à partir de cette étude se trouve grandement limitée.

Nous tenons aussi à souligner une lacune au niveau de la classification des professions ainsi qu'au niveau de l'ancienneté des données utilisées. Il est de notre avis que dans l'étude d'Eaton et al. (1980) par exemple, la classification de l'*Épidemiologic Catchment Area* (ECA, 1980) ne peut plus reproduire une image exacte de ce qu'est la réalité actuelle dans les milieux de travail. De plus, nous avons pu remarquer une

déficience au niveau de la comparabilité des classifications de professions dans les études que nous avons recensées. Puisqu'il ne semble pas y avoir de consensus dans la communauté scientifique au niveau des classifications de professions, l'impossibilité de parvenir à des comparaisons entre les mêmes catégories professionnelles est inéluctable.

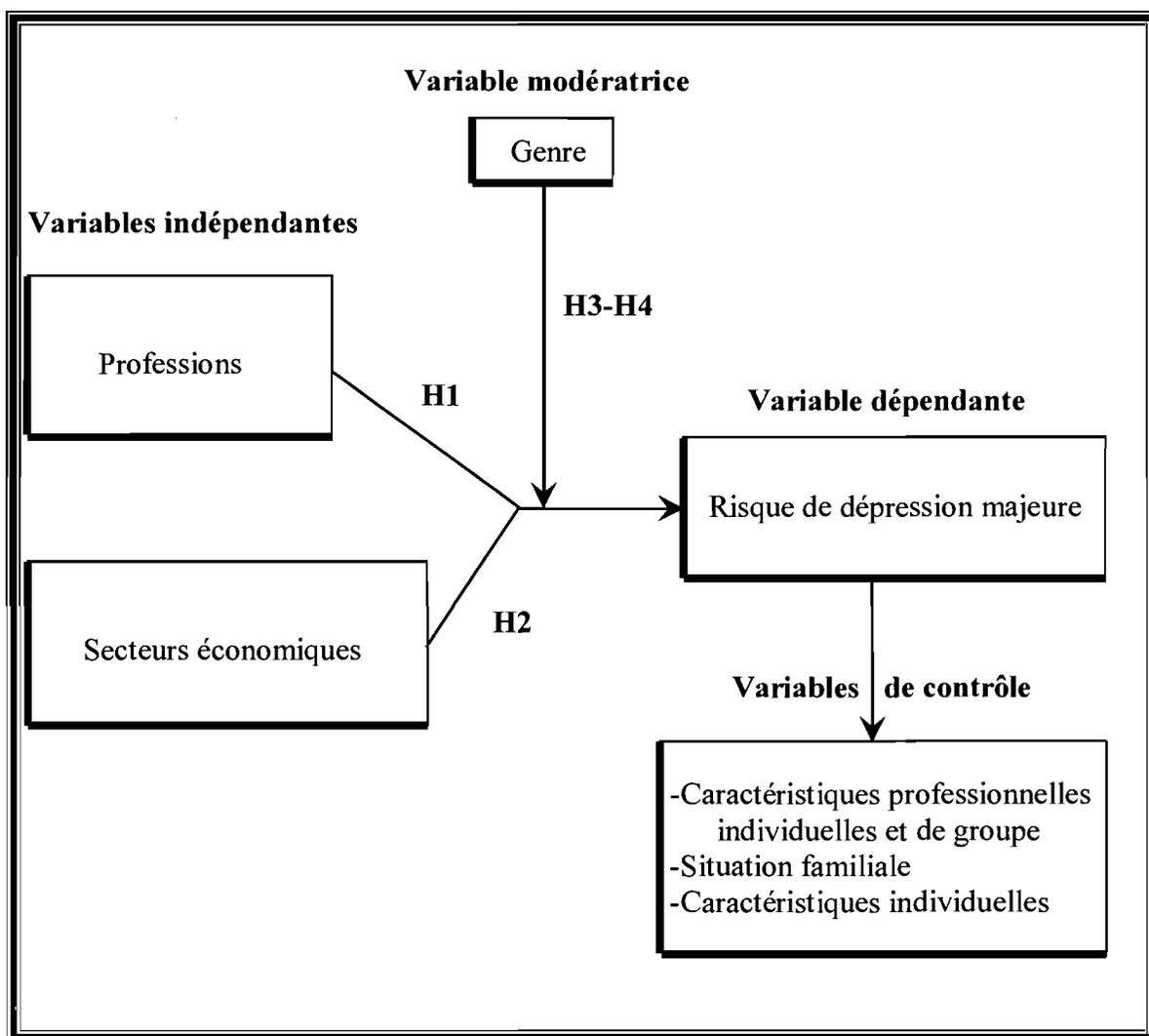
Enfin, nous croyons que certaines études ont des lacunes concernant leurs variables de contrôle. Bien que nous sommes conscients de l'importance capitale de contrôler pour un certain nombre de variables afin de bien isoler l'effet réel des variables indépendantes sur la variable dépendante, nous avons remarqué que bien des études (présentées à l'annexe 1) avaient contrôlé uniquement pour l'âge et le sexe. En effet, la majorité des études ne se sont pas souciées, intentionnellement ou non, de tenir compte d'autres variables comme l'éducation, le statut familial et les événements de vie qui peuvent avoir comme nous le savons des effets non négligeables sur la dépression majeure.

Étant donné toutes ces limites, nous croyons qu'il y a un grand intérêt à étudier plus en profondeur l'influence de la profession et du secteur économique sur la dépression majeure.

2.2 Le modèle d'analyse

Dans cette section, nous présenterons en détail notre modèle d'analyse. Nous procéderons d'abord avec une illustration de notre modèle conceptuel (figure 1). Nous enchaînerons ensuite avec l'explication du modèle d'analyse.

FIGURE 1 : LE MODÈLE CONCEPTUEL



L'individu, dans son milieu de travail, évolue autour de maintes sources de plaisir et de bien-être mais aussi, à son désagrément, autour de diverses sources de frustration et de stress auxquelles il doit faire face. La nature de ces contraintes, leur fréquence et leur

gravité, combinée à la façon dont l'individu les confronte dans son quotidien peut contribuer au risque de développer des problèmes de santé mentale.

Dans notre modèle conceptuel illustré ci-dessus, les variables sont jointes entre elles de façon à ce que l'on puisse répondre directement à notre question de recherche en testant les liens qui les unissent. Notre modèle comprend une variable dépendante: le risque de dépression majeure, deux variables indépendantes: les professions et les secteurs économiques, une variable modératrice: le genre ainsi que quelques variables de contrôle: les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

Notre modèle postule que la profession peut expliquer une partie des variations des problèmes de dépression majeure dans la main-d'œuvre, en partant de la supposition que les conditions de travail propres à certaines professions sont plus pénibles que d'autres et entraînent ainsi une tension plus importante sur l'individu. De là le premier lien que nous avons illustré, celui reliant la profession au risque de dépression majeure et que nous voulons vérifier en premier lieu.

Le deuxième lien, celui reliant le secteur économique au risque de dépression majeure, s'explique également par le fait que nous croyons que les caractéristiques propres à certains secteurs économiques peuvent expliquer une partie importante de la variation de la prévalence de dépression majeure chez les travailleurs. C'est ce que nous voulons vérifier en deuxième lieu.

Notre modèle contient aussi une variable modératrice, le genre, qui prend forme au niveau du troisième lien que nous avons représenté dans notre modèle conceptuel. En créant ce lien, nous cherchons à savoir si, pour une même profession, la prévalence de dépression majeure est la même pour les deux sexes. Nous croyons en effet que ce ne sont pas les mêmes professions qui sont à risque lorsque le genre est considéré. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'examiner plus en profondeur ce lien, c'est-à-

dire l'effet modérateur que peut avoir le genre sur la relation unissant la profession et le secteur économique au risque de dépression majeure.

Notre modèle conceptuel renferme aussi un lien qui unit plusieurs variables de contrôle à la variable dépendante. Les variables de contrôle que nous jugeons importantes sont regroupées en trois catégories: les caractéristiques professionnelles individuelles (demandes contractuelles : heures travaillées, horaire de travail) et de groupe (utilisation des compétences, autorité décisionnelle, demandes physiques, psychologiques, soutien social, gratifications: insécurité d'emploi et revenus professionnels), la situation familiale (statut marital, statut parental et statut économique) ainsi que les caractéristiques individuelles (la démographie: âge, sexe, scolarité, la santé physique, les habitudes de vie: alcool, tabac et activité physique). La plupart de ces variables ont, dans les études que nous avons recensées, démontré leur effet sur la dépression majeure et c'est pour cette raison que nous voulons les contrôler. En possédant cette information, elles deviennent d'autant plus importantes à considérer dans notre analyse afin que l'on puisse bien estimer les effets nets de la profession et du secteur économique sur le risque de dépression majeure.

En considérant toutes ces variables, le modèle prédit de façon globale que la profession, le secteur économique et le genre agiront tous, à différents degrés, sur la prévalence de la dépression majeure chez les travailleurs. Les conditions de travail, l'environnement dans lequel le travail s'accomplit ainsi que les nombreuses contraintes et ressources qui en découlent sont aussi des variables qui pourraient avoir un effet sur l'apparition d'un problème de dépression majeure. Cependant, dans le cadre de notre recherche, ces variables seront contrôlées.

2.3 Les hypothèses

De façon cohérente avec notre modèle conceptuel, les hypothèses de recherche qui en découlent sont les suivantes :

H1. La profession influence le risque de vivre des épisodes de dépression majeure.

H2. Le secteur économique influence le risque de vivre des épisodes de dépression majeure.

H3. L'influence de la profession sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure varie selon le genre.

H4. L'influence du secteur économique sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure varie selon le genre.

CHAPITRE 3

LA MÉTHODOLOGIE

3.1 Les sources de données

Afin d'être en mesure de répondre à nos questions de recherche, nous avons utilisé des données secondaires provenant du questionnaire du cycle 2.1 de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) réalisée en 2003 par Statistique Canada. Cette enquête représentative de la population générale avait pour objectif de procurer des estimations sur les déterminants de l'état de santé des individus et sur l'utilisation du régime de la santé. Elle est de type transversal, et elle a été menée selon un plan d'échantillonnage complexe (structure en grappes à plusieurs degrés).

L'échantillon de l'enquête comprend 134 072 personnes représentatives de la population canadienne qui ont répondu au questionnaire de l'enquête en 2003. Les répondants, sélectionnés de façon aléatoire à l'échelle de 126 régions sociosanitaires, étaient âgés de 12 ans et plus au moment de l'enquête (taux de réponse de 92,6 %) et provenaient de 144 836 ménages (logements privés) (taux de réponse de 87,1 %) des dix provinces et des trois territoires Canadiens, avec un taux de réponse combiné de 87,7 %. Les habitants des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps plein des Forces canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées ont été exclus de la base de sondage. Dans le cadre notre recherche, n'ont été retenus de cet échantillon que les travailleurs actifs sur le marché du travail au moment de l'enquête et ceux âgés de 15 ans et plus, soit 81 726 travailleurs et travailleuses. De plus, étant donné que plusieurs provinces ont refusé de répondre à la section sur la dépression majeure du questionnaire, nous avons eu accès à un sous-échantillon final de 32 279 travailleurs et travailleuses. Il s'agit d'une enquête à participation volontaire, et les données sont accessibles par le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

3.2 Les mesures

Dans cette section, nous présentons le modèle opératoire visant à rendre opérationnels et mesurables les concepts précédemment évoqués. En se basant sur le questionnaire de l'ESCC (2003) du cycle 2.1, nous avons identifié les variables et les indicateurs appropriés pour chacun des concepts de notre modèle. Les tableaux V à VIII présentent l'opérationnalisation des concepts.

3.2.1 La variable dépendante

Le tableau V présente la mesure de la variable dépendante. Dans l'enquête de l'ESCC, les questions ont été posées aux répondants de toutes les provinces sauf la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

TABLEAU V: MESURE DE LA VARIABLE DÉPENDANTE

VARIABLE	MESURES
<p>Risque de dépression majeure (Kessler et Mroczek, 1994; tiré d'un sous-ensemble du <i>Composite International Diagnostic Interview (CIDI)</i>)</p>	<p>2-Au cours des 12 derniers mois, s'être senti(e) triste, mélancolique ou déprimé(e) pour une période de 2 semaines consécutives ou plus. 5-Pendant ces 2 semaines, avoir eu une perte d'intérêt pour la plupart des choses. 6-Avoir éprouvé de la fatigue ou un manque d'énergie. 8A-Nombre de livres ou de kilogrammes pris (perdus). 8B-Indication en livres ou en kilogrammes. 10-Nombre de fois que cela s'est produit. 11-Avoir eu plus de difficulté à se concentrer que d'habitude. 12-Pendant ces périodes, avoir éprouvé des sentiments d'abattement ou avoir ressenti ne plus rien valoir. 13-Avoir beaucoup songé à la mort, soit à la leur, soit à celle d'une autre personne ou à la mort en général. 16-Au cours des 12 derniers mois, pendant une période de 2 semaines ou plus, avoir perdu intérêt pour la plupart des choses à faire aimées comme travail, en passe-temps ou tout autre chose. 17-Durée pendant la période de 2 semaines dans les 12 derniers mois pendant laquelle presque tout intérêt a été perdu. 18-Nombre de fois à s'être senti(e) de cette façon pendant ces 2 semaines. 19-Pendant ces 2 semaines, avoir toujours éprouvé de la fatigue ou un manque d'énergie. 21A-Nombre de livres ou de kilogrammes pris (perdus). 21B-Nombre en livres ou en kilogrammes. 23-Nombre de fois que cela s'est produit.</p>

VARIABLE	MESURES
	<p>24-Avoir eu beaucoup plus de difficulté à se concentrer que d'habitude.</p> <p>25-Pendant ces périodes, avoir éprouvé des sentiments d'abattement ou avoir le sentiment de ne rien valoir.</p> <p>26-Avoir songé à la mort, soit à la leur, soit à celle d'une autre personne ou à la mort en général.</p> <p>Les réponses correspondent toutes à 1 pour oui et à 0 pour non.</p> <p>L'échelle des réponses aux questions 8 et 21 est modifiée de sorte qu'elles sont =1 si le répondant a pris ou perdu plus de 9 livres (4kg) et =0 si c'est moins ou s'il n'a pas perdu ou pris de poids.</p> <p>L'échelle des réponses aux questions 10 et 23 est aussi modifiée de sorte qu'elles sont =1 si le répondant a de la difficulté à s'endormir toutes les nuits ou presque toutes les nuits et =0 si c'est moins souvent ou jamais.</p> <p>Pour la première série de questions : 2, 5, 6, 8A, 10, 11, 12, 13, le maximum de points possibles à accumuler est de 8 et le minimum est de 1. Pour la série de questions : 16, 19, 21A, 23, 24, 25, 26, le maximum est de 7 et le minimum est de 1. Si le score total pour chacune des séries est de 4 et plus, la probabilité prévue pour le répondant pour constituer un cas à risque de souffrir de dépression majeure est de 80%.</p>

Explications sur le CIDI-SF

Le CIDI-SF est un questionnaire fondé sur les travaux de Kessler et Mroczek (World Health Organisation, 1990) qui permet de produire des diagnostics psychiatriques de dépression majeure conforme à la définition de la 3^e édition du DSM. Il est conçu pour être utilisé par des non-cliniciens dans le cadre d'enquêtes comme indicateur de troubles mentaux. En 1994, une révision du CIDI-SF a été réalisée par Andrews et Kessler afin de mieux répondre aux exigences des critères du DSM-IV. D'autres formes abrégées du CIDI ont aussi été mises au point plus récemment. Quoique moins exactes que la version intégrale de l'entretien diagnostique, les questionnaires abrégés ont quand même la capacité de déceler validement les troubles mentaux tels que la dépression majeure (Patten et al. 2000). Le questionnaire abrégé utilisé dans le cadre de l'ESCC pour évaluer la dépression majeure a été mis au point de façon à appliquer les critères A à C du diagnostique de la DM dans le DSM-III-R.

D'après l'étude de Patten et al. (2000) réalisée auprès de 521 sujets, la forme abrégée du CIDI a une excellente valeur prédictive positive et négative. En effet, les résultats de leur étude ont démontré que près de 75% des sujets ayant obtenu un score de 5 et plus en répondant au CIDI abrégé souffraient également de dépression majeure selon la version intégrale du CIDI.

Kessler et al. (1998) ont également publié une recherche faite sur le CIDI-SF (version abrégée) et les résultats ont démontré que l'exactitude du questionnaire était de 93% pour l'épisode de dépression majeure. Les résultats sont donc très encourageants en suggérant que les diagnostics faits en utilisant la version intégrale du CIDI peuvent être reproduits avec une excellente précision avec les échelles du CIDI abrégé. De plus, selon les auteurs, les qualités métrologiques du CIDI-SF sont bonnes. Par comparaison au CIDI intégral et dépendamment des désordres mentaux étudiés, la sensibilité de l'instrument de mesure varierait entre 77 et 100%, la spécificité entre 96 et 99.9%, la valeur prédictive positive entre 75.7 et 99.6% et la valeur prédictive négative entre 86.9 et 100% (Kessler et al. 1998; Verger et al. 2005).

Afin de bien interpréter les résultats de la version abrégée du CIDI, il faut garder en tête que cet instrument permet de détecter la probabilité d'épisodes dépressifs chez le sujet qui sont très apparentés à la dépression majeure définie par le DSM-IV, mais pas identique à celle-ci. Il est important de considérer dans le diagnostic d'un trouble de dépression majeure des facteurs tels que la durée des épisodes et l'ampleur de l'incapacité et de la détresse, en plus de la prévalence d'un symptôme dépressif spécifique. De plus, pour qu'un diagnostic de dépression majeure soit cliniquement valide, il doit être posé par un clinicien, soit un médecin ou préférablement un psychiatre. Il serait impossible de poser un diagnostic clinique valide d'après les résultats de notre recherche puisque les administrateurs de la version abrégée du CIDI n'étaient pas des cliniciens. Malgré ces contraintes, d'après de nombreuses études réalisées au Canada, l'inclusion de la version abrégée du CIDI dans l'ENSP et l'ESCC se prête parfaitement à une interprétation pertinente des résultats démontrés à l'aide de cet instrument (Patten et al. 2000).

3.2.2 Les variables indépendantes

1. La profession

La profession a été mesurée à partir des codes à quatre caractères de la Classification type de profession (CTP-1991) développée par Statistiques Canada en 1993. Cette classification a défini les professions en fonction de la nature du travail, des tâches à accomplir, des responsabilités et du secteur d'activité. La CTP-1991 a une structure hiérarchique qui contient plus de 514 groupes à quatre caractères compris dans 139 groupes de plus haut niveau (trois caractères), 47 groupes à deux caractères, qui sont finalement regroupés dans dix groupes majeurs: gestion; affaire, finance et administration; sciences naturelles, appliquées et professions apparentées; secteur de la santé; science sociale, enseignement, administration publique et religion; art, culture, sport et loisirs; ventes et service; métiers, transport et machinerie; professions propres au secteur primaire; transformation, fabrication et services d'utilité publique. Pour cette recherche, le groupe comprenant 139 professions a été utilisé.

2. Le secteur économique

Le secteur économique a été mesuré à partir des codes à quatre caractères du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN-1997) aussi développée par Statistiques Canada en 2003. Cette classification a défini chaque secteur économique en fonction d'un modèle conceptuel orienté sur la production ou basé sur les provisions. Les établissements sont regroupés en secteurs économiques en fonction de la similarité de leur processus de production utilisé pour produire des biens et des services. La SCIAN-1997 a une structure hiérarchique dans laquelle 321 petits groupes à quatre caractères sont compris dans 99 sous-secteurs, qui sont à leur tour inclus dans 20 secteurs économiques plus larges: agriculture; foresterie; chasse et pêche; construction; commerce de gros; commerce de détail; transport et entreposage; industrie de l'information et industries culturelles; finances et assurances; services professionnels; services techniques et scientifiques; administration publique; services administratifs;

services de soutien; services de gestion des déchets et de l'assainissement; services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; arts; spectacles et loisirs; gestion de sociétés et d'entreprises; extraction minière et extraction de pétrole et de gaz; fabrication; services immobiliers et services de location et de logement à bail; services publics; hébergement, services de restauration et autres services sauf les administrations publiques. La présente recherche a utilisé le groupe incluant 99 sous-secteurs.

3.2.3 La variable modératrice et les variables de contrôle

Notre modèle contient une variable modératrice: le genre. Cette variable prendra deux valeurs: 0 pour homme et 1 pour femme.

Les variables de contrôle incluses dans notre modèle correspondent aux caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, à la situation familiale et aux caractéristiques personnelles.

Pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, le détail des mesures est présenté au tableau VI. Pour les questions concernant l'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, les demandes (psychologiques, physiques), le soutien social ainsi que l'insécurité d'emploi, elles n'ont été posées que dans trois provinces: à Terre-Neuve, en Ontario et en Saskatchewan. Cependant, pour être en mesure de travailler sur un plus grand échantillon (ensemble des répondants de l'ESCC 2.1), nous avons procédé avec une alternative. Ces variables ont été agrégées au niveau de la profession en suivant les recommandations de Schwartz et al. (1988). Nous avons de ce fait attribué à nos données individuelles de l'ESCC 2.1 des aspects professionnels provenant de l'ENSP de Statistique Canada. Cette enquête contient les versions courtes du JQC qui ont été mesurées en 1994-1995 (Cycle 1), 2000-2001 (Cycle 4) et 2002-2003 (Cycle 5). Ce faisant, les scores de plus de 10 000 personnes représentatives de la main-d'œuvre canadienne ont par la suite été agrégés aux codes à quatre caractères de la CTP-1991 utilisée dans l'ENSP. À partir de l'ENSP, les scores pour chaque profession ont

finalement été transposés dans le fichier de l'ESCC 2.1 en utilisant la CTP-1991 pour l'appariement des fichiers de données. Pour les heures travaillées et l'horaire de travail, les réponses individuelles étaient disponibles dans l'ESCC 2.1.

En ce qui concerne le revenu professionnel, les données n'étaient pas disponibles dans l'ESCC 2.1. C'est uniquement le revenu du ménage ou le revenu personnel provenant de toutes les sources qui a été mesuré. Le revenu professionnel moyen (en milliers de dollars) représenté par les codes à quatre caractères de la CTP-1991 a donc été utilisé comme variable de substitution (caractéristique de groupe). Ainsi, la construction de la variable du revenu professionnel moyen est basée sur l'exploitation des données transversales de l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada pour la période comprise entre 1994 et 1999. L'EDTR a utilisé la CTP-1991 et le revenu d'emploi de près de 65 000 personnes a été agrégé aux codes à quatre caractères représentant des professions. Les estimations créées sur l'EDTR à partir d'un grand groupe de personnes représentatives ont été par la suite transposées aux données des individus provenant du fichier de l'ESCC 2.1 en utilisant la CTP-1991 pour l'appariement des fichiers de données. De la même façon que pour les autres variables de contrôle, nous avons attribué à des individus (base de données de l'ESCC 2.1) une moyenne des caractéristiques provenant d'un plus grand groupe d'individus représentatifs de notre population à l'étude.

Les tableaux VI, VII et VIII présentent le détail des mesures relatives aux variables concernant les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, à la situation familiale et aux caractéristiques individuelles.

**TABLEAUX VI: MESURE DES VARIABLES RELATIVES AUX
CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES ET DE
GROUPE**

VARIABLES	MESURES
<p>Conception des tâches</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation des compétences (adapté de Karasek, 1985) 	<p>Plus le score est élevé, plus fort est le niveau d'utilisation des compétences (échelle additive de 3 items en 5 points: 0 à 12)</p> <p>-Votre travail exige l'acquisition de nouvelles connaissances. -Votre travail exige un niveau élevé de compétences. -Votre travail consiste à toujours faire la même chose.</p> <p>« entièrement en désaccord » = 0 « en désaccord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « d'accord » = 3 « Tout-à-fait d'accord » = 4</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autorité décisionnelle (adapté de Karasek, 1985) 	<p>Plus le score est élevé, plus fort est le niveau d'autorité décisionnelle (échelle additive de 2 items en 5 points : 0 à 8)</p> <p>-Vous êtes libre de décider de votre façon de travailler. -Vous avez votre mot à dire sur l'évolution de votre travail.</p> <p>« entièrement en désaccord » = 0 « en désaccord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « d'accord » = 3 « Tout-à-fait d'accord » = 4</p>
<p>Demandes du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demandes physiques (adapté de Karasek, 1985) 	<p>Plus le score est élevé, plus fortes sont les demandes physiques (échelle de 1 item en 5 points : 0 à 4)</p> <p>-Votre travail demande beaucoup d'efforts physiques.</p> <p>« entièrement en désaccord » = 0 « en désaccord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « d'accord » = 3 « Tout-à-fait d'accord » = 4</p>

VARIABLES	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes psychologiques (adapté de Karasek, 1985) 	<p>Plus le score est élevé, plus fortes sont les demandes psychologiques (échelle additive de 2 items en 5 points : 0 à 8)</p> <p>-Votre travail est frénétique. -Vous êtes exempt(e) de demandes opposées que vous font les autres.</p> <p>« Tout-à-fait d'accord » = 0 « d'accord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « en désaccord » = 3 « entièrement en désaccord » = 4</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Demandes contractuelles: -Heures travaillées -Horaire de travail 	<p>-Nombre d'heures travaillées par semaine à tous les emplois.</p> <p>Variable dichotomique: 0=Quart normal sans fin de semaine; quart normal avec fin de semaine 1=Quart rotatif ou brisé sans fin de semaine; quart rotatif ou brisé avec fin de semaine; sur appel/horaire irrégulier sans fin de semaine; sur appel/horaire irrégulier avec fin de semaine; autres sans fin de semaine; autres avec fin de semaine</p>
<p>Soutien social au travail (adapté de Karasek, 1985)</p>	<p>Plus le score est élevé, plus grand est le niveau de soutien au travail (échelle additive de 3 items en 5 points : 0 à 12)</p> <p>-Vous êtes exposé(e) à de l'hostilité ou aux conflits de vos collègues. -Vos collègues facilitent l'exécution du travail. -Votre surveillant facilite l'exécution du travail.</p> <p>« entièrement en désaccord » = 0 « en désaccord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « d'accord » = 3 « Tout-à-fait d'accord » = 4</p>
<p>Gratifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insécurité d'emploi (adapté de Karasek, 1985) 	<p>Plus le score est élevé, plus fort est le niveau d'insécurité d'emploi (échelle de 1 item en 5 points : 0 à 4)</p> <p>-Vous avez une bonne sécurité d'emploi.</p> <p>« Tout-à-fait d'accord » = 0 « d'accord » = 1 « ni en accord ou en désaccord » = 2 « en désaccord » = 3 « entièrement en désaccord » = 4</p>

VARIABLES	MESURES
<ul style="list-style-type: none"> Revenus professionnels (Marchand et al. 2005b; 2006) 	Le revenu professionnel n'est pas disponible dans l'ESCC 2.1. Le revenu professionnel moyen (en milliers de dollars) représenté par les codes à quatre caractères de la CTP-1991 a donc été utilisé comme variable de substitution.

TABLEAU VII: MESURE DES VARIABLES RELATIVES À LA SITUATION FAMILIALE

VARIABLES	MESURES
Statut marital	1=Marié, en couple 0=Autre
Statut parental	Quatre variables dichotomiques décrivant la présence d'enfants mineurs dans le ménage en fonction de groupes d'âge suivants: 0-5: code 1=Présence, 0=Absence 6-11: code 1=Présence, 0=Absence
Statut économique	Échelle en 5 catégories mesurant le niveau de suffisance du revenu du ménage tel que calculé par Statistique Canada: 1=Bas (1-4 pers.: <10 000\$; 5 pers. et plus : <15 000\$) 2=Bas-moyen (1-2 pers.: 10 000\$-19 999\$; 3-4 pers.: 10 000\$-19 999\$; 5 pers. et plus : 15 000\$-29 999\$) 3=Moyen (1-2 pers.: 15 000\$-29 999\$; 3-4 pers.: 20 000\$-39 999\$; 5 pers. et plus : 30 000\$-59 999\$) 4=Moyen-élevé (1-2 pers.: 30 000\$-59 999\$; 3-4 pers.: 40 000\$-79 999\$; 5 pers. et plus : 60 000\$-79 999\$) 5=Élevé (1-2 pers.: 60 000\$ et plus ; 3 ou plus : 80 000 et plus)

**TABLEAU VIII : MESURE DES VARIABLES RELATIVES AUX
CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES**

VARIABLES	MESURES
<p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Âge • Genre • Scolarité 	<p>En années.</p> <p>0=Homme 1=Femme</p> <p>Échelle ordinale en en 10 catégories de Statistique Canada: 1=Deuxième secondaire ou moins 2=Troisième ou quatrième secondaire 3=Cinquième secondaire 4=Diplôme d'étude secondaire mais aucune étude postsecondaire 5=Études postsecondaires partielles 6=Certificat commercial ou diplôme d'une école de métiers ou formation d'apprenti 7=Diplôme ou certificat d'un collège communautaire, CEGEP, école de nursing, etc. 8=Certificat inférieur au baccalauréat 9=Baccalauréat 10=Grade/certificat d'études supérieures</p>
<p>Santé physique</p>	<p>Nombre de problèmes de santé chronique: Allergies alimentaires, autres allergies, asthme, fibromyalgie, arthrite ou rhumatisme, maux de dos excluant l'arthrite et ceux dus à la fibromyalgie, hypertension, migraines, bronchite chronique, emphysème ou broncho-pneumopathie chronique obstructive, diabète, épilepsie, maladie cardiaque, crise cardiaque, angine de poitrine, insuffisance cardiaque globale, cancer, ulcères d'estomac ou à l'intestin, troubles dus à un accident cardio-vasculaire, incontinence urinaire, troubles intestinaux, maladie d'Alzheimer ou autre sénilité, cataractes, glaucome, problème de la thyroïde, fatigue chronique, sensibilité aux agresseurs chimiques, troubles de l'alimentation, problème de santé physique ou mentale de longue durée.</p>
<p>Habitudes de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alcool • Tabac • Activité physique 	<p>-Somme du nombre de verres consommés au cours des 7 derniers jours. Pour chaque jour de la semaine, le répondant doit indiquer le nombre de consommations bues.</p> <p>-Nombre de cigarettes fumées par semaine.</p> <p>-Fréquence de la pratique d'au moins une activité physique durant plus de 15 minutes au cours du dernier mois.</p>

3.3 Les analyses

Les analyses statistiques se sont faites en trois étapes : analyses descriptives, analyses bivariées et analyses multivariées. Avant de débiter les analyses, les données ont d'abord été nettoyées et triées à partir de la base de données. Ce nettoyage a consisté à la vérification des données manquantes et l'évaluation du nombre de cas requis.

3.3.1 Analyses descriptives

Les analyses descriptives nous ont permis de dégager les caractéristiques essentielles contenues dans l'ensemble de nos données en examinant leur distribution dans l'échantillon. Dans ce type d'analyses, nous avons estimé la prévalence d'épisodes de dépression majeure pour l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne ainsi que pour les hommes et les femmes séparément. En d'autres mots, nous avons estimé la prévalence de dépression majeure selon les 139 professions de la CTP-1991 et selon les 99 secteurs économiques de la SCIAN-1997, et aussi la prévalence de dépression majeure selon les professions et les secteurs économiques en fonction du genre.

3.3.2 Analyses bivariées

Dans nos analyses bivariées, nous avons évalué l'existence d'une relation significative entre deux variables à la fois, soit la profession et les épisodes de dépression majeure et le secteur économique et les épisodes de dépression majeure. Nous avons ensuite vérifié la force de cette relation. Dans ces analyses, nous n'avons pas tenu compte de l'influence que d'autres variables pourraient avoir (variables de contrôle, variable modératrice).

3.3.3 Analyses multivariées

Nos analyses multivariées nous ont permis d'obtenir les effets nets de la profession et du secteur économique en relation avec le risque de dépression majeure. Elles nous ont

aussi permis de vérifier les effets d'interaction avec la variable modératrice, le genre. Nous avons estimé des régressions logistiques afin d'obtenir des rapports de cotes pour les 139 groupes professionnels et les 99 secteurs économiques en ajustant pour les variables de contrôle. Nous avons également corrigé les erreurs-types et les intervalles de confiance à 95% en utilisant le logiciel STATA et la méthode de ré-échantillonnage bootstrap de Statistique Canada. Les analyses ont été effectuées pour l'ensemble de l'échantillon et selon le genre. Pour l'estimation des modèles de régression logistique, nous avons choisi la profession de caissiers/caissières (G31) et le secteur économique du service de l'enseignement (611) comme catégories de référence. Ce choix reposait sur des considérations techniques. En effet, étant donné le grand nombre de catégories à tenir en compte dans l'analyse, il fallait s'assurer d'avoir un nombre suffisant d'observations dans la catégorie de référence pour maximiser les chances d'obtenir des relations significatives et assurer la stabilité des paramètres de régression estimés (Hosmer et Lemeshow, 1989). Les catégories de référence que nous avons choisies comportaient beaucoup plus de sujets que les autres catégories. C'est pourquoi nous avons choisi la profession des caissiers et caissières et le secteur économique des services d'enseignement. Ces catégories avaient aussi la propriété d'être plus facilement interprétable en terme de conditions de travail. Elles nous semblaient en effet plus typiques par rapport aux autres catégories sur le marché du travail en général, ce qui nous a permis de les comparer plus aisément entre elles.

Nous avons eu cinq modèles de régression logistique à estimer au total, trois modèles pour vérifier les hypothèses 1 et 2, et deux modèles pour vérifier les hypothèses 3 et 4. Le premier modèle a consisté à vérifier l'association entre le risque de dépression majeure et la profession, en contrôlant pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles. Le deuxième modèle a vérifié l'association entre le risque de dépression majeure et le secteur économique en contrôlant pour les mêmes variables. Le troisième modèle a vérifié l'association entre le risque de dépression majeure, la profession et le secteur économique simultanément toujours en ajustant pour les mêmes variables de contrôle. Le quatrième modèle a vérifié si la relation entre le risque de dépression majeure et la

profession variait selon le genre, toujours en contrôlant pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles. Et finalement, le cinquième modèle a vérifié si la relation entre le risque de dépression majeure et le secteur économique variait selon le genre, en ajustant pour les mêmes variables contrôle. Afin de parvenir à extraire des résultats à l'aide de ces analyses, nous avons dû également utiliser le logiciel SAS. Nous avons d'abord analysé le modèle en entier, soit les professions, les secteurs économiques et les variables de contrôle sans se préoccuper du genre afin de trouver les professions et les secteurs économiques significatifs ($p < 0.05$ ou $p < 0.01$). Ensuite, nous avons analysé une seconde fois le modèle en incluant le genre, mais en utilisant cette fois uniquement les interactions significatives avec les professions et les secteurs économiques trouvées précédemment. À partir des résultats de ces analyses, nous avons seulement conservé les valeurs de $p < 0.001$ comme interactions significatives avec le genre.

CHAPITRE 4

LES RÉSULTATS

4.1 Résultats descriptifs

Le tableau IX présente les principaux résultats de nos analyses descriptives, c'est-à-dire les moyennes et les pourcentages ainsi que l'écart-type pour chacune des variables de l'ESCC 2.1.

D'après ces résultats, nous pouvons remarquer que la prévalence globale de travailleurs et de travailleuses qui ont un risque de souffrir de dépression majeure est de 8.1%. Chez les hommes uniquement, le taux correspond à 5.4%, tandis que chez les femmes le taux s'élève à 10.2%.

Les données relatives au milieu de travail montrent des niveaux de moyen à assez élevé. En effet, les résultats pour l'utilisation des compétences, les demandes physiques et les demandes psychologiques indiquent un niveau plutôt moyen sur l'échelle de mesure. Les résultats concernant l'autorité décisionnelle et le soutien social présentent toutefois un niveau légèrement plus élevé que le point milieu de l'échelle. Enfin, le niveau d'insécurité en emploi correspond au niveau le plus faible. De plus, d'après ces statistiques descriptives, nous pouvons constater que les gens travaillent en moyenne 40.8 heures par semaine et que les trois quarts de ces gens ont un horaire de travail régulier. Le revenu professionnel moyen des travailleurs et des travailleuses correspond à 26 360.72\$.

Au niveau de la situation familiale, les données nous apprennent que 56.8% des travailleurs et travailleuses vivent en couple, 16.6% de ces derniers ont un ou plusieurs enfant(s) âgé(s) de 5 ans et moins et 18% ont un ou plusieurs enfant(s) âgé(s) entre 6 et 11 ans. Enfin, le statut économique du ménage où la majorité des travailleurs et travailleuses se retrouvent correspond aux niveaux moyen-élevé.

TABLEAU IX : STATISTIQUES DESCRIPTIVES

<i>VARIABLES</i>	<i>MOYENNE- POURCENTAGE</i>	<i>ÉCART- TYPE</i>	<i>MIN-MAX</i>
Risque de dépression majeure	8.1%		0-1
Hommes	5.4%		
Femmes	10.2%		
Utilisation des compétences	6.9	1.32	0-12
Demandes physiques	2.0	0.79	0-4
Demandes psychologiques	4.4	0.58	0-8
Autorité décisionnelle	5.3	0.79	0-8
Soutien social	7.96	0.49	0-12
Insécurité d'emploi	1.28	0.29	0-4
Heures travaillées/semaine	40.8	17.47	15-105
Horaire de travail			0-1
Régulier	75.7%		
Revenu professionnel	26 360.72\$	11 868.19	ND
Statut marital			0-1
En couple	56.79%		
Statut parental			
Enfant (s) de 5 ans et moins	16.64%		0-1
Enfant (s) de 6 à 11 ans	18.00%		0-1
Statut économique du ménage		1.07	
Bas	1.73		
Bas-moyen	3.60		
Moyen	13.82		
Moyen-élevé	31.66		
Élevé	38.55		
Sans objet	10.54		
Total	4.34		
Genre			0-1
Homme	49.90%		
Femme	50.10%		
Âge	39.03		15-75
Scolarité			
8 ^e année et moins	3.34%		
9 à 10 ^e année	8.40%		
11 à 13 ^e année	7.10%		
Graduation post-secondaire	20.19%		
Études post-secondaires	8.10%		
Diplôme de métier/technique/ commercial	11.81%		
Diplôme cégep/collège	19.91%		
Certificat universitaire inférieur au bacc.	2.63%		
Baccalauréat	12.92%		
Grade/certificat universitaire supérieur au bacc.	5.59%		
Santé physique			
Absence de problèmes physiques	34.76%		
1 problème physique	28.42%		
2 problèmes physiques	17.42%		
3 problèmes physiques et plus	19.41%		
Consommation d'alcool (nombre de verres/semaine)	3.90	7.48	
Usage du tabac (nombre de cigarettes/jour)	3.50	7.67	
Activité physique (> 15 minutes/mois)	26.89	25.31	

Concernant les informations relatives aux caractéristiques personnelles, les résultats nous indiquent que l'échantillon est composé de 49.4% d'hommes et l'âge moyen est de 39 ans. En matière de scolarité, les deux niveaux où nous retrouvons le plus de travailleurs sont le niveau post-secondaire avec 20.2% de personnes et le niveau collégial avec 19.9% de personnes. Au sujet de la santé physique, nous pouvons constater que 34.8% des travailleurs et des travailleuses n'ont pas de problème physique du tout, tandis que 28.4% de ces derniers ont un problème et 19.4% d'entre-eux ont trois problèmes et plus. De plus, les travailleurs et travailleuses consomment en moyenne 3.9 verres d'alcool par semaine et fument en moyenne 3.5 cigarettes par jour. Enfin, les résultats nous apprennent que les travailleurs et travailleuses font en moyenne 26.9 fois d'exercices physique par mois de plus de 15 minutes.

4.2 Résultats des analyses bivariées

Le tableau X présente les caractéristiques principales des dix professions les plus à risque et des dix professions les moins à risque de dépression majeure et ce, sans tenir compte du genre. Il est important de noter que Statistique Canada a recommandé de ne pas publier les résultats dont le coefficient de variation (CV) est supérieur à 33.3 en raison de normes de qualité. C'est pourquoi tous les résultats présentés dans les tableaux qui suivent ne dépassent jamais 33.3 pour les CV. Une diffusion générale non-restreinte des résultats peut alors être faite.

Au premier regard, nous pouvons constater d'après le tableau ci-dessous que les dix professions qui apparaissent comme étant le plus à risque tant chez les femmes que chez les hommes présentent des prévalences plutôt élevées. Elles se retrouvent en effet nettement au-dessus de la moyenne générale de risque de dépression majeure (8.1%). La profession la plus à risque selon nos résultats est celle des concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes, atteignant une prévalence de 17.8%. Cette profession est la seule à faire partie du grand groupe professionnel des *arts, culture, sports et loisirs*. Les autres qui la succèdent immédiatement, comme l'autre personnel des soins personnalisés, les commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements et le

personnel para professionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, font respectivement partie des groupes des *ventes et services*, des *affaires finances et administration* et des *sciences sociales, enseignement, administration publique et religion*.

TABLEAU X : LES DIX PROFESSIONS LES PLUS À RISQUE ET LES DIX PROFESSIONS LES MOINS À RISQUE

CODES	PROFESSIONS	PRÉVALENCE (%)	IC 95%	CV
Professions les plus à risque				
F14	Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	17.8	8.6-27.0	26.3
G92	Autre personnel des soins personnalisés	16.4	7.3-25.6	28.3
B55	Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements	14.9	8.5-21.4	22.1
E21	Personnel para professionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	14.3	8.8-19.8	19.6
G51	Personnel des services des aliments et boissons	14.2	9-19.5	18.7
B51	Commis de travail général de bureau	14.1	8.9-19.2	18.5
G93	Nettoyeurs/nettoyeuses	12.2	8-16.4	17.6
B11	Personnel d'administration des finances et des assurances	12.0	6.8-17.2	22.2
G31	Caissiers/caissières	11.4	8.3-14.5	13.8
G91	Personnel technique des services personnels	11.2	4.2-18.2	31.8
Professions les moins à risque				
J17	Conducteurs/conductrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	5.2	2-8.4	31.2
C06	Professionnels/professionnelles en mathématiques et en informatique	5.0	2.9-7.2	21.7
H71	Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de matériel de transport en commun	4.9	3.2-6.5	17.0
G11	Représentants/représentantes des ventes, vente en gros	4.8	2.4-7.2	25.5
H61	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	4.4	1.9-6.9	29.4
H82	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4.3	1.7-6.9	30.6
C14	Personnel technique en génie électronique et électrique	4.2	1.5-6.8	32.1
I01	Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquiculture	4.2	2.2-6.2	23.8
J19	Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	4.0	1.6-6.5	31.1
B01	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	3.9	2-5.8	24.5

En matière de différences hommes-femmes, la prévalence de la profession la plus à risque chez les femmes s'élève à 17.4% (IC95%, 7.6-27.1) pour la catégorie autre personnel des soins personnalisés, ce qui est largement au-dessus de la moyenne générale de risque de dépression majeure chez les femmes dans l'étude (10.2%). Cette catégorie fait partie du grand groupe professionnel des *ventes et services*. Pour ce qui est de la profession la plus à risque chez les hommes, les nettoyeurs, elle présente une prévalence de dépression majeure de 9.1% (IC95%, 3.9-14.3) comparativement à une prévalence moyenne de 5.4% chez les hommes dans l'étude. Cette profession fait également partie du grand groupe professionnel des *ventes et services*. Il est intéressant de noter que ce grand groupe est ressorti comme étant à risque à la fois chez les femmes et chez les hommes.

Concernant les professions les moins à risque, nous pouvons remarquer d'après le tableau X que les professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité font partie de la profession dans laquelle les gens sont le moins à risque de souffrir de dépression majeure avec 3.9% de prévalence. Les autres professions qui sont les moins à risque font partie de grands groupes professionnels assez diversifiés. Seules différentes catégories de conducteurs/conductrices semblent revenir à quelques reprises, comme les conducteurs/conductrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé (5.2%), les conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de matériel de transport en commun (4.9%) et les conducteurs/conductrices d'équipement lourd (4.4%).

Nous terminerons maintenant cette section avec l'analyse des résultats concernant les secteurs économiques. Le tableau XI présente les caractéristiques principales des secteurs économiques les plus à risque et les moins à risque en matière de risque de dépression majeure.

De façon globale, les résultats de nos analyses relatives aux secteurs économiques présentés ci-dessous montrent que le secteur économique le plus à risque représente le groupe des détaillants hors magasin, avec 12.8% de risque de dépression majeure. Ce secteur fait partie du groupe économique plus général du *commerce de détail*. Nous

pouvons noter que la prévalence des dix secteurs économiques les plus à risque se situe entre 12.8% et 10.1%, ce qui se trouve juste un peu au-dessus de la moyenne générale de risque de dépression majeure (8.1%). Les secteurs économiques qui sont aussi plus à risque et qui suivent immédiatement le premier de la liste semblent se concentrer dans trois grands groupes de secteurs économiques, soit : *autres services, sauf les administrateurs publics* (pour les secteurs services personnels et services de blanchissage avec 12.8% ainsi que ménages privés avec 10.6%), *hébergement et services de restauration* (pour les secteurs services d'hébergement avec 11.1% et services de restauration et débits de boissons avec 11.2%) et finalement *soins de santé et assistance sociale* (pour le secteur assistance sociale avec 10.9%).

TABLEAU XI : LES DIX SECTEURS ÉCONOMIQUES LES PLUS À RISQUE ET LES DIX SECTEURS ÉCONOMIQUES LES MOINS À RISQUE

<i>CODES</i>	<i>SECTEURS ÉCONOMIQUES</i>	<i>PRÉVALENCE (%)</i>	<i>IC 95%</i>	<i>CV</i>
Secteurs économiques les plus à risque				
454	Détaillants hors magasin	12.8	5.8-19.8	27.8
812	Services personnels et services de blanchissage	12.8	8.2-17.5	18.5
722	Services de restauration et débits de boissons	11.2	8.5-13.9	12.1
721	Services d'hébergement	11.1	6.2-15.9	22.4
624	Assistance sociale	10.9	8.2-13.7	12.8
814	Ménages privés	10.6	5.7-15.6	23.8
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	10.5	7.1-13.9	16.6
221	Services publics	10.4	5.1-15.7	25.9
513	Radiotélévision et télécommunications	10.1	5.4-14.8	23.5
531	Services immobiliers	10.1	5.1-15.1	25.2
Secteurs économiques les moins à risque				
232	Entrepreneurs spécialisés	6.7	4.3-8.9	17.7
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	6.6	2.7-10.4	29.9
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	6.5	3.1-9.9	26.7
336	Fabrication de matériel de transport	6.5	3.9-9.1	20.3
333	Fabrication de machines	6.2	2.6-9.8	29.2
112	Élevage	5.7	2.9-8.6	25.5
231	Entrepreneurs principaux	5.3	2.9-7.7	23.3
524	Sociétés d'assurance et activités connexes	4.9	1.7-8	32.8
811	Réparation et entretien	3.7	1.8-5.5	25.9
111	Cultures agricoles	3.1	1.1-4.9	32.3

La prévalence des secteurs économiques les moins à risque de dépression majeure se situe entre 3.1% et 6.7%. Le secteur économique le moins à risque correspond au secteur des cultures agricoles (3.1%). Ce secteur fait partie du grand groupe économique de *l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse*. Les autres secteurs économiques qui sont les moins à risque d'après nos résultats font partie de groupes assez variés tels que *la fabrication, la construction et le commerce de détail* par exemple.

L'analyse des différences hommes-femmes suggère certaines variations selon le genre. En ce qui a trait aux femmes uniquement, les résultats ont démontré que la prévalence de dépression majeure pour le secteur économique le plus à risque est de 16.4% (IC95%, 6.1-6.7), ce qui est très élevé par rapport à la moyenne générale de dépression majeure (8.1%). Ce secteur économique consiste au groupe des détaillants hors magasins, et fait partie du groupe plus général du *commerce de détail*. Chez les hommes maintenant, le secteur économique le plus à risque englobe tous les services d'enseignement avec 7.8% (IC95%, 4.1-10.5) de risque de dépression majeure

4.3 Résultats des analyses multivariées

Dans cette section, nous allons rapporter les résultats de nos analyses multivariées. Nous présenterons d'abord les résultats ajustés concernant les professions, nous poursuivrons ensuite avec les résultats ajustés pour les secteurs économiques et nous concluons enfin ce chapitre avec les résultats ajustés pour les professions et les secteurs économiques. Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe 2.

Le tableau XII présente les résultats pour la profession en tenant compte des caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, de la situation familiale et des caractéristiques individuelles.

Selon les résultats de nos analyses, douze professions sont ressorties comme ayant une relation significative avec le risque de dépression majeure. Tel que nous l'avons expliqué dans la section sur la méthodologie, nous avons choisi les caissiers et les

caissières comme profession de référence pour des considérations techniques. Il est important de considérer dans l'interprétation de nos résultats que les caissiers et caissières ont une prévalence assez élevée de dépression majeure (11.4%) se situant légèrement au-dessus de la moyenne globale du risque de dépression majeure (8.1%). Comme mesure de référence, nous avons utilisé le rapport de cote. Le rapport de cote sert à mesurer la force d'un lien entre deux variables. En comparant les rapports de cote des autres professions avec celui de la professions de référence, nous pouvons alors identifier si certaines professions sont plus à risque de dépression majeure que les caissiers/caissières ($RC > 1$) et si certaines professions sont moins à risque que ces derniers ($RC < 1$). Dans le tableau XII, nous pouvons constater, en raison des faibles rapports de cote, qu'aucune de ces professions n'est plus à risque que le groupe de référence.

TABLEAU XII : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES PROFESSIONS

<i>CODES</i>	<i>PROFESSIONS</i>	<i>RAPPORTS DE COTE</i>	<i>IC 95%</i>
G31	CAISSIERS/CAISSIÈRES (PROFESSION DE RÉFÉRENCE)	1	-
A33	Directeurs/directrices de l'administration publique	8.52 ^{e-08**}	2.53 ^{e-08} -2.86 ^{e-07}
A35	Directeurs/directrices des services de protection	2.94 ^{e-08**}	4.54 ^{e-09} -1.90 ^{e-07}
A37	Directeurs/directrices de la construction et du transport	0.30*	0.09-0.96
B01	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	0.36*	0.14-0.92
B41	Personnel de supervision du travail de bureau	0.07*	0.01-0.71
G81	Personnel de soutien familial et de garderie	0.51*	0.28-0.91
G97	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	0.49*	0.27-0.87
H61	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	0.43*	0.19-0.99
H82	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	0.38*	0.15-0.94
I17	Capitaines et patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	0.22*	0.06-0.89
I21	Personnel élémentaire de la production primaire	0.46*	0.21-0.98
J15	Conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles, et personnel assimilé	6.67^{e-08**}	2.81^{e-08}-1.58^{e-07}

Note: * $p < 0.05$ ** $p < 0.01$

Résultats ajustés pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

Le tableau XIII présente les résultats pour secteur économique en contrôlant pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

TABLEAU XIII : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

<i>CODES</i>	<i>SECTEURS ÉCONOMIQUES</i>	<i>RAPPORTS DE COTE</i>	<i>IC 95%</i>
611	SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SECTEUR ÉCONOMIQUE DE RÉFÉRENCE)	1	-
210	Extraction de pétrole et de gaz et extraction minière	3.25 ^{e-08} **	1.25 ^{e-08} -8.45 ^{e-08}
483	Transport par eau	3.86 ^{e-08} **	1.96 ^{e-08} -7.61 ^{e-08}
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes	0.34*	0.14-0.79

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

Au premier regard, nous pouvons remarquer dans le tableau XIII que très peu de secteurs économiques sont significativement liés au risque de dépression majeure. Le secteur économique des services d'enseignement étant notre référence, nous pouvons encore une fois constater qu'aucun des trois secteurs économiques n'ont des rapports de cotes supérieures à ce dernier. Ainsi, le risque de dépression majeure chez les travailleurs et travailleuses du secteur de l'extraction de pétrole, de gaz et mine, du secteur du transport par eau ainsi que des valeurs immobilière, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes est inférieur au risque de dépression majeure dans le secteur des services d'enseignement. De plus, la prévalence de dépression majeure chez notre groupe de référence est de 7.61%, ce qui se rapproche beaucoup de la moyenne globale de dépression majeure de 8.1%.

Le tableau XIV présente les résultats pour l'analyse conjointe de la profession et du secteur économique en contrôlant pour caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

TABLEAU XIV : RÉSULTATS SIGNIFICATIFS POUR LES PROFESSIONS EN AJUSTANT POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES, ET POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES EN AJUSTANT POUR LES PROFESSIONS

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTE	IC 95%
G31	CAISSIERS/CAISSIÈRES (PROFESSION DE RÉFÉRENCE)	1	-
A33	Directeurs/directrices de l'administration publique	2.25 ^{e-8**}	4.46 ^{e-9} -1.14 ^{e-7}
A35	Directeurs/directrices des services de protection	1.73 ^{e-8**}	2.15 ^{e-9} -1.39 ^{e-7}
A37	Directeurs/directrices de la construction et du transport	0.26*	0.07-0.96
B41	Personnel de supervision du travail de bureau	0.06*	0.01-0.78
G81	Personnel de soutien familial et de garderie	0.4*	0.18-0.89
G97	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	0.45**	0.25-0.81
H61	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	0.38*	0.14-0.99
H82	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	0.31*	0.11-0.87
J15	Conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles, et personnel assimilé	4.69 ^{e-8**}	5.53 ^{e-9} -3.98 ^{e-7}
611	SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SECTEUR ÉCONOMIQUE DE RÉFÉRENCE)	1	-
210	Extraction de pétrole et de gaz et extraction minière	4.55 ^{e-8**}	1.48 ^{e-8} -1.4 ^{e-7}
454	Détaillants hors magasin	2.81*	1.14-6.95
514	Services d'information et de traitement des données	3.66*	1.1-12.2
532	Services de location et de location à bail	3.54*	1.11-11.29
624	Assistance sociale	1.75*	1.03-2.98

Note: * $p < 0.05$ ** $p < 0.01$

Résultats ajustés pour les conditions de l'organisation du travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

Concernant les résultats du tableau XIV, nous pouvons observer que plusieurs professions sont ressorties comme étant significatives, tandis que seulement cinq secteurs économiques ont montré un lien significatif. Toutefois, les résultats sont beaucoup plus importants au niveau des secteurs économiques. En effet, les rapports de cotes ajustés des quatre derniers secteurs présentés dans le tableau ci-dessus sont supérieurs au groupe de référence des services d'enseignement, contrairement aux rapports de cotes des professions qui sont encore une fois inférieurs au groupe de référence des caissiers/caissières. Ainsi, le secteur économique des détaillants hors magasin a un risque 2.81 fois plus élevé de dépression majeure que les services d'enseignement. Le secteur des services d'information et de traitement des données a un risque 3.66 fois plus élevé de dépression majeure que le groupe de référence. Le secteur des services de location et de location à bail a un risque de dépression majeure 3.54 fois plus élevé que le secteur des services d'enseignement et finalement le secteur d'assistance sociale a un risque 1.75 fois plus élevé de dépression majeure que le groupe

de référence. Les intervalles de confiance se recoupant, ces quatre secteurs ne se distinguent pas significativement entres-eux.

Les résultats du tableau XIV nous montrent également qu'il existe un effet de médiation ainsi qu'un effet de suppression pour certaines professions et pour certains secteurs économiques. Un effet de médiation survient lorsqu'une variable, qui est significative au départ, ne l'est plus lorsque l'on tient compte d'une seconde variable dans l'analyse (Baron et Kenny, 1986). Dans notre étude, un effet de médiation a d'abord été noté pour les professions suivantes : les professionnels(les) en finance, en vérification et en comptabilité, les capitaines et patrons(nes) de bateaux de pêche et pêcheurs(ses) et le personnel élémentaire de la production primaire. Un effet de médiation a également été noté pour certains secteurs économiques tels que le secteur du transport par eau et le secteur des valeurs immobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes. Ainsi, en ajustant pour les secteurs économiques, certaines professions qui étaient significatives au départ ne l'étaient plus par la suite, et de la même façon pour les secteurs économiques, en ajustant pour les professions, deux des secteurs économiques qui étaient significatifs avec le risque de dépression majeure au départ ont perdu leur significativité par la suite.

À l'inverse d'un effet de médiation, un effet de suppression survient lorsqu'une variable qui n'est pas significative au départ le devient par la suite lorsqu'on tient compte d'une seconde variable dans l'analyse (Cohen et Cohen, 1975). Dans notre étude, ceci a uniquement été le cas pour quatre secteurs économiques. Ainsi, nous pouvons noter un effet de suppression pour le secteur des détaillants hors magasins, le secteur des services d'information et de traitement des données et pour le secteur de l'assistance sociale. Ces secteurs économiques n'étaient donc pas significativement en lien avec le risque de dépression majeure jusqu'à ce que nous tenions compte des professions dans l'analyse.

La dernière étape de nos analyses consistait à vérifier l'interaction entre le genre, les professions et les secteurs économiques. Nos résultats ont démontré que le genre ne modère pas l'effet de la profession ou du secteur économique (voir annexe 2 tableaux IV

et V). Ainsi, bien qu'il existe une différence homme-femme au niveau de la prévalence de risque de dépression majeure, cette différence n'est pas, selon nos résultats, reliée à la profession ni au secteur économique.

CHAPITRE 5

DISCUSSION

Ce chapitre sera divisé en quatre sections. Nous débuterons d'abord en faisant une brève synthèse de notre recherche. Nous poursuivrons ensuite avec l'interprétation de nos résultats en considérant les modèles explicatifs trouvés dans la littérature et nos hypothèses de recherche afin de déterminer si ces dernières sont vérifiées ou non. Les explications que nous apporterons en lien avec les conditions de travail proviennent du fait que nous avons étudié, dans la littérature, des théories (Karasek, 1979 et Karasek et Théorell, 1990) sur la santé mentale au travail qui basaient leurs interprétations sur des conditions du travail spécifiques. Dans notre étude par contre, nous avons utilisé ces variables comme variables contrôles. C'est donc dans le but de formuler des hypothèses par rapport aux théories vues dans la littérature que nous expliquerons nos résultats en lien avec des conditions de travail. L'interprétation des résultats tiendra également compte de l'expérience individuelle et subjective du travailleur au sein d'une profession donnée, bien que nous ayons ajusté pour ces variables du travail dans nos analyses avec des mesures agrégées au niveau de la profession.

Nous enchaînerons cette section avec les forces et les limites de la recherche et les implications que les résultats de notre étude peuvent entraîner. Nous terminerons finalement en énumérant quelques pistes de recherche intéressantes à poursuivre dans le domaine.

5.1 Synthèse de la recherche

Rappelons d'abord que cette recherche avait deux grands objectifs, soit d'estimer le risque de vivre un épisode de dépression majeure en fonction des professions et des secteurs économiques, et d'analyser l'effet modérateur du genre sur le risque de souffrir de ce problème de santé mentale en fonction des professions et des secteurs économiques. À partir de ces objectifs, nous avons formulé les deux questions de

recherche suivante : 1) La profession et le secteur économique influencent-ils le risque de dépression majeure au sein de la main-d'œuvre canadienne? 2) Le genre agit-il en tant qu'effet modérateur sur la relation entre la profession, le secteur économique et le risque de dépression majeure au sein de la main-d'œuvre canadienne?

À la suite de notre revue de la littérature, nous avons créé un modèle conceptuel. Ce dernier comprend deux variables indépendantes : les professions et les secteurs économiques, une variable dépendante : le risque de dépression majeure, une variable modératrice : le genre, et trois catégories de variables de contrôle : les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles. De façon cohérente avec notre modèle conceptuel, nous avons généré quatre hypothèses. La première stipulait que la profession influençait le risque de vivre des épisodes de dépression majeure. La deuxième énonçait que le secteur économique influençait le risque de vivre des épisodes de dépression majeure. La troisième prévoyait que l'influence de la profession sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure variait selon le genre, et la quatrième prévoyait que l'influence du secteur économique sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure variait selon le genre également. Les hypothèses ont ensuite été vérifiées à l'aide des données secondaires provenant du cycle 2.1 de l'ESCC réalisée en 2003 par Statistique Canada, et qui comprenait 32 279 travailleurs et travailleuses âgés de 15 ans et plus.

5.2 Interprétation des résultats

Hypothèse 1

Tout d'abord, d'après les résultats de nos analyses multivariées, dans lesquelles nous avons tenu compte à la fois des professions et des secteurs économiques, nous pouvons affirmer que notre première hypothèse est confirmée. Nous avons en effet découvert que certaines professions influençaient le risque de vivre des épisodes de dépression majeure dans la main-d'œuvre canadienne. Au total dans notre étude, en ajustant pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et

les caractéristiques individuelles, neuf professions sont ressorties comme étant significativement moins à risque de dépression majeure que notre profession de référence : les caissiers et caissières (voir tableau XIV). En effet, ces dernières ont présentées un rapport de cotes très inférieur à celui des caissiers/caissières. En comparant le risque de chacune des professions, nous pouvons aussi ajouter que ces neuf professions comptent parmi celles qui ont le moins de risque de dépression majeure parmi les 139 professions que nous avons analysées.

En examinant attentivement nos résultats, nous avons également constaté qu'il est possible d'associer les professions que nous avons identifiées comme étant moins à risque dans notre étude avec certaines professions que des auteurs ont identifiées dans la littérature comme étant plus à risque de dépression majeure. Parmi ces professions, trois d'entre-elles ont le titre de directeurs/directrices : directeurs/directrices de l'administration publique, des services de protection, et de la construction et du transport. Il est intéressant de noter que Roberts et Lee (1993) avaient trouvé que les professionnels étaient un groupe significativement plus à risque que les autres. Toutefois, il est important de considérer dans l'interprétation de ces résultats que cette recherche n'a pas contrôlé pour les mêmes variables que nous et qu'ils n'ont pas utilisé la même classification de professions ni le même groupe de référence (les exécutifs dans leur cas).

Nous avons aussi démontré que le personnel de supervision du travail de bureau était une profession significativement moins à risque que notre groupe de référence. Or, Chevalier et al. (1996) avaient rapporté dans leur étude que les superviseurs de façon générale étaient significativement plus à risque de dépression majeure. De plus, Eaton et al. (1990) avaient également rapporté que les superviseurs de la vente et propriétaires étaient significativement plus à risque de dépression majeure par rapport à l'ensemble des travailleurs de leur échantillon. Toutefois, pour les mêmes raisons que pour la comparaison précédente, les études de ces chercheurs n'ont pas été conduites de la même façon que la nôtre, ce qui rend les résultats difficilement comparables.

Concernant la profession autre personnel de la vente et personnel assimilé, il est aussi possible de faire quelques rapprochements avec les études antérieures, toujours en tenant compte des limites entourant la méthodologie des études. Les chercheurs Roberts et Lee (1993) et Eaton et al. (1990) avaient trouvé respectivement dans leurs études que les autres employés de services ainsi que le service de la vente/habillement étaient des professions plus à risque de dépression majeure que les exécutifs (groupe de référence dans l'étude de Roberts et Lee; 1993) et que les travailleurs en général (étude de Eaton et al.1990). Les résultats de notre recherche ont cependant démontré que la profession autre personnel de la vente et personnel assimilé était significativement moins à risque que notre profession de référence, les caissiers/caissières. Elle se situe donc dans les professions où il y a le moins de dépression majeure parmi toutes les professions de notre échantillon.

Au sujet de la profession des conducteurs/conductrices d'équipement lourd, des comparaisons sont aussi possibles avec l'étude de Roberts et Lee (1993). Ces chercheurs ont fait ressortir des éléments importants dans leur étude par rapport à des professions qui pourraient appartenir à la même catégorie. En effet, bien qu'ils n'aient pas travaillé avec le même groupe de référence, leurs résultats ont démontré que les opérateurs sur des machines ainsi que les opérateurs en général et les agriculteurs étaient toutes des professions plus à risque de dépression majeure que leur groupe de référence : les exécutifs. Toutefois, dans notre étude, la profession des conducteurs/conductrices d'équipement lourd est ressortie comme étant significativement moins à risque de dépression majeure que notre profession de référence. Nos résultats ont également démontré que les conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé étaient des travailleurs, par leur profession, moins à risque de dépression majeure. Nous pouvons donc constater plusieurs distinctions entre les résultats de notre étude et ceux de Roberts et Lee (1993).

Enfin, nous avons découvert deux professions qui, à notre connaissance, n'avaient jamais été identifiées et reliées significativement à la dépression majeure dans les études précédentes. Dans notre recherche, nous avons pu démontrer que ces dernières étaient

significativement moins à risque que notre profession de référence, les caissiers/caissières. Il s'agit des professions du personnel de soutien familial et de garderie et des aides de soutien des métiers et manœuvres en construction.

D'après nos analyses, nous avons pu finalement distinguer un effet particulier que présentent nos résultats concernant les professions, c'est-à-dire un effet de médiation. Nous avons vu précédemment que les professionnels(les) en finance, en vérification et en comptabilité, les capitaines et patrons(nes) de bateaux de pêche et pêcheurs(ses) et le personnel élémentaire de la production primaire étaient des professions significativement reliées au risque de dépression majeure avant que nous tenions compte des secteurs économiques dans l'analyse. À la suite de cet ajout, ces trois professions n'étaient plus qualifiées de significatives. Ainsi, à la lumière de ces résultats, il nous est possible d'affirmer que nous ne pouvons pas tirer de conclusion valide sur les professions sans tenir compte des secteurs économiques.

Hypothèse 2

Notre deuxième hypothèse stipulait que le secteur économique influençait le risque de vivre des épisodes de dépression majeure. Nous sommes maintenant en mesure de confirmer cette hypothèse avec les résultats que nous avons obtenus. En effet, nos résultats ont démontré que cinq secteurs économiques étaient significativement reliés au risque de dépression majeure, soit un seul négativement et quatre positivement (voir tableau XIV). Ainsi, nous avons démontré que les détaillants hors magasins, les services d'information et de traitement des données, les services de location et de location à bail et l'assistance sociale sont des secteurs économiques significativement plus à risque de dépression majeure que notre groupe de référence : les services d'enseignement. Par contre, le secteur d'extraction de pétrole et de gaz et extraction minière est, selon nos résultats, significativement moins à risque de dépression majeure que les services d'enseignement. Il est également important de mentionner qu'à notre connaissance, des résultats comme ceux-ci concernant des secteurs économiques en lien avec le risque de

dépression majeure sont nouveaux par rapport aux résultats de la littérature que nous avons présentés dans le chapitre 2.

Plusieurs facteurs pourraient possiblement expliquer pourquoi ces quatre secteurs économiques sont particulièrement plus à risque de dépression majeure que le groupe de référence. En effet, d'après le modèle explicatif de Karasek et Theorell (1990), certaines caractéristiques du travail viennent jouer un grand rôle dans l'apparition de la tension psychologique, tension qui pourrait être, selon nous, déterminante dans le développement d'un risque de dépression majeure. Les caractéristiques du travail étudiées par Karasek et Theorell (1990) sont l'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, les demandes psychologiques au travail et le soutien social. Bien que nous ayons contrôlés pour ces facteurs dans l'analyse, les mesures ne reflètent pas l'expérience personnelle du travailleur et de la travailleuse mais plutôt l'expérience professionnelle objective. Ce faisant, les variations de ces caractéristiques entre les secteurs économiques pourraient offrir une clé intéressante pour l'interprétation.

D'abord, de façon globale pour les quatre secteurs identifiés, nous pourrions supposer que le fait que les travailleurs n'aient pas beaucoup de compétences à utiliser pour exécuter leur travail augmenterait le risque de souffrir de dépression majeure. En effet, la nature du travail à exécuter dans ces secteurs économiques est souvent très répétitive. Par exemple, les détaillants hors magasin ont souvent des tâches restreintes qui consistent à répondre au téléphone, à remplir des machines distributrices ou encore vendre des articles en faisant du porte à porte. Les travailleurs des services d'information et de traitement de données se concentrent uniquement bien souvent à entrer des données dans un ordinateur ou encore répondre au téléphone pour le service à la clientèle, ce qui est très répétitif et nécessite peu de compétences spécifiques. Nous pouvons d'ailleurs appuyer ces résultats avec les données de quelques chercheurs dans la littérature qui ont aussi démontré une relation significative et positive entre une faible utilisation des compétences et le risque la dépression majeure (Mausner-Dorsch et Eaton, 2000; Wang, 2004; Chevalier et al. 1996).

À l'aide de leur théorie explicative, Karasek et Theorell (1990) ont aussi démontré que le niveau d'autorité décisionnelle influençait le risque de dépression majeure. Mausner-Dorsch et Eaton (2000), dans leur étude, ont d'ailleurs adhéré à cette théorie. Comme pour l'utilisation des compétences, les secteurs que nous avons identifiés comme étant plus à risque présentent tous selon nous un faible niveau d'autorité décisionnelle. De fait, il est tout-à-fait possible de croire que les travailleurs et travailleuses de ces secteurs n'ont pas beaucoup l'opportunité de contrôler leurs activités de travail. Ils doivent bien souvent de référer à leur superviseur dès qu'ils ont une décision plus importante à prendre. De plus, de façon générale, ces travailleurs exécutent uniquement ce qu'on leur dit de faire. Selon nous, nous pourrions donc compter parmi les secteurs qui présentent ces caractéristiques les détaillants hors magasin, les travailleurs des services d'information et de traitement de données et les travailleurs des services de location et de location à bail. La même chose pourrait aussi s'appliquer concernant les compétences, puisque ces travailleurs ont bien souvent à n'utiliser que le minimum requis pour accomplir la tâche demandée.

Dans le modèle de Karasek et Theorell il est aussi question de demandes psychologiques. La théorie prédit que plus les demandes sont élevées, plus le risque de tension psychologique est élevé, et donc de dépression majeure aussi selon nos hypothèses. Une étude de Wang (2004) a confirmé cette théorie. Il serait donc raisonnable de croire que les travailleurs des secteurs économiques étant plus à risque de dépression majeure que le groupe de référence dans notre étude seraient soumis à des demandes psychologiques élevées. Ceci serait le cas par exemple pour le secteur de l'assistance sociale. Dans ce dernier, nous croyons que les demandes psychologiques très élevées peuvent venir accentuer le risque de développer un problème de dépression majeure. Les travailleurs de ce secteur doivent en effet généralement s'adapter à toute sorte de clientèle (ex. personnes âgées, personnes ayant une incapacité, personnes démunies, enfants de tous âges), mais surtout ils doivent être capable de répondre à toute exigence provenant de ces personnes, réagir rapidement et efficacement aux imprévus et aux problèmes et tout cela en gardant un professionnalisme et une grande stabilité

émotionnelle, ce qui n'est pas toujours évident. Ces travailleurs sont donc quotidiennement soumis à de grandes tensions psychologiques.

Dans le même ordre d'idées, lorsque les tâches quotidiennes des travailleurs sont simplistes, routinières et dépourvues de stress et que leur environnement de travail n'est pas propice à de fortes tensions internes ou externes, ces derniers sont bien souvent exposés à très peu de demandes psychologiques. Toutefois, dans un contexte bien précis, le fait d'être soumis à de faibles demandes psychologiques peut également augmenter le risque de dépression majeure comme cela a été rapporté pour la détresse psychologique (Marchand et al, 2005a). Nous croyons que ceci est le cas pour certains secteurs économiques qui sont ressortis significativement plus à risque que les services d'enseignement dans notre étude, soient les travailleurs dans les secteurs des détaillants hors magasins et des services d'information et de traitement des données. Nous savons d'après la littérature que ces derniers ont habituellement des tâches très restreintes à exécuter, un travail très routinier et passif dans lequel les travailleurs peuvent s'ennuyer et perdre leur motivation rapidement. Que nous pensions par exemple au télémarketing, à l'exploitation de distributeurs automatiques ou encore à l'entrée de données de toute sorte, ces tâches demeurent toutes très routinières et risquent d'entraîner très peu de tensions psychologiques. L'explication du risque plus élevé de dépression majeure dans des cas comme ceux-ci peut donc selon nous être appuyée par les trois conditions du modèle global de Karasek et Theorell (1990) c'est-à-dire des demandes psychologiques peu élevées, une faible utilisation de ses compétences et une faible autorité décisionnelle. Ainsi, un emploi possédant ces trois caractéristiques aurait possiblement plus de chance d'engendrer, selon nous, une plus grande tension psychologique et par le fait même un plus grand risque de dépression majeure.

Le dernier concept de la théorie de Karasek et Theorell (1990) pouvant contribuer à l'explication de notre deuxième hypothèse est le soutien social au travail. Selon ces derniers, le soutien social de la part des pairs, du superviseur ou de la famille, est très important dans la vie des travailleurs pour prévenir l'apparition de désordres au niveau psychologique. Wang (2004) a d'ailleurs appuyé cette théorie. Au sujet des travailleurs

du secteur des détaillants hors magasin, nous croyons qu'ils n'ont pas un grand réseau social dans leur milieu de travail, leur emploi étant plutôt de nature solitaire et indépendante. En effet, les exigences requièrent généralement de travailler seul, que ce soit pour veiller à l'entretien des distributeurs automatiques ou en faisant du télémarketing par exemple. Ils ont souvent très peu d'interactions avec les autres travailleurs de la même compagnie, ce qui minimise leur chance de recevoir un soutien social de la part de qui que ce soit. La même chose s'applique selon nous pour le secteur des services d'information et de traitement des données. Les travailleurs sont la plupart du temps assignés à travailler sur un ordinateur pendant de longues heures et à répondre au téléphone constamment. Ils ont peu d'interactions avec les autres membres de la compagnie et ne s'en tiennent qu'à l'exécution machinale de leurs tâches.

En plus des caractéristiques du travail proposées par la théorie explicative de Karasek et Theorell (1990), nous avons recensé d'autres caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe qui pourraient selon nous expliquer pourquoi quatre secteurs économiques ont été identifiés comme étant plus à risque de dépression majeure que les services d'enseignement d'après nos résultats. Parmi ceux-ci il y a sans doute, dans le cas du secteur de l'assistance sociale par exemple, le problème des demandes contractuelles. Le fait de travailler de très longues heures des journées durant et bien souvent, sur des horaires irréguliers, peut selon nous augmenter le risque de dépression majeure. Nous ne sommes cependant pas en mesure de comparer nos résultats avec ceux de la littérature puisqu'aucune étude, à notre connaissance, n'a rapporté de résultat à ce sujet.

Selon nous, le revenu professionnel pourrait aussi être un facteur influençant le risque de dépression majeure. Bien que nous n'ayons pas trouvé d'étude dans la littérature qui ait étudié précisément ce lien, nous savons cependant qu'un faible revenu du ménage peut causer un certain stress et même augmenter le risque de dépression majeure chez le travailleur(se) (Wang, 2006). Nous pourrions alors supposer un lien avec les secteurs suivants : détaillants hors magasins, services d'information et de traitement des données, services de location et de location à bail et assistance sociale, puisque le revenu

professionnel de ces secteurs économiques est plutôt faible et nos résultats ont démontré qu'ils étaient plus à risque de dépression majeure que les services d'enseignement. Toutefois, comme dans le cas précédent, nous ne pouvons pas comparer cette supposition avec la littérature puisque nous n'avons pas trouvé de résultats entourant le revenu professionnel en parcourant les études réalisées auparavant.

En terminant, il est important de mentionner que les résultats de nos analyses multivariées ont révélé un effet de médiation ainsi qu'un effet de suppression pour quelques secteurs économiques, ce qui renforce la nécessité d'analyser simultanément la profession et le secteur économique. Concernant l'effet de médiation, nous avons pu noter que le secteur du transport par eau et le secteur des valeurs immobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes ont perdu leur lien significatif avec le risque de dépression majeure lorsque nous avons pris en compte les professions dans l'analyse. Nous avons cependant noté un effet inverse pour les secteurs suivants : les détaillants hors magasins, les services d'information et de traitement des données et l'assistance sociale. Nos dernières analyses nous ont en effet permis de constater que ces secteurs économiques n'étaient pas significativement en lien avec le risque de dépression majeure jusqu'à ce que nous tenions compte des professions dans l'interaction. En somme, nos résultats de recherche ne pourraient pas être justes et valides si nous n'avions pas tenu compte à la fois des données sur les professions et les secteurs économiques dans nos analyses multivariées.

Hypothèses 3 et 4

Notre troisième hypothèse de recherche énonçait que l'influence de la profession sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure variait selon le genre. Notre quatrième hypothèse stipulait quant à elle que l'influence du secteur économique sur le risque de vivre des épisodes de dépression majeure variait selon le genre. À la suite de nos analyses dans lesquelles nous avons estimé l'interaction genre-professions et genre-secteurs économiques, nous pouvons maintenant affirmer que nous n'avons pas suffisamment d'évidence pour confirmer nos hypothèses 3 et 4. Ainsi, après avoir

contrôlé pour les caractéristiques professionnelles individuelles et de groupe, la situation familiale et les caractéristiques individuelles, nous pouvons conclure que le risque de dépression majeure entre les femmes et les hommes n'est pas significativement relié à la profession ni au secteur économique.

Ces résultats pourraient principalement s'expliquer par le fait que le marché du travail aujourd'hui n'est plus du tout le même qu'auparavant. En effet depuis déjà plusieurs années, les femmes ont joint le marché du travail et occupent maintenant des professions qui étaient autrefois considérées purement masculines. Cette entrée progressive des femmes vers le marché du travail a provoqué plusieurs changements au niveau du travail. En n'étant plus minoritaires comme avant, il est possible de supposer que les femmes se sentent aujourd'hui de façon générale moins persécutées dans les professions où travaillaient autrefois majoritairement les hommes. Ceci pourrait donc contribuer, selon nous, à expliquer le fait que dans nos résultats aucune profession n'est ressortie significativement plus à risque de dépression majeure en fonction du genre. Globalement, les femmes vivent davantage de dépression majeure que les hommes et l'écart selon le genre, dans la présente étude, est le même quelque soit la profession ou le secteur économique.

Plusieurs auteurs dans la littérature nous avaient appris à ce sujet que les femmes étaient significativement plus à risque de dépression majeure que les hommes (Bromet et al. 1990; Nakao et Yano, 2003; 2006; Roberts et Lee, 1993; Wang et Patten, 2001 (dans Weissman, 1987); Marcotte et al. 1999; Chevalier et al. 1996). Nous sommes également parvenus à cette même conclusion d'après nos résultats. Nous avons noté par contre que les objectifs de recherche des études antérieures n'étaient pas les mêmes que le nôtre, c'est-à-dire que le but n'était pas d'isoler l'effet de la profession sur le genre en fonction du risque de dépression majeure, mais bien uniquement de démontrer la différence homme-femme dans certains milieux de travail. De plus, les chercheurs n'ont pas contrôlé pour les mêmes variables, ouvrant alors la possibilité que des variables comme la situation familiale par exemple influence le risque de dépression majeure en fonction

du genre. Ainsi, en raison de toutes ces limites, il nous est donc difficile de comparer nos résultats avec ceux des études réalisées précédemment.

5.3 Les forces et les limites de l'étude

Parmi les plus grandes forces de notre étude, nous pouvons certainement compter l'ampleur de notre échantillon. En effet, nous avons eu accès à un échantillon de 32 279 répondants répartis dans plusieurs provinces du Canada. Par comparaison avec la grandeur de l'échantillon des nombreuses études que nous avons recensées dans la littérature, nous pouvons dire que nous avons été privilégiés à ce niveau. Une seconde grande force de l'étude concerne l'enquête dont nous avons utilisé les données aux fins de notre recherche. Cette dernière, c'est-à-dire l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), a été menée par Statistique Canada en 2003 par des experts dans le domaine. Le fait que nous puissions utiliser les données de cette enquête a grandement contribué à augmenter la validité interne de notre étude. En effet, nous pouvons être certains que la méthode dont les données ont été recueillies par les experts de Statistique Canada est de haute qualité. De plus, il est important de considérer le fait que l'enquête est très récente, et par conséquent que les données sont assez représentatives des milieux de travail d'aujourd'hui, ce qui n'est pas le cas des études antérieures qui ont été réalisées sur le même sujet. Une troisième force de l'étude porte sur notre instrument de mesure. Pour mesurer le risque de dépression majeure, le CIDI, questionnaire fondé sur les travaux de Kessler et Mroczek (Organisation mondiale de la santé, 1990), a été utilisé. Tel que nous l'avons vu précédemment, ce questionnaire a largement prouvé sa validité auprès de la communauté scientifique. Comme tous les autres instruments de mesure, il n'est pas sans critique, mais les auteurs s'entendent pour dire que la version abrégée que nous avons utilisée est parfaitement capable de détecter de façon valide les troubles mentaux tels que la dépression majeure. Dans le même ordre d'idées, nous pouvons affirmer que la classification de professions que nous avons utilisée (CTP-1991) ainsi que la classification de secteurs économiques (SCIAN-1997) sont toutes les deux de très haute qualité. Ces classifications ont été créées par Statistique Canada en 1993, et ont déjà fait leur preuve dans le milieu. La CTP-1991

nous a permis d'utiliser 139 professions dans nos analyses et la SCIAN-1997 99 secteurs économiques, ce qui est selon très considérable comparativement à ce qui a été fait auparavant dans la littérature. Enfin, la quatrième grande force que nous voulons traiter est au sujet de notre modèle d'analyse. Nous sommes en effet en mesure d'affirmer que notre modèle d'analyse s'est montré adéquat et pertinent pour notre étude. Nous ne pouvons négliger le fait que nous sommes, à notre connaissance, les premiers à avoir intégré le genre comme variable modératrice dans notre modèle et aussi à avoir étudié le secteur économique comme variable indépendante. De plus, contrairement à la majorité des études que nous avons recensées dans la littérature, nous avons intégré dans nos analyses de nombreuses variables de contrôle, ce qui a rendu nos résultats encore plus précis et valides puisque nous avons épuré la relation entre le risque de dépression majeure et les professions et secteurs économiques de presque toutes influences externes.

En contrepartie, notre étude comporte également des limites qui ne sont pas négligeables. D'abord, nous pouvons souligner le fait que nous avons utilisé des données secondaires pour procéder à nos analyses, ce qui nous savons, comporte plusieurs limites. Parmi celles-ci, il y a le fait que nous avons été limités à utiliser les données recueillies par Statistique Canada (données secondaires de l'ESCC 2.1). Le cas échéant, nous aurions pu inclure d'autres variables pertinentes pour notre étude, comme le revenu professionnel et certaines conditions de l'organisation du travail. Afin de contourner ces contraintes, nous avons dû attribuer à nos données individuelles de l'ESCC 2.1 les aspects professionnels de deux autres enquêtes de Statistique Canada (ENSP, EDTR). Cette lacune provenant de l'utilisation de données secondaires diminue donc en quelque sorte la validité interne de notre étude car ces variables n'ont pas été mesurées directement auprès des répondants. De plus, en utilisant les données secondaires de Statistique Canada, nous avons également été confrontés à un problème de généralisation. En effet, Statistique Canada n'a pas posé les questions dans toutes les provinces du Canada, ce qui ne permet pas de généraliser nos résultats à l'ensemble de la main-d'œuvre canadienne.

Dans un autre ordre d'idées, le fait que notre étude soit de nature transversale constitue une autre limite. En effet, nous avons examiné le risque de dépression majeure sur des travailleurs uniquement pour une période de temps spécifique, ce qui implique que les relations estimées ne peuvent être interprétées de manière causale. De plus, avec une étude transversale, nous ne pouvons pas savoir s'il est possible que les résultats observés se répercutent à long terme pour les mêmes professions et secteurs économiques. Finalement, pour conclure sur les limites de l'étude, il est important de mentionner qu'en raison de la grande diversité de classifications et de professions de référence choisies dans la littérature, il nous a été plutôt difficile de comparer nos résultats avec ceux des études antérieures. Chaque auteur semble utiliser la classification de professions et la profession de référence qui lui convient le mieux, ce qui complique considérablement selon nous la comparaison entre les recherches et l'avancement dans le domaine.

5.4 Les pistes de recherche future

Au niveau des pistes de recherche qui seraient intéressantes à poursuivre dans le future, il est essentiel selon nous de considérer la réalisation d'une étude longitudinale dans le domaine. Ce type d'étude nous permettrait d'observer le phénomène de dépression majeure au travail sur plusieurs années, ce qui nous permettrait de tirer davantage de conclusions, mais surtout d'examiner la causalité des interactions observées. Il serait également intéressant de poursuivre des recherches en utilisant des classifications de professions et de secteurs économiques standardisées. De cette façon, nous pourrions contrer le problème au niveau de la comparaison avec d'autres études qui ont également étudié la dépression majeure en lien avec les professions et les secteurs économiques. En gardant en tête l'idée de faciliter les comparaisons, il serait aussi pertinent de réaliser une étude de contraste afin de pouvoir comparer des professions et des secteurs économiques entre-eux. Le problème au niveau du groupe de référence serait entre autre éliminé. Pour ce faire, il faudrait toutefois utiliser une classification de professions et de secteurs économiques ayant moins de catégories, puisque le grand nombre de catégories que nous avons utilisées dans notre étude ne nous aurait pas permis d'entreprendre un projet d'une telle envergure.

Une autre piste de recherche future que nous jugeons intéressante concerne l'utilisation du questionnaire CIDI. Dans notre étude, nous avons utilisé la version abrégée du CIDI pour mesurer le risque de dépression majeure. Il pourrait toutefois être fort pertinent, selon nous, d'entreprendre le même genre d'étude en utilisant cette fois-ci la version intégrale du CIDI. Quoique cette dernière soit beaucoup plus longue, il serait intéressant de comparer et valider nos résultats avec ceux obtenus en utilisant la version intégrale. La validité de nos résultats pourrait peut-être alors être augmentée.

Dans un autre ordre d'idées, à titre de recherches futures, il pourrait être très intéressant d'étudier d'autres variables en relation avec la dépression majeure, comme par exemple les traits psychologiques, les événements de vie antérieurs chez le sujet de même que la situation familiale antérieure. La raison de s'intéresser à ces variables provient du fait que selon nous, la personnalité du sujet, d'une part, peut grandement affecter le développement d'un risque de désordre mental chez le sujet. D'autre part, des événements de vie perturbateurs ou encore une situation familiale particulière peut également avoir un impact majeur sur la santé psychologique d'un individu. Il existe une panoplie de conditions de travail qui seraient pertinentes à examiner, comme par exemple l'impact des horaires de travail irréguliers sur les employés, des restructurations massives dans l'entreprise, du harcèlement psychologique et sexuel sur les hommes et les femmes, la présence d'un programme d'aide aux employés, etc. D'autres études auraient aussi intérêt à approfondir les recherches sur l'effet modérateur du genre étant donné le différentiel de dépression majeure entre les hommes et les femmes.

Finalement, à partir des résultats que nous avons trouvés, il serait très intéressant de poursuivre les recherches dans une optique d'intervention dans les entreprises. En ayant ciblé plus particulièrement des secteurs économiques à risque de dépression majeure, il serait maintenant possible de s'attarder sur les travailleurs dont les entreprises opèrent dans les secteurs à risque et sur ce qui peut être fait afin de prévenir le développement de désordres mentaux liés au travail. Nous avons mis en lumière dans cette étude que les secteurs économiques de l'extraction de pétrole et de gaz et extraction minière, des détaillants hors magasin, des services d'information et de traitement des données, des

services de location et de location à bail et de l'assistance sociale étaient plus à risque de dépression majeure. Il serait alors primordial que les études futures orientent plus particulièrement leurs recherches sur des politiques ou des programmes visant la prévention de dépression majeure dans ces secteurs en particulier.

CONCLUSION

Ce mémoire de recherche dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail avait comme objectif d'examiner la prévalence du risque de dépression majeure à travers un grand nombre de professions et de secteurs économiques. En étant conscients de l'importance de ce problème dans la main-d'œuvre, nous croyions qu'il était important d'examiner plus en profondeur le rôle de la profession et du secteur économique sur les variations du risque de dépression majeure, afin d'en cibler les plus à risque et ainsi permettre l'identification de cibles pouvant être priorisées pour la prévention et l'intervention.

En réalisant notre revue de la littérature, nous avons constaté que rares étaient les études qui avaient abordé le rôle de la profession et du secteur économique en lien avec le risque de dépression majeure. De plus, nous avons aussi tenté de découvrir si le genre pouvait agir en tant qu'effet modérateur sur la relation entre la profession et le risque de dépression majeure. Les résultats de nos analyses multivariées nous ont permis de confirmer nos deux premières hypothèses. Ainsi, nous pouvons affirmer que certaines professions et certains secteurs économiques s'associent significativement avec le risque de dépression majeure. Cependant, nos résultats semblent suggérer que les secteurs économiques se distinguent davantage que les professions pour expliquer les variations du risque de dépression majeure. En ce qui concerne nos deux dernières hypothèses qui impliquaient le genre comme variable modératrice, nous avons pu conclure que le risque de dépression majeure entre les femmes et les hommes n'était pas significativement relié à la profession ni au secteur économique. Nous n'avons pas en effet obtenu suffisamment d'évidence pour confirmer un lien significatif entre les deux variables.

Les conclusions que nous pouvons tirer à la suite de notre recherche nous ont permis de mettre plusieurs éléments en lumière qui comportent d'importantes implications. Nous avons d'abord pu cibler des professions et des secteurs économiques ayant des caractéristiques susceptibles d'augmenter ou de diminuer le risque de dépression

majeure chez les travailleurs et les travailleuses. Nous sommes également les premiers, à notre connaissance, à avoir démontré que les travailleurs et travailleuses de certains secteurs économiques étaient plus à risque de dépression majeure que d'autres. Ainsi, en prenant compte de ces importants résultats, nous pouvons maintenant nous attarder sur le volet prévention à l'intérieur des entreprises. Il est en effet primordial selon nous que la santé mentale des travailleurs et travailleuses devienne une priorité pour tous les membres de l'entreprise afin de prévenir les problèmes éventuels. Nous savons d'après les nombreuses recherches réalisées à ce sujet que certaines caractéristiques du travail sont prépondérantes dans le développement de la dépression majeure. En ayant maintenant ciblé les professions et secteurs économiques les plus à risque, il est dorénavant possible d'intervenir au sein des entreprises. Plusieurs solutions sont envisageables, notamment l'établissement de programmes d'aide aux employés spécifiques ou de programmes plus généraux de santé et sécurité au travail. D'autres solutions existent aussi, telles que l'effort pour rendre les conditions de travail plus adéquates comme par exemple un bon climat de travail pour les employés, l'établissement de bonnes relations de travail entre les collègues et avec les superviseurs de travail, la possibilité d'avoir un contrôle sur son travail, l'utilisation adéquate de ses compétences, etc. Il est également essentiel que tous les membres de l'entreprise, incluant la direction, possèdent les connaissances et la compréhension nécessaires sur les désordres mentaux les plus fréquents chez les travailleurs, les conséquences que ces derniers peuvent entraîner et les solutions possibles.

En somme, il s'avère important que tous les acteurs qui peuvent jouer un rôle majeur dans la prévention de la dépression majeure chez les travailleurs et travailleuses canadiens(nes) soient impliqués dans le processus afin de rendre le travail une activité favorisant le bien-être et la santé autant mentale que physique de la personne au travail. À ce titre, des interventions ciblés dans secteurs liés au commerce de détail, à l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, aux services immobiliers et services de location et de location a bail, ainsi que le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale constituent assurément une voie à considérer pour orienter l'action en matière de santé mentale au travail.

BIBLIOGRAPHIE

- Ahola K., Honkonen T., Isometsä E., Kalimo R., Nykyri E., Aromaa A. & Lönnqvist J. (2005). The relationship between job-related burnout and depressive disorders—results from the Finnish Health 2000 Study. *Journal of Affective Disorders*, 88: 55-62.
- American Psychiatric Association (1994). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. Washington D.C.: 4th edition, American Psychiatric Press.
- American Psychiatric Association (1994). *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*. 4th edition, Primary care version (DSM-IV-PC).
- Archambault E., Côté G. & Gingras Y. (2003). *Bibliometric Analysis of Research on Mental Health in the Workplace in Canada, 1991-1992*. Montréal: Observatoire des sciences et des technologies.
- Baron R.M. & Kenny D.A. (1986). The Moderator-Mediator Variable Distinction in Social Psychological Research: Conceptual, Strategic, and Statistical Considerations, *Journal of Personality and Social Psychology*, 51, 6: 1173-1182.
- Bromet E.J., Parkinson D.K., Curtis E.C., Schulberg H.C., Blane H., Dunn L.O., Phelan J., Dew M.A. & Schwartz J.E. (1990). Epidemiology of Depression and Alcohol Abuse/Dependence in a managerial and Professional Work Force. *Journal of Occupational Medicine*, 32: 989-995.
- Chevalier A., Bonenfant S., Picot M., Chastang J.-F. & Luce D. (1996). Occupational Factors of Anxiety and Depressive Disorders in the French National Electricity and Gas Company. *Journal of Occupational and Environment Medicine*, 38: 1098-1107.
- Cohen J. & Cohen P. (1975). *Applied multiple regression/correlation analysis for the behavioral sciences*. Toronto: Lawrence Erlbaum Associates, inc.
- Conti D.J. & Burton W.N. (1994). The Economic Impact of Depression in a Workplace. *Journal of Occupational Medicine*, 36: 983-988.
- Davison G. & Neale J.M. (2001). *Abnormal Psychology*. USA: 8th Edition, John Wiley & Sons Inc.
- Dépression majeure. (2006). *Définition et critères*. Disponible à <http://www.behavenet.com/capsules/disorders/dsm4TRclassification.htm>, consulté le 17 avril 2006.

- Dewa C.S. & Lin E. (2000) Chronic Physical Illness, Psychiatric Disorders and Disability in the Workplace. *Social Science and Medicine*, 51: 41-50.
- Dewa C.S., Goering P., Lin E. & Paterson M. (2002). Depression-Related Short-Term Disability in an Employed Population. *Journal of Occupational Medicine*, 44: 628-633.
- Dewa C.S., Lesage A., Goering P. & Craveen M. (2004). Nature and Prevalence on Mental Illness in the Workplace. *Healthcare Papers*, 5:12-25.
- Eaton W.W., Anthony J.C., Mandel W. & Garrison R. (1990). Occupations and the Prevalence of Major Depressive Disorder. *Journal of Occupational Medicine*, 32: 1079-1087.
- Gauthier B. (1992). *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*. Québec: 2^e édition, Presses de l'université du Québec.
- Grenier M. et Brisebois F. (2004). Pondération du cycle 2.1 de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes. *Recueil de la Section des méthodes d'enquête*, 43-48.
- Grosch J.W. & Murphy L.R. (1998). Occupational Differences in Depression and Global Health: Results from a National Sample of US Workers. *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 40: 153-164.
- Hosmer, D. W., & Lemeshow, S. (1989). *Applied Logistic Regression*. Toronto: John Wiley & Sons.
- Karasek R.A. (1979). Job Demands, Job Decision Latitude, and Mental Strain: Implications for Job Redesign. *Administrative Science Quarterly*, 24: 285-310.
- Karasek R.A. (1985). *Job content questionnaire and user's guide*. Lowell, MA: Department of Work Environment, University of Massachusetts, Lowell.
- Karasek R.A. & Theorell T. (1990). *Healthy work: stress, productivity, and the reconstruction of the working life*. New York: Basic Books.
- Kervin J.B. (1992). *Methods for Business Research*. Toronto: Harper Collins Publishers.
- Kessler R., & Frank R.G. (1997). The Impact of Psychiatric Disorders on Work Loss Days. *Psychological Medicine*, 27: 861-873.
- Kessler R., Andrews G., Mroczek D., Ustun B. & Wittchen H.-U. (1998). The world Health Organization Composite International Diagnostic Interview Short-Form (CIDI-SF). *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, 7: 171-185.

- Lim D., Sanderson K., Andrews G. (2000). Lost Productivity among Full-Time Workers with Mental Disorders. *Journal of Mental Health Policy and Economics*, 3:139-146.
- Marchand A. (2004). *Travail et santé mentale : une perspective multi-niveaux des déterminants de la détresse psychologique*. Thèse de doctorat, Montréal.
- Marchand A., Demers A. & Durand P. (2005a). Does work really cause distress? The contribution of occupational structure and work organization to the experience of psychological distress. *Social Science and Medicine*, 61: 1-14.
- Marchand A., Demers A. & Durand P. (2005b). Do occupation and work conditions really matter? A longitudinal analysis of psychological distress experiences among Canadian workers. *Sociology of Health and Illness*, 27, 5: 602-627.
- Marchand A., Demers A. & Durand P. (2006). Social structures, agent personality and mental health: A longitudinal analysis of the specific role of occupation and of workplace constraints-resources on psychological distress in the Canadian work force. *Human Relations*, 59, 1: 875-901.
- Marcotte D.E., Wilcox-Gök V. & Redmon D.P. (1999). Prevalence and Patterns of Major Depressive Disorder in the United States Labor Force. *The Journal of Mental Health Policy and Economics*, 2: 123-131.
- Mausner-Dorsch H. & Eaton W.W. (2000). Psychosocial Work Environment and Depression: Epidemiologic Assessment of the Demand-Control Model. *American Journal of Public Health*, 90: 1765-1770.
- Mental Health Organisation. (2003). *Statistiques*. Disponible à <http://www.mentalhealth.org.uk/html/content/bkworkplace.cfm#03>, consulté le 29 septembre 2006.
- Murray C.J., Lopez A.D. (1997). Alternative Projections of Mortality and Disability by Cause, 1990-2020: Global Burden of Disease Study. *Lancet*, 349: 1498-1504.
- Nakao M. & Yano E. (2006). Somatic symptoms for predicting depression: One-year follow-up study in annual health examinations. *Psychiatry and Clinical Neurosciences*, 60: 219-225.
- Nakao M. & Yano E. (2003). Reporting of somatic symptoms as a screening marker for detecting major depression in a population of Japanese white-collar workers. *Journal of Clinical Epidemiology*, 56: 1021-1026.
- Patten S.B. (2000). Incidence of major depression in Canada. *Canadian Medical Association Journal*, 163: 714-715.

- Patten S.B., Brandon-Christie J., Devji J. & Sedmak B. (2000). Performance of the composite international diagnostic interview short form for major depression in a community sample. *Chronic diseases in Canada*, 21: 68-72.
- Perez E. & Wilkerson B. (1998). *Mindsets*. Oakwood, Ontario: Homewood Center for Organizational Health at Riverslea.
- Quivy R. & Campenhoudt L.V. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Éditions Dunod.
- Rice D.P. & Miller L.S. (1993). The economic burden of affective disorders. In: *Advances in Health Economics and Health Services Research* (pp. 27-53). Greenwich, CT: JAI Press Inc.
- Roberts R.E. & Lee E.S. (1993). Occupation and the Prevalence of Major Depression, Alcohol, and Drug Abuse in the United States. *Environmental Research*, 61: 266-278.
- Schwartz J.E., Peiper C.F. & Karasek, R. (1988). A procedure for linking psychosocial job characteristics data to health survey. *American Journal of Public Health*, 78, 8: 904-909.
- Scott A.J., Monk T.H. & Brink L.L. (1997). Shiftwork as a Risk Factor for Depression: A Pilot Study. *International Journal of Occupational and Environment Health*, 3: s2-s9.
- Statistique Canada. (2003). Information détaillée pour 2003 (Cycle 2.1). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes ESSC*. Disponible à http://www.statcan.ca/francais/sdds/index_f.htm, consulté le 11 mars 2006.
- Statistique Canada. (2003). Questionnaire pour CYCLE 2.1, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESSC)*. Disponible à http://www.statcan.ca/francais/concepts/health/cycle2_1/pdf/integrated_f.pdf, consulté le 24 février 2006.
- Statistique Canada. (2003). Spécification des variables dérivées (VD), *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESSC) Cycle 2.1*. Disponible à <http://www.statcan.ca/francais/spécificationvariablesdérivées.htm>, consulté le 11 mars 2006.
- Statistique Canada. (2006). *Définitions et concepts*. Disponible à http://www.statcan.ca/francais/concepts/définitions/index_f.htm, consulté le 15 avril 2006.
- Stephens T., Joubert N. (2001). The economic burden of mental health problems in Canada. *Chronic Diseases in Canada*, 22:18-23.

- Stewart W.F., Ricci J.A., Chee E., Hahn S.R. & Morganstein D. (2003). *Cost of Lost Productive Work Time among US Workers with Depression*. Journal of the American Medical Association, 289: 3135-3144.
- Thiétart R.-A. et coll. (2003). *Méthodes de recherche en management*. Paris: 2^e édition, Dunod.
- Verger P. Aulagnier M., Schwoebel V. & Lang T. (2005). *Démarches épidémiologiques après une catastrophe*. Paris : La documentation française.
- Wang J. (2004). Perceived Work Stress and Major Depressive Episodes in a Population of Employed Canadians Over 18 Years Old. *The Journal of Nervous and Mental Disease*, 192: 160-163.
- Wang J. (2005). Work stress as risk factor for major depressive episode(s). *Psychological Medicine*, 35: 865-871.
- Wang J. (2006). Perceived work stress, imbalance between work and family/personal lives, and mental disorders. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, xx: 1-8: 865-871.
- Weissman M.M., Leaf P.J., Tischler G.L., Blazer D.G., Karno M., Bruce M.L. & Florio L.P. (1988). Affective disorders in five United States communities. *Psychological Medicine*, 18: 141-153.
- Wheaton B. (1994). Sampling the stress universe. W.R. Avison & I.H. Gotlib (Eds), *Stress and Mental Health Contemporary Issues and Prospects for the Future* (pp. 77-114). New-York: Plenum Press.
- Whitfield K. & Strauss G. (1998). *Researching the World of Work, Strategies and Methods in Studying Industrial Relations*, Ithaca and London: ILR Press.

ANNEXE 1

DÉTAILS DES ÉTUDES RECENSÉES SUR LES PROFESSIONS, LE TRAVAIL ET LA DÉPRESSION MAJEURE

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE, RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Ahola et al., (2005) Finlande Transversale	Cols bleus/cols blancs N=3276 Âge=30-64 ans TR=80% ♀=50%	1) Santé mentale : -dépression majeure -dépression mineure -dysthymia (CIDI) 2) Burnout (MBI-GS)	Burnout associé à la dépression et à la dépression majeure.	-	-Prévalence globale de DM=5.2% Sexe ♀ dépression 1(+) ♂ dépression majeure 1(+) Pas de différence ♀♂ pour le burnout (2)

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Bromet E. et al. (1990) États-Unis Transversale avec approche longitudinale	Managers et professionnels de Westinghouse Electric Corporation : -ingénieurs -moniteurs -chercheurs scientifiques pour le développement technologique -travailleurs pour les systèmes de service pour la production de l'énergie électrique N=1870 Âge=25 à 55 ans TR=68%	1) Dépression majeure Version modifiée du <i>Structured Clinical Interview</i> (SCI pour le DSM-III-R) 2) Abus d'alcool (Historique familial de maladie mentale) (<i>Renard Diagnostic Interview</i>)	<u>Conditions de travail :</u> -Statut d'emploi (Le fait d'être un manager ou d'avoir un poste de supervision) 1(ns) -Durée de l'emploi 1(ns) -Moyenne d'heures travaillées par jour 1(ns) -Location 1(ns) -Responsabilité du superviseur 1(ns)	-Historique d'alcoolisme familial augmente le risque de dépression chez les ♂. -Historique familial de dépression : 2x plus d'employés ont rencontré un problème de dépression pour la durée de vie lorsqu'ils avaient un historique familial de dépression (37.9% vs 18.1%).	Prévalences globales de DM : -Chez les ♀ pour la durée de vie entière : 36% -Chez les ♂ pour la DDE : 22.9% -Chez les ♀ pour un an : 16.6% -Chez les ♂ pour un an : 8.6% -Chez les ♀ pour un an (1 ^{er} épisode) : 7.4% -Chez les ♂ pour un an (1 ^{er} épisode) : 4.2% -Prévalence de DM plus élevée chez les ♀ que chez les ♂ 1(+) après avoir contrôlé pour l'âge (36.0% vs 22.9%). -Âge 1(ns) -Statut marital 1(+) pour la DM pour la durée de vie pour les deux sexes. Taux moins élevés parmi les employés à leur premier mariage et plus élevés parmi les employés séparés ou divorcés. -Taux de dépression plus élevés chez les ♂ jamais mariés sans enfants que chez les ♂ avec enfants.

ETUDE/PAYS/DEVIS	ECHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Chevalier A. et al. (1996) France Transversale	Travailleurs de l'électricité et du gaz (33.2% travailleurs manuels, 50% superviseurs, 16.8% exécutifs) N=483 TR=61.8% Âge=nd	1) Dépression majeure (GHQ et CIDI) 2) Anxiété (GHQ)	<u>Professions :</u> majoritairement des superviseurs (65.4%) 1(+) Travailleur manuel 1(ns) <u>Conditions de travail :</u> Travail de nuit 1(ns) Changements dans l'emploi 1(+) Transfert 1(ns) Demandes 1(ns) Voyagement 1(ns) Travail dangereux (machines) 1(ns) Risque d'échouer 1(+) Risque électrique 1(+) Explosion/risque de feu 1(ns) Bruit 1(ns) Travail sur vidéo 1(+) Tension au travail 1(+) Utilisation des compétences 1(+) fort	Statut marital 1(+)* Problèmes parentaux 1(+) Problèmes conjugaux 1(ns) Support social 1(ns) Atmosphère d'enfance à la maison 1(+) Historique familial (désordre psychologique, alcoolisme, tentative de suicide) 1(+) *comparé aux sujets contrôles	Prévalence globale de DM=54 cas (9.3%) -Prévalence selon le sexe : ♀=17.9% 1(+) ♂=7.6% -Maladies chroniques 1(+)

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Eaton W. et al. (1990) Transversale États-Unis	Professions de L'Épidemiologic Catchment Area (ECA) 1980 (104 occupations analysées au total) N=11789 Âge=18 à 64 ans TR=nd	Dépression majeure <i>National Institute of Mental Health Diagnostic Interview Schedule (DIS) (DSM-III)</i>	Professions : -Les 7 professions les plus à risque (rapports de cotes > 1.5 ou prévalence augmentée de 50%) = avocats, professeurs et moniteurs, secrétaires, service de la vente/habillement, superviseurs de la vente et propriétaires, opérateurs d'équipement d'ordinateur, dactylographistes. -6 professions les moins à risque (rapports de cotes < 0.5 ou prévalence diminuée de 50%) = professions qui diagnostiquent, évaluent et traitent la santé, programmeurs d'ordinateurs, autres inspecteurs de production d'échantillons et d'appareils de contrôle, réparateurs d'équipement électronique et électrique, autres réparateurs et mécaniciens et professions de textile de précision.	-	Variables confondantes sociodémographiques les plus importantes : -âge -genre -éducation -race ou passé ethnique -Les ♀ ont démontré des plus haut taux de DM (bien établit par Weissman M.M. et al., 1988). -Les Blancs avaient un taux plus élevé que les Noirs ou les Hispaniques (Weissman M.M. et al., 1988).

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Mausner-Dorsch et Eaton (2000) Etats-Unis Transversale	Travailleurs en emploi plein temps N=905 TR=73,0% ♀=55,5%	1) Dépression majeure 2) Syndrome dépressif 3) Dysphorie Tiré du National Institute of Mental Health Diagnostic Interview Schedule (DIS, Robin et al, 1981, 1989). Basé sur les critères du DSM-III-R	<u>Conditions de travail :</u> Césure des variables à la médiane. - Travail dangereux (outils, méthodes, etc.) 1(ns)/2(ns)/3(ns) - Utilisation des compétences 1(-)/2(ns)/3(ns) - Pouvoir décisionnel 1(-)/2(-)/3(-) - Demandes physiques (incluant travail répétitif) 1(ns)/2(ns)/3(ns) - Demandes psychologiques 1(ns)/2(ns)/3(ns) - Haute tension (Karasek) : Oppose les répondants qui ont peu de contrôle et de fortes demandes psychologiques ou physiques ou autre répondant (variable dichotomique) 1(+)/2(+)/3(+). L'effet de la haute tension ne serait significatif que chez les ♀. - Prestige 1(ns)/2(ns)/3(ns)	Famille : - Statut marital (non marié) 1(+)/2(+)/3(+) - Chez les ♂, effet plus important du statut marital que de la haute tension (non marié)	- Sexe 1(ns)/2(ns)/3(ns) - Âge 1(ns)/2(+)/3(ns) - Race (blanc) 1(ns)/2(ns)/3(+) - Éducation 1(ns)/2(ns)/3(ns)
Nakao et Yano (2003) Japon Transversale	Cols Blancs (chercheurs, assistants-chercheurs, travailleurs cléricaux) N=1443 Âge moyen=34 ans ♀=31,3% TR=85%	1) Dépression majeure SCI à partir du DSM-III 2) Dépression 17-item <i>Hamilton Depression Scale</i> et le <i>Profile of Mood States</i>	<u>Conditions de travail :</u> - Catégories d'emploi = différence ns entre sujets avec DM et autres sujets.	-	Prévalence globale de 2.9% pour la DM (♀=4.0% et ♂= 2.4%) - Âge = différence ns entre sujets avec DM et autres sujets. - Fatigue 1(+) - Maux de tête 1(+) - Maux du dos 1(+) - Insomnie 1(+) La prévalence de DM est significativement augmentée avec l'augmentation du nombre de symptômes somatiques chez les deux sexes (le total des symptômes somatiques est plus grand chez les femmes que chez les hommes).

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
<p>Nakao et Yano (2006) Japon Longitudinale T1 : 2001 T2 : 2002</p>	<p>Cols blancs : (60% chercheurs, 25% assistants-chercheurs, 15% travailleurs de bureau)</p> <p>N=1066 TR=85% Q= 31,3% Âge=20-65 ans</p>	<p>1) dépression (17 items, HDS-17)</p> <p>2) dépression majeure SCI selon critères du DSM-IV</p>	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>Prévalence globale de DM à 3.7% la 1^{ère} année et à 3.4% la 2^e année (parmi ceux qui ne souffraient pas de DM la 1^{ère} année, 2% ont été diagnostiqués la 2^e année).</p> <ul style="list-style-type: none"> -Âge et sexe 2(+) -Constipation 1(+) -Fatigue 2(+) -Maux de tête 2(+) -Maux du bas du dos 2(+) -Insomnie 2(+) -Étourdissement 2(+) -Douleur abdominale 2(+) -Nausée 2(+) -Palpitation 2(+) -Douleur à la poitrine 2(+) -Hypertriglycémie 2(+) -Fumage 2(+) -Petit déjeuner irrégulier 2(+) -Pas d'exercice 2(+) -Sommeil court (<5h) 2(+) <p>-Perte d'intérêt et vertige prédisent en T2 la dépression et la DM. -Maux de bas du dos, douleurs abdominales, hypertriglycémie et déjeuner irrégulier prédisent en T2 la DM.</p>

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Roberts et Lee (1993) États-Unis Longitudinale Sur 5 sites aux É-U	Professions de L'Epidemiologic Catchment Area (ECA, 1980) et du <i>Standard Occupational Classification Codes</i> (1980) N=8592 TR=nd ♀=59% Âge=18-64	Dépression majeure (DIS-DSM-III, 1980)	<u>Professions :</u> -Profession avec la prévalence globale la + élevée : service du ménage (6.9%) -Aussi les professionnels, vendeurs, service de soutien administratif, opérateurs de machines et autres employés du service = DM plus élevée. -Prévalence comparée au groupe référence (exécutifs/administrateurs/managers) : -Pour 6 mois : vente (+), service du ménage (+), opérateurs (+) vs techniciens (-), service de protection (-), production (-). -Pour la DDV : agriculture (+), service du ménage (+), professionnel (+) et soutien administratif (+) vs service de protection (-), transport (-), manœuvrier (-).	-	Prévalence globale = 6.2% -DM plus élevée chez ♀ -DM plus élevée chez < 45 ans -Éducation : seulement pour la prévalence de DDV : plus grande éducation = DM+

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Scott et al. (1997) États-Unis Transversale	<p>Professions (majoritairement cols-bleus) : Travailleur de métal, autre travailleur industriel, service de l'entretien, police/travail de sécurité, programmeur d'ordinateur/rentreux de données, services médicaux.</p> <p>(Travailleurs sur horaire de nuit (passé minuit) ou alternant : 71.4% de travailleurs sur des chiffres, 20.4% de travailleurs de nuit permanents et 8.2% travaillent ou travaillaient sur des chiffres rotatifs).</p> <p>N=98 TR=65% Q=31,6% Âge : 40-65</p>	<p>1) Trouble de dépression majeure : <i>Structured Clinical Interview for DSM-III-R (SCI-D)</i> (Spitzer et al, 1990)</p> <p>2) Dépression : CES-D</p>	<p><u>Conditions de travail :</u> 47% des cas sont apparus après le travail sur chiffre; 53% pendant le travail sur chiffre.</p> <p>Nombre d'années sous horaire de travail de nuit et ou horaires rotatifs (alternants) 1(+) et 2(+) (Il y a un gradient entre le nombre d'années passées sur horaire alternant et EDM)</p>	<p>-</p>	<p>Prévalence globale de DM : 15% (Q=22.6%, S=13.4%)</p> <p>-Manque de sommeil pour les chiffres de nuit 1(+) (plus imp. chez les Q)</p>

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Wang J. (2004) Canada Longitudinale ENSP T1:1994-1995 T2:1996-1997 T3:1998-1999 T4:2000-2001	Travailleurs en général Âge=18 ans et + N=7 371 TR=nd %♀=nd	1) Épisodes de dépression majeure (MDE) (CIDI-SFMD) 2) Stress (JQC) 12 items (Karasek et al., 1998)	<u>Conditions de travail :</u> - utilisation des compétences 1(+) 2(+) - demandes psychologiques 1(+) 2(+) - insécurité du travail 1(+) 2(+) - soutien social d'un collègue ou d'un supérieur 1(+) 2(+) - autorité de décision (pas associé à MDE) - effort physique (pas associé à MDE) - faible niveau d'autorité de décision - haut niveau de stress dans l'autorité de décision (demande psychologique associée significativement avec MDE) - autorité de décision et effort physique pas associé avec MDE	-	- Pas de modification des associations avec les variables sociodémographiques
Wang (2005) Canada Longitudinale ENSP (Statistiques Canada) T1:1994-1995 T2:1996-1997	Travailleurs en général Âge=18-64 ans N=6 099 TR=85.6% %♀=nd	1) Épisodes de dépression majeure (MDE) (CIDI-SFMD (Kessler et al, 1998) Point de césure 5/8) 2) Stress au travail JQC (Karasek et al, 1998) 12 items Score total=48	<u>Conditions de travail :</u> -Echelle de stress au travail : score supérieur au 75ème percentile seulement 1(+). Les résultats ne considèrent pas l'effet de professions spécifiques. Pourrait ainsi varier en fonction de celles-ci. -Stress au travail = facteur de risque indépendant pour les MDE en contrôlant pour les effets des autres variables. -Un haut niveau de stress au travail est associé avec un risque élevé de MDE. En ligne avec la théorie existante (Karasek et Theorell, 1990). La relation entre le stress au travail et le risque de MDE n'est pas linéaire.	-	-Genre 1 (ns) -Âge 1 (ns) Facteurs de risque indépendants pour MDE : -Faible niveau d'éducation 1(+) -Nombre de maladies chroniques (à long terme) 1(+) -Événements traumatiques dans l'enfance et à l'âge adulte 1(+) -Usage des services de santé mentale en lien avec les événements traumatiques 1(+)

ÉTUDE/PAYS/DEVIS	ÉCHANTILLON	SANTÉ MENTALE	FACTEURS DU TRAVAIL	HORS TRAVAIL (FAMILLE-RÉSEAU-AUTRES)	INDIVIDUELS
Wang (2006) Canada Transversale ESCC	Travailleurs en général N=36 984 TR=77% Âge= 15 ans + ♀=nd	1) dépression majeure (WMH-CIDI) 2) anxiété	Conditions de travail : Stress au travail 1(+)	-Stress au travail et déséquilibre travail/famille et vie personnelle sont indépendamment associés aux désordres d'humeurs et d'anxiété (pas d'interaction). -La prévalence des désordres mentaux augmente chez ceux qui rapportent 'rarement' ressentir un équilibre entre le travail et leur vie familiale/personnelle. - L'association entre le déséquilibre travail et vie famille/personnelle et les désordres mentaux sont plus forts que ceux entre le stress au travail et les désordres mentaux.	Sexe : pas associé à la dépression majeure mais avec l'anxiété 2(+) Faible revenu familial 1(+)

Abréviations:

MDE : Épisodes de dépression majeure
DM : Dépression majeure
TR : Taux de réponse
nd : Non disponible
♀ : Femmes
♂ : Hommes
DDV : Durée de vie entière
(-) : Association négative
(+) : Association positive
(ns) : Association non significative
T1/T2 : Temps 1/Temps 2

CTP-1991: Classification type de professions de 1991
CIDI : Composite international diagnostic interview
DIS : National institute of mental health diagnostic interview schedule
GHQ : General health questionnaire
DSM : Diagnostic and statistical manual of mental disorders
MBI : Maslach burnout inventory
SCI : Structured clinical interview
HDS : Hospital depression scale
CES-D : Center for epidemiologic studies depression scale
JQC : Job content questionnaire
SCIAN-1997 : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 1997

ANNEXE 2

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ANALYSES MULTIVARIÉES

TABLEAU I : RÉSULTATS POUR LES PROFESSIONS

<i>CODES</i>	<i>PROFESSIONS</i>	<i>RAPPORTS DE COTES</i>	<i>IC 95%</i>
G31	CAISSIERS/CAISSIÈRES (PROFESSION DE RÉFÉRENCE)	1	-
A01	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	0.95	0.19-4.87
A11	Directeurs/directrices des services administratifs	0.69	0.22-2.2
A12	Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatisés	0.25	0-62.07
A13	Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	0.59	0.07-5.24
A14	Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	2.15	0.03-168.5
A21	Directeurs/directrices de la vente au détail	0.4	0.16-1.01
A22	Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement	0.87	0.35-2.19
A30	Directeurs/directrices des services financiers et des services aux entreprises	1.95	0.25-15.42
A31	Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radio télédiffusion)	0.55	5.12 ^{e-8} - 5820278
A32	Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux	0.79	0.22-2.82
A33	Directeurs/directrices de l'administration publique	8.52^{e-8**}	2.53 ^{e-8} - 2.86 ^{e-7}
A34	Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	0.37	3.26 ^{e-8} - 4225630
A35	Directeurs/directrices des services de protection	2.94^{e-8**}	4.54 ^{e-9} - 1.90 ^{e-7}
A36	Directeurs/directrices d'autres services	0.53	3.33 ^{e-6} - 84499.52
A37	Directeurs/directrices de la construction et du transport	0.3*	0.09-0.96
A38	Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)	0.21	2.35 ^{e-8} - 1927794
A39	Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	1.34	0.28-6.56
B01	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	0.36*	0.14-0.92
B02	Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	0.72	0.26-1.98
B11	Personnel d'administration des finances et des assurances	1.18	0.54-2.59
B21	Personnel en secrétariat	0.69	0.35-1.36
B31	Personnel administratif et de réglementation	0.62	0.29-1.31
B41	Personnel de supervision du travail de bureau	0.07*	0.01-0.71
B51	Commis de travail général de bureau	1.24	0.69-2.22
B52	Commis en bureautique	0.75	0.31-1.81
B53	Commis des finances et de l'assurance	0.86	0.47-1.56
B54	Commis de soutien administratif	0.9	0.44-1.88
B55	Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements	1.49	0.76-2.9
B56	Commis des services postaux et de messageries	0.42	0.15-1.2
B57	Commis à l'expédition et à la distribution	0.56	0.28-1.14
C01	Professionnels/professionnelles des sciences physiques	0.85	0.17-4.4
C02	Professionnels/professionnelles des sciences de la vie	0.56	0.04-7.44
C03	Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique,	0.55	0.15-2.03

CODES	PROFESSIONS	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
	électrique et chimique		
C04	Autres professionnels/professionnelles en génie	0.6	0-489.86
C05	Professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	0.95	0-2263.16
C06	Professionnels/professionnelles en mathématiques et en informatique	0.53	0.21-1.38
C11	Personnel technique des sciences physiques	0.03	2.89 ^{e-8} - 27107.1
C12	Personnel technique des sciences de la vie	1.32	0-422.39
C13	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	0.11	2.15 ^{e-6} - 5237.33
C14	Personnel technique en génie électronique et électrique	0.45	0.17-1.19
C15	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	0.23	2.12 ^{e-6} - 24331.52
C16	Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation	0.78	0-241.03
C17	Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des services de transport	1.13	0-406.44
D01	Médecins, dentistes et vétérinaires	0.44	0.04-5.24
D02	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	1.38	6.25 ^{e-8} - 3.05 ^{e+7}
D03	Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	1.21	0.003-495.44
D04	Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	1.02	0.20-5.12
D11	Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	1	0.42-2.34
D21	Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	0.99	0.38-2.59
D22	Personnel technique en soins dentaires	0.36	7.39 ^{e-8} - 1706868
D23	Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	0.63	0.26-1.52
D31	Personnel de soutien des services de santé	0.65	0.35-1.21
E01	Juges, avocats/avocates et notaires (au Québec)	0.25	0-737.32
E02	Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counseling et en religion	0.92	0.35-2.45
E03	Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs experts-conseils/expertes-conseils	0.42	0.12-1.45
E11	Professeurs/professeures et professeurs adjoints/professeures adjointes au niveau universitaire	0.87	0.28-2.71
E12	Professeurs/professeures au niveau collégial et instructeurs/institutrices dans les écoles de formation professionnelle	1.24	0.4-3.84
E13	Enseignants/enseignantes et conseillers/conseillères pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire	0.91	0.4-2.06
E21	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	1.19	0.57-2.47
F01	Professionnels/professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	4.2	5.11 ^{e-6} - 3448881
F02	Professionnels/professionnelles de la rédaction et de la traduction et des relations publiques	0.48	0.18-1.3
F03	Professionnels/professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	0.65	0.24-1.77
F11	Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	0.34	6.67 ^{e-8} - 1766638
F12	Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radio télédiffusion et des arts de la scène	0.72	0.18-2.85
F13	Annonceurs/annonceuses et autres artistes du spectacle	0.75	0-1061.49
F14	Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	1.54	0.62-3.78
F15	Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	0.57	0.21-1.54
G01	Personnel de supervision des ventes et des services	0.75	0.39-1.46
G11	Représentants/représentantes des ventes, vente en gros	0.46	0.20-1.05
G12	Personnel technique de la vente en gros	0.81	0.26-2.59
G13	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	0.49	0.14-1.74

CODES	PROFESSIONS	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
G21	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis vendeuses	0.77	0.43-1.37
G41	Chefs et cuisiniers/cuisinières	0.85	0.47-1.56
G51	Personnel des services des aliments et boissons	1.15	0.64-2.08
G61	Agents/agentes de police et pompiers/pompières	1.6	0.40-6.44
G62	Personnel des services de protection	0.21	0.01-5.51
G63	Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	0.98	0.4-2.43
G71	Personnel de l'hébergement et des voyages	0.61	0.27-1.36
G72	Guides et autre personnel des loisirs	0.07	3.02 ^{e-8} - 173711.5
G73	Autre personnel des services de voyage, d'hébergement et de loisirs	1.33	0.29-6.17
G81	Personnel de soutien familial et de garderie	0.51*	0.28-0.91
G91	Personnel technique des services personnels	0.99	0.39-2.55
G92	Autre personnel des soins personnalisés	1.16	0.49-2.71
G93	Nettoyeurs/nettoyeuses	1.06	0.57-1.96
G94	Bouchers/bouchères et boulangers/boulangères, vente en gros et au détail	1.04	0.40-2.73
G95	Personnel élémentaire des soins de santé	0.26	2.83 ^{e-8} - 2451666
G96	Serveurs/serveuses au comptoir et aide-cuisiniers/aide-cuisinières	0.72	0.38-1.38
G97	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	0.49*	0.27-0.87
G98	Personnel élémentaire des services personnels	1.07	0.31-3.68
H01	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé	0.6	0.15-2.38
H02	Surveillants/surveillantes du personnel des transports ferroviaire et routier	0.64	0-709.96
H11	Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'installations au gaz	0.41	0.11-1.57
H12	Charpentiers/charpentières et ébénistes	0.61	0.21-1.76
H13	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	0.86	0.25-3.01
H14	Autre personnel des métiers de la construction	0.53	0.16-1.82
H21	Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	0.77	0.22-2.63
H22	Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques	1.67	0.45-6.26
H31	Machinistes et personnel assimilé	1.16	0.41-3.24
H32	Personnel du formage, profilage et montage du métal, n.c.a.	0.85	0-3143.82
H41	Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	0.66	0.25-1.75
H42	Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	0.56	0.18-1.79
H43	Autres mécaniciens/mécaniciennes	1.47	0-3282.33
H51	Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses, tailleurs/tailleuses, cordonniers/cordonnières, bijoutiers/bijoutières et personnel assimilé	0.1	4.39 ^{e-6} - 2340.62
H52	Personnel de l'imprimerie, scaphandriers/scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	0.4	0.01-27.03
H53	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	0.75	0.24-2.39
H61	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	0.43*	0.19-0.99
H62	Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses	0.91	1.62 ^{e-6} - 515544.3
H71	Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de matériel de transport en commun	0.6	0.32-1.11
H72	Personnel des opérations du transport ferroviaire	1.19	0-2836.525
H73	Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé	2.38	0-7183.1
H81	Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires	1.06	0.51-2.21
H82	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	0.38*	0.15-0.94
H83	Manoeuvres aux travaux publics et personnels assimilé, n.c.a.	2.34	0.06-91.7
101	Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquiculture	0.53	0.23-1.19
102	Personnel en agriculture et en horticulture	0.46	0.20-1.03
111	Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	4.07	5.24 ^{e-h} - 3.16 ^{e+h}

CODES	PROFESSIONS	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
I12	Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du pétrole et du gaz	0.27	0-24.94
I13	Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière	0.43	0.06-3.02
I14	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	0.34	0.01-16.29
I15	Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois	0.09	2.27 ^{e-8} -319052
I16	Personnel de l'exploitation forestière	0.49	0.01-47.34
I17	Capitaines et patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	0.22*	0.06-0.89
I18	Autre personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	0.81	0.01-94.7
I21	Personnel élémentaire de la production primaire	0.46*	0.21-0.98
J01	Surveillants/surveillantes dans les industries de transformation	1.61	0-12246.89
J02	Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage	1.16	0.08-15.87
J11	Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation	1.12	0-4455.46
J12	Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé	0.32	0-494.33
J13	Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	1.17	0.06-22.74
J14	Conducteurs/conductrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	0.32	0-49.47
J15	Conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé	6.67^{e-8**}	2.81^{e-8}-1.58^{e-7}
J16	Conducteurs/conductrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	0.39	0.05-2.88
J17	Conducteurs/conductrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	0.57	0.25-1.26
J18	Conducteurs/conductrices de machines à imprimer et personnel assimilé	1.12	0.22-5.56
J19	Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	0.44	0.19-1.05
J21	Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	0.96	0.36-2.59
J22	Autre personnel de montage et personnel assimilé	0.6	0.08-4.68
J31	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	0.76	0.35-1.65

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour le milieu de travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

TABLEAU II : RÉSULTATS POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES

CODES	SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
611	SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SECTEUR ÉCONOMIQUE DE RÉFÉRENCE)	1	-
110	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	1.57	0-526.67
111	Cultures agricoles	0.5	0.23-1.08
112	Élevage	1.07	0.54-2.11
113	Foresterie et exploitation forestière	0.65	0.02-26.91
114	Pêche, chasse et piégeage	0.48	0.08-2.9
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1.05	0.29-3.78
210	Extraction de pétrole et de gaz et extraction minière	3.25^{e-8**}	1.25^{e-8}- 8.45^{e-8}
211	Extraction de pétrole et de gaz	0.5	0.19-1.29
212	Extraction minière, sauf l'extraction de pétrole et de gaz	0.69	0.27-1.74
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz	0.7	0.34-1.41
221	Services publics	1.7	0.88-3.29
231	Entrepreneurs principaux	0.85	0.47-1.55
232	Entrepreneurs spécialisés	1.03	0.61-1.72
311	Fabrication d'aliments	1.06	0.55-2.01
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	1.29	0-2136.63
313	Usines de textiles	0.41	4.12 ^{e-6} - 41531.8
314	Usines de produits textiles	1.3	4.19 ^{e-6} - 404367.7
315	Fabrication de vêtements	0.23	7.94 ^{e-6} - 6397.049
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	1.57	4.01 ^{e-8} - 6.17 ^{e+7}
321	Fabrication de produits en bois	0.72	0.26-1.97
322	Fabrication du papier	0.61	0.21-1.73
323	Impression et activités connexes de soutien	1.35	0.58-3.13
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1.53	0.01-258.05
325	Fabrication de produits chimiques	1.26	0.21-7.61
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.07	0.52-2.22
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	0.32	0.01-12.87
331	Première transformation des métaux	0.53	0.22-1.26
332	Fabrication de produits métalliques	1.12	0.58-2.16
333	Fabrication de machines	1.13	0.54-2.36
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	1.05	0.25-4.43
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2.02	0.06-67.8
336	Fabrication de matériel de transport	1	0.57-1.74
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	0.59	0.04-8.77
339	Activités diverses de fabrication	1.11	0.38-3.24
411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles	2.38	4.68 ^{e-6} - 1205703
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	2.72	0-12193.29
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac	1.28	0.60-2.71
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers	1.57	0.63-3.92
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces	1.26	0.51-3.09
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction	1.19	0.17-8.22
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures	0.95	0.48-1.86
418	Grossistes-distributeurs de produits divers	0.61	0.17-2.21
419	Agents et courtiers du commerce de gros	2.69	0-11546.5
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces	0.66	0.34-1.26
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maison	0.47	0.02-8.99
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers	0.6	0.19-1.9
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage	0.57	0.25-1.3
445	Magasins d'alimentation	1.22	0.75-2

CODES	SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels	1	0.49-2.04
447	Stations-service	0.72	0.34-1.52
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	0.58	0.29-1.13
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres	0.79	0.32-1.92
452	Magasins de fournitures de tout genre	0.77	0.42-1.43
453	Magasins de détail divers	0.81	0.41-1.58
454	Détailants hors magasin	1.77	0.81-3.89
481	Transport aérien	0.35	0-37.89
482	Transport ferroviaire	2.39	0.30-18.85
483	Transport par eau	3.86^{e-8**}	1.96^{e-8}-7.61^{e-8}
484	Transport par camion	1.51	0.74-3.1
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1.04	0.36-2.98
487	Transport de tourisme et d'agrément	1.54	3.16 ^{e-8} -7.56 ^{e+7}
488	Activités de soutien au transport	0.52	0.18-1.53
491	Services postaux	0.91	0.30-2.73
492	Messageries et services de messagers	0.46	0.12-1.77
493	Entreposage	1.33	0-373.98
511	Édition	0.45	0.19-1.06
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore	0.53	0.03-10.79
513	Radiotélévision et télécommunications	1.52	0.83-2.77
514	Services d'information et de traitement des données	3.64	0.96-13.82
522	Intermédiation financière et activités connexes	0.83	0.50-1.38
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes	0.34*	0.14-0.79
524	Sociétés d'assurance et activités connexes	0.57	0.26-1.24
531	Services immobiliers	1.41	0.72-2.75
532	Services de location et de location à bail	2.98	1-8.84
541	Services professionnels, scientifiques et techniques	0.89	0.60-1.32
561	Services administratifs et services de soutien	1.13	0.75-1.7
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	1.95	0.01-493.15
621	Services de soins ambulatoires	1.14	0.74-1.76
622	Hôpitaux	0.87	0.57-1.33
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	1.07	0.68-1.71
624	Assistance sociale	1.18	0.78-1.78
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes	1.06	0.56-2
712	Établissements du patrimoine	0.58	0.01-65.73
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries	1.05	0.55-1.99
721	Services d'hébergement	1.24	0.69-2.25
722	Services de restauration et débits de boissons	1.27	0.87-1.86
811	Réparation et entretien	0.61	0.33-1.12
812	Services personnels et services de blanchissage	1.52	0.91-2.52
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	0.88	0.44-1.75
814	Ménages privés	0.9	0.45-1.81
911	Administration publique fédérale	1.15	0.57-2.32
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	1.14	0.62-2.12
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	1.25	0.66-2.37
914	Administrations publiques autochtones	2.13	0-1498.23
996	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux/ Gestion de sociétés et d'entreprises/ Bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur/ Fonds et autres instruments financiers/ Transport par pipeline/	0.43	6.06 ^{e-8} -3005668

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour le milieu de travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

**TABLEAU III: RÉSULTATS POUR LES PROFESSIONS EN AJUSTANT
POUR LES SECTEURS ÉCONOMIQUES ET RÉSULTATS POUR LES
SECTEURS ÉCONOMIQUES EN AJUSTANT POUR LES PROFESSIONS**

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
G31	CAISSIERS/CAISSIÈRES (PROFESSION DE RÉFÉRENCE)	1	-
A01	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	0.97	0.18-5.12
A11	Directeurs/directrices des services administratifs	0.7	0.21-2.4
A12	Directeurs/directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatisés	0.24	0-60.12
A13	Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité	0.52	0.06-4.85
A14	Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	2.29	0.02-230.39
A21	Directeurs/directrices de la vente au détail	0.51	0.2-1.3
A22	Directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement	0.76	0.3-1.97
A30	Directeurs/directrices des services financiers et des services aux entreprises	2.25	0.27-18.49
A31	Directeurs/directrices des services de communications (sauf la radio télédiffusion)	0.34	2.88 ^{e-8} - 4091520
A32	Directeurs/directrices des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux	0.75	0.19-2.97
A33	Directeurs/directrices de l'administration publique	2.25^{e-8**}	4.46 ^{e-9} -1.14 ^e 7
A34	Directeurs/directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	0.35	1.95 ^{e-8} - 6105651
A35	Directeurs/directrices des services de protection	1.73^{e-8**}	2.15 ^{e-9} -1.39 ^e 7
A36	Directeurs/directrices d'autres services	0.52	3.28 ^{e-6} - 81083.44
A37	Directeurs/directrices de la construction et du transport	0.26*	0.07-0.96
A38	Directeurs/directrices de la production primaire (sauf l'agriculture)	0.32	2.78 ^{e-8} - 3682695
A39	Directeurs/directrices de la fabrication et des services d'utilité publique	1.34	0.25-7.21
B01	Professionnels/professionnelles en finance, en vérification et en comptabilité	0.43	0.16-1.15
B02	Professionnels/professionnelles en gestion des ressources humaines et en services aux entreprises	0.7	0.24-2.06
B11	Personnel d'administration des finances et des assurances	1.39	0.6-3.23
B21	Personnel en secrétariat	0.71	0.34-1.5
B31	Personnel administratif et de réglementation	0.57	0.25-1.3
B41	Personnel de supervision du travail de bureau	0.06*	0.01-0.78
B51	Commis de travail général de bureau	1.2	0.63-2.27
B52	Commis en bureautique	0.61	0.23-1.6
B53	Commis des finances et de l'assurance	0.92	0.47-1.8
B54	Commis de soutien administratif	0.89	1.98-1.98
B55	Commis de bibliothèque, de correspondance et de renseignements	1.18	0.56-2.46
B56	Commis des services postaux et de messageries	0.34	0.11-1.03
B57	Commis à l'expédition et à la distribution	0.52	0.24-1.11
C01	Professionnels/professionnelles des sciences physiques	0.85	0.15-4.8
C02	Professionnels/professionnelles des sciences de la vie	0.55	0.04-7.83
C03	Professionnels/professionnelles en génie civil, mécanique, électrique et chimique	0.5	0.13-2.01
C04	Autres professionnels/professionnelles en génie	0.6	0-494.24
C05	Professionnels/professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	1.03	0-2571.5
C06	Professionnels/professionnelles en mathématiques et en informatique	0.5	0.18-1.37

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
C11	Personnel technique des sciences physiques	0.03	1.98 ^{e-8} - 38352.68
C12	Personnel technique des sciences de la vie	1.31	0-571.53
C13	Personnel technique en génie civil, mécanique et industriel	0.1	1.66 ^{e-6} - 5951.59
C14	Personnel technique en génie électronique et électrique	0.37	0.13-1.10
C15	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	0.23	1.73 ^{e-6} - 30211.02
C16	Autres contrôleurs/contrôleuses techniques et officiers/officières de réglementation	0.7	0-222.58
C17	Officiers/officières et contrôleurs/contrôleuses des services de transport	3.34	0.01-1189.45
D01	Médecins, dentistes et vétérinaires	0.39	0.03-5.06
D02	Optométristes, chiropraticiens/chiropraticiennes et autres professionnels/professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	1.06	4.47 ^{e-8} - 2.53 ^{e+7}
D03	Pharmaciens/pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	1.2	0-585.87
D04	Professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation	0.91	0.16-5.06
D11	Professionnels/professionnelles en sciences infirmières	1.01	0.36-2.85
D21	Technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	1.04	0.34-3.12
D22	Personnel technique en soins dentaires	0.31	5.63 ^{e-8} - 1669577
D23	Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	0.61	0.21-1.74
D31	Personnel de soutien des services de santé	0.6	0.28-1.29
E01	Juges, avocats/avocates et notaires (au Québec)	0.23	0-749.62
E02	Professionnels/professionnelles en psychologie, en travail social, en counseling et en religion	0.82	0.28-2.43
E03	Agents/agentes des politiques et des programmes, chercheurs experts-conseils/expertes-conseils	0.39	0.11-1.41
E11	Professeurs/professeures et professeurs adjoints/professeures adjointes au niveau universitaire	0.95	0.28-3.3
E12	Professeurs/professeures au niveau collégial et instructeurs/institutrices dans les écoles de formation professionnelle	1.31	0.4-4.35
E13	Enseignants/enseignantes et conseillers/conseillères pédagogiques aux niveaux secondaire et primaire	0.96	0.37-2.47
E21	Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux, de l'enseignement et de la religion, n.c.a.	0.99	0.45-2.17
F01	Professionnels/professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	2.14	2.66 ^{e-6} - 1714176
F02	Professionnels/professionnelles de la rédaction et de la traduction et des relations publiques	0.48	0.17-1.36
F03	Professionnels/professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène	0.72	0.22-2.36
F11	Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art	0.25	3.08 ^{e-8} - 2056058
F12	Photographes, graphistes et personnel technique du cinéma, de la radio télédiffusion et des arts de la scène	0.84	0.19-3.64
F13	Annonces/annonceuses et autres artistes du spectacle	0.83	0-1238.98
F14	Concepteurs/conceptrices artistiques et artisans/artisanes	1.74	0.66-4.57
F15	Athlètes, entraîneurs/entraîneuses, arbitres et personnel assimilé des sports et des loisirs	0.58	0.21-1.62
G01	Personnel de supervision des ventes et des services	0.73	0.37-1.44
G11	Représentants/représentantes des ventes, vente en gros	0.42	0.17-1.05
G12	Personnel technique de la vente en gros	0.64	0.17-2.31
G13	Personnel de l'assurance, de l'immobilier et des achats	0.43	0.09-1.97
G21	Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis vendeuses	1.03	0.56-1.9
G41	Chefs et cuisiniers/cuisinières	0.7	0.37-1.33
G51	Personnel des services des aliments et boissons	0.93	0.49-1.76
G61	Agents/agentes de police et pompiers/pompières	1.17	0.02-5.55
G62	Personnel des services de protection	0.161	0.01-4.44

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
G63	Gardiens/gardiennes de sécurité et personnel assimilé	0.94	0.35-2.47
G71	Personnel de l'hébergement et des voyages	0.73	0.29-1.84
G72	Guides et autre personnel des loisirs	0.06	5.99 ^{e-9} - 648216.6
G73	Autre personnel des services de voyage, d'hébergement et de loisirs	1.41	0.3-6.68
G81	Personnel de soutien familial et de garderie	0.4*	0.18-0.89
G91	Personnel technique des services personnels	0.94	0.26-3.37
G92	Autre personnel des soins personnalisés	1.21	0.39-3.76
G93	Nettoyeurs/nettoyeuses	1.07	0.55-2.11
G94	Bouchers/bouchères et boulangers/boulangères, vente en gros et au détail	0.87	0.32-2.39
G95	Personnel élémentaire des soins de santé	0.24	3.18 ^{e-8} - 1877672
G96	Serveurs/serveuses au comptoir et aide-cuisiniers/aide-cuisinières	0.58	0.3-1.15
G97	Autre personnel de la vente et personnel assimilé	0.45**	0.25-0.81
G98	Personnel élémentaire des services personnels	1.11	0.28-4.4
H01	Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé	0.54	0.12-2.32
H02	Surveillants/surveillantes du personnel des transports ferroviaire et routier	0.46	0-566.69
H11	Plombiers/plombières, tuyauteurs/tuyauteuses et monteurs/monteuses d'installations au gaz	0.34	0.08-1.42
H12	Charpentiers/charpentières et ébénistes	0.53	0.16-1.77
H13	Personnel de maçonnerie et de plâtrage	0.73	0.18-3
H14	Autre personnel des métiers de la construction	0.46	0.11-2.01
H21	Électriciens/électriciennes et monteurs/monteuses de lignes d'électricité et de télécommunications	0.56	0.14-2.24
H22	Mécaniciens/mécaniciennes de machines fixes et opérateurs/opératrices de centrales et de réseaux électriques	1.22	0.27-5.46
H31	Machinistes et personnel assimilé	1.08	0.36-3.18
H32	Personnel du formage, profilage et montage du métal, n.c.a.	0.78	0-3148.29
H41	Mécaniciens/mécaniciennes de machinerie et d'équipement de transport (sauf véhicules automobiles)	0.63	0.21-1.84
H42	Mécaniciens/mécaniciennes de véhicules automobiles	0.61	0.18-2.1
H43	Autres mécaniciens/mécaniciennes	1.75	0-4293.71
H51	Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses, tailleurs/tailleuses, cordonniers/cordonnières, bijoutiers/bijoutières et personnel assimilé	0.16	6.96 ^{e-6} - 3799.16
H52	Personnel de l'imprimerie, scaphandriers/scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	0.33	0-24.7
H53	Personnel d'installation, de réparation et d'entretien	0.75	0.21-2.65
H61	Conducteurs/conductrices d'équipement lourd	0.38*	0.14-0.99
H62	Grutiers/grutières, foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses	0.9	1.08 ^{e-6} - 752778.9
H71	Conducteurs/conductrices de véhicules automobiles et opérateurs/opératrices de matériel de transport en commun	0.41	0.16-1.04
H72	Personnel des opérations du transport ferroviaire	0.46	0-1158.08
H73	Autres conducteurs/conductrices de matériel de transport et personnel assimilé	4.2	0-14206.74
H81	Débardeurs/débardeuses et manutentionnaires	0.99	0.42-2.35
H82	Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	0.31*	0.11-0.87
H83	Manoeuvres aux travaux publics et personnels assimilé, n.c.a.	2.06	0.07-62.59
101	Entrepreneurs/entrepreneuses, surveillants/surveillantes et exploitants/exploitantes en agriculture, en horticulture et en aquiculture	0.44	0.14-1.4
102	Personnel en agriculture et en horticulture	0.41	0.13-1.31
111	Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière	8.39	7.10 ^{e-8} - 9.91 ^{e+8}
112	Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines, du	0.31	0-31.06

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
	pétrole et du gaz		
I13	Personnel du forage, des mines souterraines et de la production gazéifère et pétrolière	0.54	0.06-4.9
I14	Personnel d'entretien des mines et du forage des puits de pétrole et de gaz	0.37	0.01-18.82
I15	Conducteurs/conductrices de machines d'abattage du bois	0.19	3.36 ^{e-8} - 1117450
I16	Personnel de l'exploitation forestière	0.93	0.01-132.75
I17	Capitaines et patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs/pêcheuses	0.83	0.11-6.51
I18	Autre personnel de la pêche, de la chasse et du trappage	3	0.01-1001.01
I21	Personnel élémentaire de la production primaire	0.5	0.21-1.19
J01	Surveillants/surveillantes dans les industries de transformation	1.81	0-16169.31
J02	Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage	1.15	0.08-16.44
J11	Opérateurs/opératrices de poste central de contrôle dans les procédés de fabrication et de transformation	1.35	0-5733.02
J12	Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais et personnel assimilé	0.78	0-1415.26
J13	Conducteurs/conductrices de machines dans le traitement des produits chimiques, du caoutchouc et du plastique et personnel assimilé	1.11	0.05-23.55
J14	Conducteurs/conductrices de machines dans la production des pâtes et papiers et dans la transformation du bois et personnel assimilé	0.47	0-70.4
J15	Conducteurs/conductrices de machines dans la fabrication des produits textiles et personnel assimilé	4.69^{e-8**}	5.53^{e-9}-3.98^{e-} 7
J16	Conducteurs/conductrices de machines dans la confection d'articles en tissu, en fourrure et en cuir et personnel assimilé	0.92	0.12-7.07
J17	Conducteurs/conductrices de machines dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac et personnel assimilé	0.52	0.17-1.62
J18	Conducteurs/conductrices de machines à imprimer et personnel assimilé	1.21	0.22-6.58
J19	Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et l'usinage des métaux et le travail du bois et personnel assimilé	0.44	0.17-1.18
J21	Monteurs/monteuses de matériel mécanique, électrique et électronique	0.8	0.27-2.37
J22	Autre personnel de montage et personnel assimilé	0.81	0.1-6.67
J31	Manoeuvres dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique	0.76	0.31-1.85
611	SERVICES D'ENSEIGNEMENT (SECTEUR ÉCONOMIQUE DE RÉFÉRENCE)	1	-
110	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2.39	0.01-844.61
111	Cultures agricoles	0.87	0.3-2.53
112	Élevage	1.8	0.6-5.4
113	Foresterie et exploitation forestière	0.48	0.01-29.51
114	Pêche, chasse et piégeage	0.3	0-19.98
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	0.85	0.17-4.37
210	Extraction de pétrole et de gaz et extraction minière	4.55^{e-8**}	1.48^{e-8}-1.40^{e-} 7
211	Extraction de pétrole et de gaz	0.62	0.21-1.85
212	Extraction minière, sauf l'extraction de pétrole et de gaz	0.92	0.3-2.81
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz	0.98	0.4-2.39
221	Services publics	1.62	0.73-3.61
231	Entrepreneurs principaux	1.32	0.66-2.66
232	Entrepreneurs spécialisés	1.34	0.65-2.77
311	Fabrication d'aliments	1.2	0.49-2.92
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac	1.4	0-2898.93

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
313	Usines de textiles	0.59	3.86 ^{e-6} - 89258.65
314	Usines de produits textiles	1.39	2.46 ^{e-6} - 788868.8
315	Fabrication de vêtements	0.22	6.45 ^{e-6} - 7445.77
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	1.31	4.06 ^{e-8} - 4.21 ^{e+7}
321	Fabrication de produits en bois	0.72	0.24-2.18
322	Fabrication du papier	0.69	0.19-2.53
323	Impression et activités connexes de soutien	1.44	0.51-4.07
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	1.56	0.01-261.23
325	Fabrication de produits chimiques	1.2	0.22-6.48
326	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	1.03	0.42-2.53
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	0.33	0.01-15.9
331	Première transformation des métaux	0.46	0.15-1.41
332	Fabrication de produits métalliques	1.17	0.57-2.41
333	Fabrication de machines	1.29	0.53-3.16
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques	1.27	0.26-6.19
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	2.22	0.06-83.39
336	Fabrication de matériel de transport	1.12	0.56-2.26
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	0.64	0.04-9.72
339	Activités diverses de fabrication	1.08	0.34-3.45
411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles	2.64	4.84 ^{e-6} - 1436435
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	3.27	0-16583.68
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac	1.78	0.73-4.34
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers	2.06	0.74-5.69
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces	1.57	0.59-4.2
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction	1.43	0.19-10.82
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures	1.18	0.49-2.81
418	Grossistes-distributeurs de produits divers	0.83	0.21-3.22
419	Agents et courtiers du commerce de gros	3.16	0-12035.51
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces	0.69	0.32-1.49
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maison	0.55	0.03-10.82
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers	0.65	0.18-2.29
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage	0.58	0.23-1.45
445	Magasins d'alimentation	1.4	0.72-2.71
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels	1.15	0.54-2.47
447	Stations-service	0.91	0.39-2.09
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires	0.64	0.29-1.39
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres	0.84	0.31-2.28
452	Magasins de fournitures de tout genre	0.85	0.44-1.65
453	Magasins de détail divers	0.87	0.4-1.9
454	Détaillants hors magasin	2.81*	1.14-6.95
481	Transport aérien	0.27	0-35.63
482	Transport ferroviaire	2.52	0.3-21.28
483	Transport par eau	5.77 ^{e-9}	0
484	Transport par camion	2.28	0.91-5.68
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs	1.73	0.55-5.38
487	Transport de tourisme et d'agrément	2.51	1.73 ^{e-8} - -3.65 ^{e+8}
488	Activités de soutien au transport	0.34	0.08-1.46
491	Services postaux	2.23	0.7-7.07
492	Messageries et services de messagers	0.67	0.17-2.67
493	Entreposage	1.76	0.01-537.71

CODES	PROFESSIONS ET SECTEURS ÉCONOMIQUES	RAPPORTS DE COTES	IC 95%
511	Édition	0.53	0.21-1.37
512	Industries du film et de l'enregistrement sonore	0.53	0.03-10.5
513	Radiotélévision et télécommunications	1.92	0.96-3.81
514	Services d'information et de traitement des données	3.66*	1.1-12.2
522	Intermédiation financière et activités connexes	0.84	0.44-1.6
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes	0.47	0.18-1.18
524	Sociétés d'assurance et activités connexes	0.68	0.3-1.56
531	Services immobiliers	1.74	0.76-3.97
532	Services de location et de location à bail	3.54*	1.11-11.29
541	Services professionnels, scientifiques et techniques	1.02	0.63-1.66
561	Services administratifs et services de soutien	1.27	0.76-2.13
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement	1.44	0.01-3.29
621	Services de soins ambulatoires	1.35	0.77-2.35
622	Hôpitaux	0.87	0.48-1.58
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	1.29	0.73-2.29
624	Assistance sociale	1.75*	1.03-2.98
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes	1.07	0.4-2.51
712	Établissements du patrimoine	0.59	0-88.59
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loteries	1.13	0.61-2.1
721	Services d'hébergement	1.37	0.69-2.72
722	Services de restauration et débits de boissons	1.52	0.89-2.61
811	Réparation et entretien	0.7	0.32-1.53
812	Services personnels et services de blanchissage	1.29	0.51-3.27
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires	1.02	0.48-2.16
814	Ménages privés	1.76	0.75-4.12
911	Administrations publiques fédérales	1.48	0.68-3.25
912	Administrations publiques provinciales et territoriales	1.42	0.75-2.7
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales	1.3	0.57-2.98
914	Administrations publiques autochtones	2.18	0-1759.78
996	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux/ Gestion de sociétés et d'entreprises/ Bailleurs de biens incorporels non financiers, sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur/ Fonds et autres instruments financiers/ Transport par pipeline/	0.54	7.51 ^{a,b} -3926539

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour le milieu de travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

**TABLEAU IV : RÉSULTATS DES INTERACTIONS ENTRE LA
PROFESSION ET LE GENRE**

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_I95	IC_S95
1	_IPROXGEN_1	2.3798	7.1663	0.11028	0.73983	10.80	0.0000	13599079.04
2	_IPROXGEN_2	-0.5034	1.3745	0.13415	0.71416	0.60	0.0409	8.94
3	_IPROXGEN_3	1.3956	12.5848	0.01230	0.91170	4.04	0.0000	208102775614 .54
4	_IPROXGEN_4	-0.7528	3.5549	0.04484	0.83229	0.47	0.0004	500.05
5	_IPROXGEN_5	-0.9576	6.7882	0.01990	0.88781	0.38	0.0000	230254.25
6	_IPROXGEN_6	-0.0939	0.6620	0.02012	0.88720	0.91	0.2487	3.33
7	_IPROXGEN_7	0.2317	0.6581	0.12392	0.72482	1.26	0.3471	4.58
8	_IPROXGEN_8	0.1994	4.5661	0.00191	0.96516	1.22	0.0002	9404.37
9	_IPROXGEN_9	-12.0002	6.3983	3.51762	0.06072	0.00	0.0000	1.72
10	_IPROXGEN_10	0.7290	2.7205	0.07180	0.78874	2.07	0.0100	428.87
11	_IPROXGEN_11	-0.3138	0.5490	0.32664	0.56765	0.73	0.2491	2.14
12	_IPROXGEN_12	-12.5057	6.4578	3.75020	0.05280	0.00	0.0000	1.16
13	_IPROXGEN_13	0.0000	.	.	.	1.00	.	.
14	_IPROXGEN_14	11.3259	6.0610	3.49183	0.06167	82943.47	0.5749	11965792588. 18
15	_IPROXGEN_15	-11.6843	5.2073	5.03484	0.02484	0.00	0.0000	0.23
16	_IPROXGEN_16	-12.7228	6.2806	4.10364	0.04279	0.00	0.0000	0.66
17	_IPROXGEN_17	-13.2310	5.3801	6.04787	0.01392	0.00	0.0000	0.07
18	_IPROXGEN_18	0.0699	0.6453	0.01173	0.91374	1.07	0.3028	3.80
19	_IPROXGEN_19	-0.4669	0.8238	0.32125	0.57086	0.63	0.1248	3.15
20	_IPROXGEN_20	-1.3322	1.0218	1.69977	0.19232	0.26	0.0356	1.96
21	_IPROXGEN_21	11.0801	5.2008	4.53884	0.03313	64866.48	2.4271	1733623546.5 5
22	_IPROXGEN_22	0.3817	0.6191	0.38014	0.53753	1.46	0.4353	4.93
23	_IPROXGEN_23	10.7064	5.2668	4.13229	0.04207	44640.58	1.4676	1357839701.8 2
24	_IPROXGEN_24	-0.3761	1.9292	0.03800	0.84544	0.69	0.0156	30.12
25	_IPROXGEN_25	1.1123	1.8659	0.35535	0.55110	3.04	0.0785	117.86
26	_IPROXGEN_26	-1.6172	0.5438	8.84496	0.00294	0.20	0.0684	0.58
27	_IPROXGEN_27	3.4066	5.2100	0.42752	0.51321	30.16	0.0011	820787.65
28	_IPROXGEN_28	-0.8328	0.7339	1.28753	0.25650	0.43	0.1032	1.83
29	_IPROXGEN_29	-0.2516	1.8700	0.01810	0.89299	0.78	0.0199	30.38
30	_IPROXGEN_30	0.0994	0.5486	0.03280	0.85628	1.10	0.3768	3.24
31	_IPROXGEN_31	1.6388	4.0860	0.16086	0.68836	5.15	0.0017	15477.69
32	_IPROXGEN_32	-0.1205	5.1431	0.00055	0.98131	0.89	0.0000	21158.96
33	_IPROXGEN_33	-0.9608	4.3001	0.04992	0.82320	0.38	0.0001	1749.88
34	_IPROXGEN_34	0.8309	9.1546	0.00824	0.92768	2.30	0.0000	142310509.18
35	_IPROXGEN_35	-0.1808	7.8845	0.00053	0.98170	0.83	0.0000	4292694.66

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_I95	IC_S95
36	_IPROXGEN_36	0.2877	0.4695	0.37561	0.53996	1.33	0.5313	3.35
37	_IPROXGEN_37	-10.0118	5.3629	3.48522	0.06192	0.00	0.0000	1.65
38	_IPROXGEN_38	-13.6707	5.5221	6.12872	0.01330	0.00	0.0000	0.06
39	_IPROXGEN_39	-0.3790	6.9072	0.00301	0.95624	0.68	0.0000	518571.75
40	_IPROXGEN_40	-0.2418	2.0070	0.01451	0.90411	0.79	0.0154	40.12
41	_IPROXGEN_41	-10.9690	5.6544	3.76321	0.05239	0.00	0.0000	1.12
42	_IPROXGEN_42	0.7642	14.0617	0.00295	0.95666	2.15	0.0000	200080010840 8.6
43	_IPROXGEN_43	0.5042	27.5399	0.00034	0.98539	1.66	0.0000	4.5812067542 E23
44	_IPROXGEN_44	0.0823	2.8601	0.00083	0.97704	1.09	0.0040	295.31
45	_IPROXGEN_45	-13.4052	22.7210	0.34809	0.55520	0.00	0.0000	329905609096 10
46	_IPROXGEN_46	11.3637	5.3824	4.45745	0.03475	86133.27	2.2578	3285958113.2 0
47	_IPROXGEN_47	11.3118	5.1868	4.75624	0.02919	81777.48	3.1451	2126339618.2 9
48	_IPROXGEN_48	2.1130	5.5577	0.14455	0.70380	8.27	0.0002	445041.94
49	_IPROXGEN_49	0.0749	5.8057	0.00017	0.98971	1.08	0.0000	94269.34
50	_IPROXGEN_50	10.4038	6.2096	2.80709	0.09385	32985.45	0.1709	6367370127.9 3
51	_IPROXGEN_51	-0.3568	1.4942	0.05701	0.81129	0.70	0.0374	13.09
52	_IPROXGEN_52	-0.8081	4.5292	0.03184	0.85839	0.45	0.0001	3193.68
53	_IPROXGEN_53	1.0627	6.3479	0.02803	0.86704	2.89	0.0000	732596.26
54	_IPROXGEN_54	0.8536	2.4889	0.11763	0.73161	2.35	0.0179	308.53
55	_IPROXGEN_55	0.7021	2.7533	0.06503	0.79872	2.02	0.0091	445.20
56	_IPROXGEN_56	-1.3372	1.1145	1.43964	0.23020	0.26	0.0296	2.33
57	_IPROXGEN_57	0.8677	1.5717	0.30478	0.58090	2.38	0.1094	51.83
58	_IPROXGEN_58	-0.4387	0.4623	0.90059	0.34262	0.64	0.2606	1.60
59	_IPROXGEN_59	0.1211	1.5714	0.00594	0.93855	1.13	0.0519	24.56
60	_IPROXGEN_60	13.1299	8.4455	2.41698	0.12003	503786.9 2	0.0326	778144042559 1.1
61	_IPROXGEN_61	-0.1685	1.4922	0.01275	0.91009	0.84	0.0454	15.74
62	_IPROXGEN_62	-0.8994	0.9999	0.80909	0.36839	0.41	0.0573	2.89
63	_IPROXGEN_63	10.1022	6.1775	2.67424	0.10198	24396.26	0.1346	4422335858.9 3
64	_IPROXGEN_64	1.3849	6.5915	0.04414	0.83359	3.99	0.0000	1629847.47
65	_IPROXGEN_65	-0.5106	8.3162	0.00377	0.95105	0.60	0.0000	7195485.41
66	_IPROXGEN_66	-0.6392	0.7823	0.66761	0.41389	0.53	0.1139	2.45
67	_IPROXGEN_67	-0.0385	1.5056	0.00065	0.97960	0.96	0.0503	18.40
68	_IPROXGEN_68	0.3625	0.5901	0.37737	0.53901	1.44	0.4520	4.57
69	_IPROXGEN_69	0.0036	0.5424	0.00004	0.99474	1.00	0.3466	2.91
70	_IPROXGEN_70	-0.3130	1.0314	0.09207	0.76156	0.73	0.0969	5.52

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_I95	IC_S95
71	_IPROXGEN_71	0.0861	0.9991	0.00743	0.93129	1.09	0.1538	7.72
72	_IPROXGEN_72	0.3825	0.5879	0.42326	0.51532	1.47	0.4631	4.64
73	_IPROXGEN_74	-0.0154	0.5192	0.00088	0.97635	0.98	0.3559	2.72
74	_IPROXGEN_75	0.1355	1.9282	0.00494	0.94399	1.15	0.0262	50.13
75	_IPROXGEN_76	-0.3379	6.3408	0.00284	0.95750	0.71	0.0000	178043.68
76	_IPROXGEN_77	0.0314	4.6190	0.00005	0.99458	1.03	0.0001	8817.04
77	_IPROXGEN_78	0.5913	1.0820	0.29860	0.58476	1.81	0.2167	15.06
78	_IPROXGEN_79	-0.1185	4.1684	0.00081	0.97731	0.89	0.0003	3137.93
79	_IPROXGEN_80	-10.9894	6.3492	2.99584	0.08348	0.00	0.0000	4.28
80	_IPROXGEN_81	12.9463	5.4089	5.72880	0.01669	419268.58	10.4325	16849857641.84
81	_IPROXGEN_82	1.3325	3.4764	0.14691	0.70151	3.79	0.0042	3449.96
82	_IPROXGEN_83	0.4594	5.8579	0.00615	0.93749	1.58	0.0000	153375.06
83	_IPROXGEN_84	0.9765	5.9187	0.02722	0.86895	2.66	0.0000	289785.63
84	_IPROXGEN_85	0.1116	0.4572	0.05960	0.80713	1.12	0.4564	2.74
85	_IPROXGEN_86	0.1829	3.7993	0.00232	0.96160	1.20	0.0007	2057.83
86	_IPROXGEN_87	10.3137	6.2775	2.69935	0.10039	30144.19	0.1367	6646985306.73
87	_IPROXGEN_88	-0.7820	0.6398	1.49383	0.22162	0.46	0.1305	1.60
88	_IPROXGEN_89	1.2465	0.5694	4.79161	0.02860	3.48	1.1393	10.62
89	_IPROXGEN_90	-1.4254	1.9610	0.52831	0.46732	0.24	0.0051	11.23
90	_IPROXGEN_91	-0.7982	5.7928	0.01899	0.89040	0.45	0.0000	38384.67
91	_IPROXGEN_92	1.0095	17.7066	0.00325	0.95454	2.74	0.0000	3.2379782874E15
92	_IPROXGEN_93	-0.7307	13.6596	0.00286	0.95734	0.48	0.0000	204042842268.37
93	_IPROXGEN_94	-13.0523	5.2933	6.08028	0.01367	0.00	0.0000	0.07
94	_IPROXGEN_95	0.2132	31.7409	0.00005	0.99464	1.24	0.0000	1.2896199742E27
95	_IPROXGEN_96	0.3148	3.0750	0.01048	0.91845	1.37	0.0033	567.73
96	_IPROXGEN_97	-0.8686	5.9690	0.02117	0.88430	0.42	0.0000	50535.26
97	_IPROXGEN_98	-1.7153	6.4684	0.07032	0.79087	0.18	0.0000	57674.53
98	_IPROXGEN_99	-0.0575	2.9544	0.00038	0.98448	0.94	0.0029	308.89
99	_IPROXGEN_100	5.9699	32.4860	0.03377	0.85420	391.46	0.0000	1.7572850075E30
100	_IPROXGEN_101	-12.3933	5.3046	5.45852	0.01947	0.00	0.0000	0.14
101	_IPROXGEN_102	-14.7028	38.5759	0.14527	0.70310	0.00	0.0000	2.8217031772E26
102	_IPROXGEN_103	0.0000	.	.	.	1.00	.	.
103	_IPROXGEN_104	9.7804	5.6490	2.99760	0.08339	17684.09	0.2749	1137647239.14
104	_IPROXGEN_105	-11.8204	5.2773	5.01699	0.02510	0.00	0.0000	0.23

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_195	IC_S95
105	_IPROXGEN_106	1.4714	15.5959	0.00890	0.92483	4.36	0.0000	820889818656 21
106	_IPROXGEN_107	-1.1135	26.9740	0.00170	0.96707	0.33	0.0000	2.9971152835 E22
107	_IPROXGEN_108	-14.0310	6.3366	4.90302	0.02681	0.00	0.0000	0.20
108	_IPROXGEN_109	0.7305	0.5858	1.55509	0.21239	2.08	0.6586	6.54
109	_IPROXGEN_110	0.0000	.	.	.	1.00	.	.
110	_IPROXGEN_111	-13.1988	33.9145	0.15146	0.69714	0.00	0.0000	1.3673696668 E23
111	_IPROXGEN_112	0.4756	0.6906	0.47432	0.49101	1.61	0.4157	6.23
112	_IPROXGEN_113	-0.2870	2.8280	0.01030	0.91916	0.75	0.0029	191.68
113	_IPROXGEN_114	-3.5118	10.9271	0.10329	0.74792	0.03	0.0000	59700523.90
114	_IPROXGEN_115	0.5317	0.5281	1.01373	0.31401	1.70	0.6045	4.79
115	_IPROXGEN_116	0.4720	0.7678	0.37792	0.53872	1.60	0.3560	7.22
116	_IPROXGEN_117	-15.3306	47.1626	0.10566	0.74514	0.00	0.0000	3.0683460678 E33
117	_IPROXGEN_118	-11.8356	5.2415	5.09877	0.02394	0.00	0.0000	0.21
118	_IPROXGEN_119	-12.4658	5.2834	5.56697	0.01830	0.00	0.0000	0.12
119	_IPROXGEN_120	-12.3909	5.3259	5.41269	0.01999	0.00	0.0000	0.14
120	_IPROXGEN_121	-11.5431	5.9159	3.80716	0.05103	0.00	0.0000	1.05
121	_IPROXGEN_122	0.0522	8.3491	0.00004	0.99502	1.05	0.0000	13472177.93
122	_IPROXGEN_123	-0.5550	3.0459	0.03321	0.85540	0.57	0.0015	224.70
123	_IPROXGEN_124	2.3039	30.7877	0.00560	0.94035	10.01	0.0000	1.6109610189 E27
124	_IPROXGEN_125	0.1234	0.7599	0.02636	0.87103	1.13	0.2551	5.02
125	_IPROXGEN_126	0.0159	7.5984	0.00000	0.99833	1.02	0.0000	2982842.43
126	_IPROXGEN_127	1.3707	6.4781	0.04477	0.83243	3.94	0.0000	1286614.28
127	_IPROXGEN_128	-12.0454	5.7293	4.42011	0.03552	0.00	0.0000	0.44
128	_IPROXGEN_129	1.8202	9.0084	0.04082	0.83988	6.17	0.0000	287384006.85
129	_IPROXGEN_130	1.1789	4.0058	0.08661	0.76853	3.25	0.0013	8351.89
130	_IPROXGEN_131	-12.4334	5.2766	5.55231	0.01846	0.00	0.0000	0.12
131	_IPROXGEN_132	1.0386	3.1265	0.11035	0.73975	2.83	0.0062	1295.22
132	_IPROXGEN_133	12.9052	5.4981	5.50938	0.01891	402416.0 6	8.4074	19261499735. 39
133	_IPROXGEN_134	1.2282	1.7260	0.50637	0.47671	3.42	0.1159	100.59
134	_IPROXGEN_135	2.1464	4.1409	0.26868	0.60422	8.55	0.0026	28634.36
135	_IPROXGEN_136	0.5648	0.5933	0.90616	0.34114	1.76	0.5499	5.63
136	_IPROXGEN_137	1.0182	0.7213	1.99270	0.15806	2.77	0.6733	11.38
137	_IPROXGEN_138	1.2448	2.6613	0.21878	0.63997	3.47	0.0188	639.60
138	_IPROXGEN_139	-0.5462	0.7556	0.52258	0.46974	0.58	0.1317	2.55

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour le milieu de travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.

TABLEAU V : RÉSULTATS DES INTERACTIONS ENTRE LE SECTEUR ÉCONOMIQUE ET LE GENRE

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_I95	IC_S95
1	_ISECXGEN_110	3.7735	6.0905	0.3839	0.53554	43.53	0.00028	6653106.53
2	_ISECXGEN_111	-0.5723	1.1111	0.2653	0.60648	0.56	0.06393	4.98
3	_ISECXGEN_112	0.2172	0.5572	0.1520	0.69665	1.24	0.41693	3.70
4	_ISECXGEN_113	-1.3998	5.7168	0.0600	0.80657	0.25	0.00000	18121.48
5	_ISECXGEN_114	0.0940	1.9420	0.0023	0.96138	1.10	0.02442	49.41
6	_ISECXGEN_115	-1.9576	5.7231	0.1170	0.73232	0.14	0.00000	10504.14
7	_ISECXGEN_210	-1.6102	0.5607	8.2468	0.00408	0.20	0.06659	0.60
8	_ISECXGEN_211	-0.0416	1.6941	0.0006	0.98039	0.96	0.03467	26.54
9	_ISECXGEN_212	-1.9974	5.5615	0.1290	0.71948	0.14	0.00000	7352.64
10	_ISECXGEN_213	0.3696	0.8815	0.1758	0.67503	1.45	0.25716	8.14
11	_ISECXGEN_221	0.7741	1.0893	0.5051	0.47729	2.17	0.25645	18.34
12	_ISECXGEN_231	-1.9903	0.6125	10.5593	0.00116	0.14	0.04114	0.45
13	_ISECXGEN_232	0.5700	0.6675	0.7293	0.39312	1.77	0.47796	6.54
14	_ISECXGEN_311	0.0176	0.5967	0.0009	0.97647	1.02	0.31603	3.28
15	_ISECXGEN_312	-0.7207	7.2900	0.0098	0.92124	0.49	0.00000	780307.75
16	_ISECXGEN_313	9.7786	8.0750	1.4665	0.22591	17651.20	0.00236	131885750232.29
17	_ISECXGEN_314	-0.7746	21.0665	0.0014	0.97067	0.46	0.00000	3.9392672168E17
18	_ISECXGEN_315	9.9295	5.5849	3.1610	0.07542	20528.10	0.36178	1164801261.79
19	_ISECXGEN_316	13.5012	43.4593	0.0965	0.75606	730280.84	0.00000	7.1795580014E42
20	_ISECXGEN_321	1.6834	1.5493	1.1806	0.27724	5.38	0.25840	112.18
21	_ISECXGEN_322	-2.5017	5.1966	0.2318	0.63022	0.08	0.00000	2172.03
22	_ISECXGEN_323	-0.9671	0.8480	1.3004	0.25414	0.38	0.07214	2.00
23	_ISECXGEN_324	-0.4380	7.1828	0.0037	0.95138	0.65	0.00000	839105.59
24	_ISECXGEN_325	-1.9977	3.5270	0.3208	0.57112	0.14	0.00013	136.34
25	_ISECXGEN_326	0.9831	0.8192	1.4401	0.23013	2.67	0.53657	13.31
26	_ISECXGEN_327	-0.7212	4.4556	0.0262	0.87141	0.49	0.00008	3015.43
27	_ISECXGEN_331	0.5114	2.6537	0.0371	0.84717	1.67	0.00919	302.63
28	_ISECXGEN_332	0.6593	0.6265	1.1077	0.29258	1.93	0.56637	6.60
29	_ISECXGEN_333	0.8408	1.0404	0.6531	0.41900	2.32	0.30171	17.81
30	_ISECXGEN_334	-1.6125	2.1738	0.5503	0.45821	0.20	0.00281	14.13
31	_ISECXGEN_335	1.1908	4.4520	0.0715	0.78911	3.29	0.00053	20261.73
32	_ISECXGEN_336	0.4965	0.4813	1.0642	0.30225	1.64	0.63969	4.22
33	_ISECXGEN_337	-0.6249	4.3589	0.0206	0.88600	0.54	0.00010	2747.44
34	_ISECXGEN_339	3.1331	3.7614	0.6938	0.40488	22.94	0.01442	36509.85

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_I95	IC_S95
35	_ISECXGEN_411	2.0426	17.7318	0.0133	0.90829	7.71	0.00000	9.5582652326 E15
36	_ISECXGEN_412	0.1122	17.2391	0.0000	0.99481	1.12	0.00000	527980050577 126
37	_ISECXGEN_413	-0.3725	1.4662	0.0645	0.79945	0.69	0.03892	12.20
38	_ISECXGEN_414	-1.0984	2.4499	0.2010	0.65392	0.33	0.00274	40.58
39	_ISECXGEN_415	0.9072	2.3919	0.1439	0.70448	2.48	0.02280	269.15
40	_ISECXGEN_416	1.5094	2.8192	0.2866	0.59238	4.52	0.01802	1135.52
41	_ISECXGEN_417	0.1094	0.7707	0.0202	0.88708	1.12	0.24632	5.05
42	_ISECXGEN_418	-0.1104	2.3930	0.0021	0.96319	0.90	0.00822	97.49
43	_ISECXGEN_419	-1.4880	26.0722	0.0033	0.95449	0.23	0.00000	3.5195817217 E21
44	_ISECXGEN_441	0.9834	0.6522	2.2732	0.13163	2.67	0.74455	9.60
45	_ISECXGEN_442	0.1683	5.6459	0.0009	0.97622	1.18	0.00002	75667.77
46	_ISECXGEN_443	-0.1455	2.3091	0.0040	0.94974	0.86	0.00936	79.85
47	_ISECXGEN_444	0.7443	1.7753	0.1758	0.67501	2.11	0.06488	68.30
48	_ISECXGEN_445	-0.0690	0.4334	0.0253	0.87360	0.93	0.39913	2.18
49	_ISECXGEN_446	0.5867	3.9447	0.0221	0.88176	1.80	0.00079	4097.73
50	_ISECXGEN_447	0.3925	1.7652	0.0494	0.82406	1.48	0.04655	47.09
51	_ISECXGEN_448	-1.5259	1.3665	1.2469	0.26415	0.22	0.01493	3.17
52	_ISECXGEN_451	-0.8309	1.6991	0.2392	0.62481	0.44	0.01559	12.17
53	_ISECXGEN_452	0.0771	0.6288	0.0150	0.90247	1.08	0.31493	3.70
54	_ISECXGEN_453	0.4498	5.8016	0.0060	0.93821	1.57	0.00002	136042.44
55	_ISECXGEN_454	0.0838	1.5318	0.0030	0.95638	1.09	0.05402	21.89
56	_ISECXGEN_481	-2.2035	5.5675	0.1566	0.69226	0.11	0.00000	6054.12
57	_ISECXGEN_482	-1.0962	6.0052	0.0333	0.85516	0.33	0.00000	43207.13
58	_ISECXGEN_483	-0.5450	1.2350	0.1947	0.65902	0.58	0.05153	6.53
59	_ISECXGEN_484	0.8010	0.8963	0.7987	0.37149	2.23	0.38455	12.91
60	_ISECXGEN_485	-0.4243	0.8937	0.2254	0.63494	0.65	0.11351	3.77
61	_ISECXGEN_487	13.3772	36.6673	0.1331	0.71524	645116.1 4	0.00000	1.0493002006 E37
62	_ISECXGEN_488	-0.4122	2.9697	0.0193	0.88959	0.66	0.00196	223.25
63	_ISECXGEN_491	0.5325	4.2424	0.0158	0.90012	1.70	0.00042	6956.14
64	_ISECXGEN_492	1.2056	2.9858	0.1630	0.68638	3.34	0.00960	1161.66
65	_ISECXGEN_493	2.8270	34.9292	0.0066	0.93549	16.90	0.00000	9.1103786007 E30
66	_ISECXGEN_511	1.8151	1.9585	0.8589	0.35405	6.14	0.13219	285.35
67	_ISECXGEN_512	-0.4536	5.1622	0.0077	0.92999	0.64	0.00003	15741.80
68	_ISECXGEN_513	-0.1670	0.6702	0.0621	0.80327	0.85	0.22754	3.15
69	_ISECXGEN_514	0.7126	3.0448	0.0548	0.81496	2.04	0.00522	796.58
70	_ISECXGEN_522	-0.2213	0.6260	0.1250	0.72372	0.80	0.23501	2.73
71	_ISECXGEN_523	0.9701	2.5309	0.1469	0.70150	2.64	0.01849	376.36

OBS	PARAM	BETA	BS_ET	WALD	VALEUR P	COTES	IC_195	IC_S95
72	_ISECXGEN_524	-0.9662	2.6814	0.1298	0.71859	0.38	0.00199	72.91
73	_ISECXGEN_531	-0.0924	0.6422	0.0207	0.88553	0.91	0.25897	3.21
74	_ISECXGEN_532	-0.4062	2.1069	0.0372	0.84712	0.67	0.01072	41.40
75	_ISECXGEN_541	-0.2688	0.3127	0.7392	0.38992	0.76	0.41407	1.41
76	_ISECXGEN_561	0.3245	0.3691	0.7731	0.37927	1.38	0.67105	2.85
77	_ISECXGEN_562	-13.5204	5.5326	5.9720	0.01453	0.00	0.00000	0.07
78	_ISECXGEN_621	-0.2213	0.4957	0.1993	0.65527	0.80	0.30334	2.12
79	_ISECXGEN_622	-0.2249	0.8544	0.0693	0.79240	0.80	0.14965	4.26
80	_ISECXGEN_623	0.0189	2.6526	0.0001	0.99430	1.02	0.00563	184.54
81	_ISECXGEN_624	-0.2336	0.9092	0.0660	0.79723	0.79	0.13324	4.70
82	_ISECXGEN_711	0.5182	0.6272	0.6827	0.40864	1.68	0.49115	5.74
83	_ISECXGEN_712	-0.4039	6.3957	0.0040	0.94965	0.67	0.00000	185635.86
84	_ISECXGEN_713	0.3998	0.6518	0.3762	0.53963	1.49	0.41572	5.35
85	_ISECXGEN_721	-0.5533	0.6899	0.6432	0.42254	0.58	0.14874	2.22
86	_ISECXGEN_722	0.1177	0.3730	0.0995	0.75243	1.12	0.54147	2.34
87	_ISECXGEN_811	0.4244	0.6582	0.4157	0.51910	1.53	0.42075	5.55
88	_ISECXGEN_812	-0.0225	1.7655	0.0002	0.98982	0.98	0.03072	31.12
89	_ISECXGEN_813	-0.0845	1.5039	0.0032	0.95519	0.92	0.04821	17.52
90	_ISECXGEN_814	1.9640	5.3356	0.1355	0.71280	7.13	0.00020	248096.76
91	_ISECXGEN_911	-0.3820	0.7429	0.2644	0.60713	0.68	0.15913	2.93
92	_ISECXGEN_912	-0.5300	0.6744	0.6175	0.43197	0.59	0.15696	2.21
93	_ISECXGEN_913	0.6986	0.8381	0.6948	0.40454	2.01	0.38904	10.39
94	_ISECXGEN_914	-2.6184	13.2655	0.0390	0.84353	0.07	0.00000	14269911931.22
95	_ISECXGEN_996	-11.9668	6.2494	3.6668	0.05551	0.00	0.00000	1.33

Note: * p < 0.05 ** p < 0.01

Résultats ajustés pour le milieu de travail, la situation familiale et les caractéristiques individuelles.